



Revenu agricole, situation financière et aide gouvernementale

Recueil de données



**Revenu agricole,
situation financière
et
aide gouvernementale**

Recueil de données

Direction de la recherche et de l'analyse
Direction générale des politiques stratégiques

Septembre 2005

Revenu agricole, situation financière et aide gouvernementale
Recueil de données

Septembre 2005

Direction de la recherche et de l'analyse
Direction générale des politiques stratégiques

Tout point de vue exprimé, qu'il soit énoncé clairement, sous-entendu ou interprété à partir du contenu de la présente publication, ne reflète pas nécessairement la politique d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Pour se procurer des exemplaires supplémentaires, s'adresser à la :

Section de l'analyse du revenu agricole et des programmes
Direction de la recherche et de l'analyse
Agriculture et Agroalimentaire Canada
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario)
K1A 0C5
Tél. : (613) 759-7380
Télec. : (613) 759-6556
Courriel : girardl@agr.gc.ca

La version électronique de cette publication est disponible sur l'Internet à: http://www.agr.gc.ca/spb/rad-dra/pub_f.php.

Publication n° 10061B
ISSN n° 1482-9770
Catalogue n° A21-44/2005

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
RÉSUMÉ	3
SECTION A	
Revenu agricole	5
Méthodologie sur le revenu agricole	15
SECTION B	
Situation financière des exploitations agricoles	17
Méthodologie sur la situation financière des exploitations agricoles	31
SECTION C	
Dépenses publiques de soutien au secteur agroalimentaire	33
Méthodologie des dépenses publiques	53
SECTION D	
Estimations du soutien à l'agriculture	59
Méthodologie des indicateurs de soutien de l'OCDE	71

LISTE DES TABLEAUX

SECTION A : Revenu agricole

Tableau A.1 : Recettes, dépenses et revenus agricoles, Canada et provinces, 1996-2004	7
Tableau A.2 : Paiements directs bruts des programmes et primes des producteurs, Canada et provinces, 1999-2004	10
Tableau A.3 : Revenus d'exploitation, dépenses d'exploitation et bénéfice net d'exploitation, moyenne par ferme, Canada et provinces, 2001-2003	12
Tableau A.4 : Revenus d'exploitation, dépenses d'exploitation et bénéfice net d'exploitation, moyenne par ferme et par type de ferme, Canada, 2001-2003	13
Tableau A.5 : Revenu agricole familial moyen selon la source et la tranche de revenu, fermes non constituées en société, Canada, 2002	14

SECTION B : Situation financière des exploitations agricoles

Tableau B.1 : Dette agricole, Canada et provinces, 1995-2004	20
Tableau B.2 : Nombre de faillites agricoles par province, 1991-2004	21
Tableau B.3 : Portefeuille de prêts de Financement agricole Canada (FAC), 1999-2000 à 2004-2005	22
Tableau B.4 : Nouveaux prêts enregistrés selon la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC), 1997-1998 à 2004-2005	23
Tableau B.5 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, moyenne par ferme et par type de ferme, Canada et provinces, 2001, 2002 et 2003	24
Tableau B.6 : Comparaison entre le Manitoba et Minnesota/Dakota du Nord du prix moyen des engrais et des carburants sélectionnés, 2004 et 2005	29
Tableau B.7 : Comparaison entre l'Ontario et Michigan/Ohio/Indiana du prix moyen des engrais et des carburants sélectionnés, 2004 et 2005	29
Tableau B.8 : Intrants agricoles, Canada, 2000-2004	30

SECTION C : Dépenses publiques de soutien au secteur agroalimentaire

Tableau C.1 : Dépenses publiques fédérales et provinciales de soutien au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 1998-1999 à 2005-2006	37
Tableau C.2 : Dépenses publiques de soutien au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2002-2003 à 2005-2006	39
Tableau C.3 : Recherche et inspection au soutien du secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2002-2003 à 2005-2006	45
Tableau C.4 : Dépenses publiques du secteur agroalimentaire en pourcentage des PIB agricole et agroalimentaire, Canada et provinces, 2002-2003 à 2005-2006	49
Tableau C.5 : PIB total et dépenses publiques totales, Canada et provinces, 2002-2003 à 2005-2006	51

SECTION D : Estimations du soutien à l'agriculture

Tableau D.1 : Estimation du soutien à l'agriculture, Canada, 2002 à 2004	62
Tableau D.2 : Estimation du soutien aux producteurs pour certains pays de l'OCDE, 2002 à 2004	63
Tableau D.3 : Estimation du soutien aux services d'intérêt général pour certains pays de l'OCDE, 2002 à 2004	63
Tableau D.4 : Estimation du soutien aux consommateurs pour certains pays de l'OCDE, 2002 à 2004	64
Tableau D.5 : Estimation du soutien total pour certains pays de l'OCDE, 2002 à 2004	64
Tableau D.6 : Estimation du soutien aux producteurs (ESP en pourcentage) par produit et pour certains pays de l'OCDE, 2002 à 2004	65
Tableau D.7 : Composition de l'estimation du soutien aux producteurs pour certains pays de l'OCDE, 2002 à 2004	66
Tableau D.8 : Composition de l'estimation du soutien aux services d'intérêt général pour certains pays de l'OCDE, 2002 à 2004	68

LISTE DES FIGURES

SECTION A : Revenu agricole

Graphique A.1(a) : Revenu agricole au Canada (dollars courants)	9
Graphique A.1(b) : Revenu agricole au Canada (en dollars de 1997)	9

SECTION B : Situation financière des exploitations agricoles

Graphique B.1 : Pourcentage de la dette agricole par type de prêteurs, Canada, au 31 décembre, 2000-2004.	20
Graphique B.2 : Répartition des faillites agricoles par province, 2004	21
Graphique B.3 : Répartition provinciale du montant du portefeuille de prêts de FAC, par province, au 31 mars 2005	22
Graphique B.4 : Répartition provinciale du montant des nouveaux prêts enregistrés selon la LPAACFC, 2004-2005	23
Graphique B.5 : Taux hypothécaire du FAC et taux d'intérêt préférentiel, 1993-2005	28

SECTION C : Dépenses publiques de soutien au secteur agroalimentaire

Graphique C.1 : Dépenses publiques fédérales et provinciales de soutien au secteur agroalimentaire, Canada, 1998-1999 à 2005-2006	37
Graphique C.2 : Dépenses publiques fédérales et provinciales par catégorie principale	38
Graphique C.3 : Dépenses publiques du secteur agroalimentaire en pourcentage des PIB agricole et agroalimentaire	50

SECTION D : Estimations du soutien à l'agriculture

Graphique D.1 : Estimation du soutien aux producteurs par produit et pour certains pays de l'OCDE, 2004	65
Graphique D.2 : Composition de l'estimation du soutien aux producteurs pour certains pays de l'OCDE, 2004	67
Graphique D.3 : Composition de l'estimation du soutien aux services d'intérêt général pour certains pays de l'OCDE, 2004	69

ABRÉVIATIONS

ACDI	Agence canadienne de développement international	LSTMRA	Loi sur les subventions au transport des marchandises dans la région de l'Atlantique
ACRA	Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole	LTGO	Loi sur le transport du grain de l'Ouest
CCB	Commission canadienne du blé	LTTMPM	Loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces maritimes
CNS	Coefficient nominal de soutien	LVCPA	Loi sur la vente coopérative des produits agricoles
CSRN	Compte de stabilisation du revenu net	MSAA	Mesures de soutien et d'ajustement en agriculture
ESC	Estimation du soutien aux consommateurs	PCSRA	Programme canadien de stabilisation du revenu agricole
ESP	Estimation du soutien aux producteurs	PCRA	Programme canadien du revenu agricole
EST	Estimation du soutien total	PDF	Programme de données fiscales
ESSG	Estimation du soutien aux services d'intérêt général	PIB	Produit intérieur brut
FAC	Financement agricole Canada	PNTS	Programme national tripartite de stabilisation
GREPA	Groupe de recherche en économie et politique agricoles	PPTGO	Programme de paiements de transition pour les grains de l'Ouest
LPAACFC	Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative	PRA	Programme de paiements relatifs au revenu agricole
LPAGP	Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies	RARB	Régime d'assurance du revenu brut
LPAR	Loi sur les paiements anticipés des récoltes	SEE	Société pour l'expansion des exportations
LPCA	Loi sur les programmes de commercialisation agricole	VPA	Valeur de production ajustée
LSGO	Loi sur la stabilisation concernant le grain de l'Ouest		
LSPA	Loi sur la stabilisation des prix agricoles		

SIGNES CONVENTIONNELS

n.c.	non calculé
..	nombres indisponibles
...	nombres n'ayant pas lieu de figurer
x	confidentiel

INTRODUCTION

Le but du présent recueil de données est de faciliter l'accès aux principaux indicateurs économiques et financiers du secteur agricole, de même qu'à l'information sur l'aide gouvernementale accordée au secteur agricole et agroalimentaire. Les renseignements sont préparés en collaboration avec les ministères provinciaux de l'agriculture. D'autres membres d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et des fonctionnaires d'autres ministères provinciaux et fédéraux ont également participé à sa préparation.

Ce recueil de données se divise en quatre sections : La section A renferme de l'information relative au revenu agricole, la section B traite de la situation financière des exploitations agricoles, la section C renferme des données sur les dépenses publiques pour le secteur agroalimentaire, et la section D renferme de l'information sur les estimations du soutien à l'agriculture. Des notes sur la méthodologie empruntée sont fournies à la fin de chaque section.

La présente édition renferme les données les plus récentes concernant les principaux indicateurs économiques et financiers. La prochaine édition sera publiée en Septembre 2006 et sera également accessible à partir du site Web du Ministère.

PERSONNES-RESSOURCES

Situation financière des exploitations agricoles

Naginder Dhaliwal

Tél. : 613-759-7319

Internet : dhaliwn@agr.gc.ca

Revenu agricole - Niveau agrégé

Rodney Myer

Tél. : 613-759-7409

Internet : myerrodd@agr.gc.ca

Revenu agricole—Niveau de la ferme

Robert Koroluk

Tél. : 613-759-1889

Internet : korolur@agr.gc.ca

Dépenses publiques

Steve Baril

Tél. : 613-759-1984

Internet : barils@agr.gc.ca

Revenu des familles agricoles

Dave Culver

Tél. : 613-759-1894

Internet : culverd@agr.gc.ca

Estimations du soutien à l'agriculture

Lucie Bourque

Tél. : 613-759-7459

Internet : bourquel@agr.gc.ca

RÉSUMÉ

- En 2004, la dette agricole totale a augmenté d'un peu moins de 5 p. 100, soit l'augmentation la moins marquée des dernières années. Chaque province a connu une augmentation de sa dette agricole totale. Les gouvernements provinciaux sont les seuls prêteurs dont la dette totale a diminué en 2004. La part de la dette agricole totale que détient le gouvernement fédéral s'est accrue de 11 p. 100 en 2004. Le secteur privé, notamment les banques commerciales, les caisses populaires et autres créanciers privés, financent encore une grande part de la dette.

- En 2004, cinq exploitations agricoles de plus que l'année précédente ont fait faillite au pays. Le nombre de faillites a augmenté en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta.

- Pour l'exercice 2004-2005, Financement agricole Canada a déclaré une augmentation de 3 000 encours de prêts par rapport à l'exercice précédent. Ces données montrent une croissance soutenue des avoirs en portefeuille. Le nombre de prêts approuvés au cours de l'exercice 2004-2005 montre également une croissance soutenue.

- En 2004-2005, les dépenses fédérales devraient totaliser 4,5 milliards de dollars, soit un niveau de dépenses nettement supérieur à celui de la moyenne quinquennale de 1999-2000 à 2003-2004. Il s'agit toutefois d'une baisse de 17,8 p. 100 par rapport au niveau quasi-record atteint en 2003-2004 et justifié par une conjoncture exceptionnelle. Cette baisse s'explique par la diminution des dépenses des programmes dont celles associées à la catégorie "soutien et stabilisation du revenu". Les dépenses de programmes dans leur ensemble devraient atteindre 3,15 milliards de dollars, un niveau élevé par rapport à la moyenne quinquennale de 1999-2000 à 2003-2004.

- Les dépenses de l'ensemble des gouvernements provinciaux devraient atteindre 3 milliards de dollars en 2004-2005, soit une hausse de 1,7 p. 100. La plupart des provinces devraient afficher une hausse de leurs dépenses. Toutefois, on prévoit un certain recul dans les dépenses provinciales en Saskatchewan, en Ontario et à Terre-Neuve-Labrador.

- Selon l'information provenant des budgets, les dépenses fédérales totales en 2005-2006 sont estimées à 3,5 milliards de dollars tandis que les

dépenses provinciales totales sont estimées à 2,7 milliards de dollars. Les dépenses des gouvernements fédéral et provinciaux devraient donc accuser une baisse en 2005-2006 par rapport aux années précédentes. Dans l'ensemble, elles se maintiendraient toutefois à un niveau similaire à celui de la moyenne quinquennale de 1999-2000 à 2003-2004. On prévoit donc un retour à la normale dans les dépenses fédérales et provinciales, après deux années caractérisées par des niveaux exceptionnels d'aide pour répondre aux difficultés financières des producteurs affectés par l'ESB ou par des conditions de production défavorables dans les cultures.

- D'après les estimations de l'OCDE, les transferts aux producteurs canadiens ont diminué de 1,06 milliards de dollars en 2004 par rapport à l'année précédente, faisant passer l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) de 25 p. 100 de la valeur de production en 2003 à 21 p. 100 en 2004. Cette diminution des transferts s'explique, d'une part, par la diminution à la fois du soutien des prix du marché et du soutien budgétaire, et d'autre part, par la hausse de la valeur totale de la production. La diminution du soutien budgétaire est expliquée par l'épuisement du fonds de transition en vertu du Cadre stratégique agricole qui a permis de verser 1,2 milliard de dollars au cours des années 2002 et 2003. Malgré cette diminution, le soutien total provenant des deux paliers de gouvernements pour traverser la crise liée à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a augmenté de 154 millions de dollars en 2004.

SECTION A
Revenu agricole

Tableau A.1 : Recettes, dépenses et revenus agricoles, Canada et provinces, 1996-2004

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
- millions de \$ -											
Recettes des cultures											
1996	14	164	116	122	1 121	2 882	1 619	4 238	2 975	767	14 016
1997	14	157	118	132	1 175	2 984	1 694	4 439	2 641	749	14 103
1998	13	203	121	166	1 182	3 134	1 629	4 081	2 504	790	13 822
1999	14	224	138	186	1 263	3 158	1 401	3 665	2 331	837	13 218
2000	15	186	139	168	1 257	3 356	1 313	3 375	2 344	910	13 062
2001	16	151	121	192	1 273	3 251	1 519	3 784	2 290	994	13 591
2002	17	220	131	219	1 419	3 617	1 918	3 748	2 233	1 036	14 559
2003	17	219	150	196	1 430	3 725	1 700	2 852	1 994	1 142	13 426
2004	17	186	137	180	1 479	3 607	1 780	3 298	2 617	1 204	14 506
Recettes du bétail											
1996	56	116	251	175	3 152	3 660	1 114	1 024	3 402	906	13 857
1997	56	118	249	178	3 315	3 732	1 200	1 220	3 603	956	14 627
1998	59	110	241	180	3 050	3 646	1 217	1 235	3 713	991	14 443
1999	61	107	240	186	3 184	3 695	1 291	1 400	3 971	1 028	15 163
2000	59	120	263	196	3 624	4 094	1 551	1 571	4 511	1 100	17 090
2001	63	126	281	215	3 857	4 526	1 800	1 687	5 240	1 171	18 964
2002	62	119	262	197	3 636	4 271	1 716	1 710	5 086	1 129	18 190
2003	63	113	258	200	3 665	4 173	1 561	1 360	3 713	1 082	16 188
2004	68	123	289	203	3 993	4 353	1 668	1 456	3 993	1 011	17 157
Recettes totales du marché											
1996	70	281	367	297	4 273	6 542	2 732	5 262	6 376	1 674	27 874
1997	70	275	367	310	4 490	6 716	2 894	5 659	6 244	1 705	28 730
1998	73	313	362	345	4 231	6 779	2 846	5 316	6 217	1 780	28 265
1999	74	331	379	372	4 447	6 853	2 692	5 065	6 303	1 865	28 381
2000	74	306	402	363	4 881	7 450	2 863	4 946	6 855	2 010	30 152
2001	78	278	402	406	5 130	7 777	3 319	5 471	7 530	2 165	32 555
2002	79	340	393	416	5 055	7 889	3 634	5 458	7 318	2 166	32 748
2003	81	332	408	396	5 094	7 898	3 262	4 213	5 707	2 224	29 614
2004	85	309	426	383	5 473	7 960	3 448	4 754	6 610	2 215	31 663
Paiements des programmes											
1996	7	13	13	18	419	144	56	349	152	32	1 202
1997	6	8	9	11	281	137	142	264	218	34	1 109
1998	0	11	14	6	593	201	92	235	235	34	1 422
1999	0	19	15	6	653	333	216	476	218	41	1 976
2000	0	17	12	6	541	422	287	777	708	39	2 809
2001	1	59	18	6	624	777	382	1 020	819	60	3 766
2002	1	24	11	8	468	623	219	1 004	1 039	31	3 429
2003	1	23	16	12	875	585	308	1 601	1 362	59	4 843
2004	1	39	25	36	835	674	459	1 190	1 433	188	4 880
Recettes monétaires totales											
1996	77	293	380	315	4 692	6 686	2 788	5 611	6 528	1 706	29 075
1997	76	283	376	321	4 771	6 853	3 036	5 923	6 462	1 739	29 839
1998	73	324	377	351	4 824	6 980	2 938	5 552	6 452	1 814	29 686
1999	75	350	393	378	5 100	7 186	2 908	5 540	6 521	1 906	30 357
2000	75	323	414	369	5 422	7 872	3 151	5 723	7 563	2 048	32 961
2001	79	336	420	413	5 754	8 554	3 701	6 491	8 349	2 224	36 321
2002	80	364	405	424	5 523	8 512	3 853	6 462	8 357	2 197	36 177
2003	82	354	425	408	5 970	8 484	3 570	5 814	7 069	2 283	34 458
2004	86	348	451	419	6 307	8 634	3 907	5 944	8 043	2 403	36 543

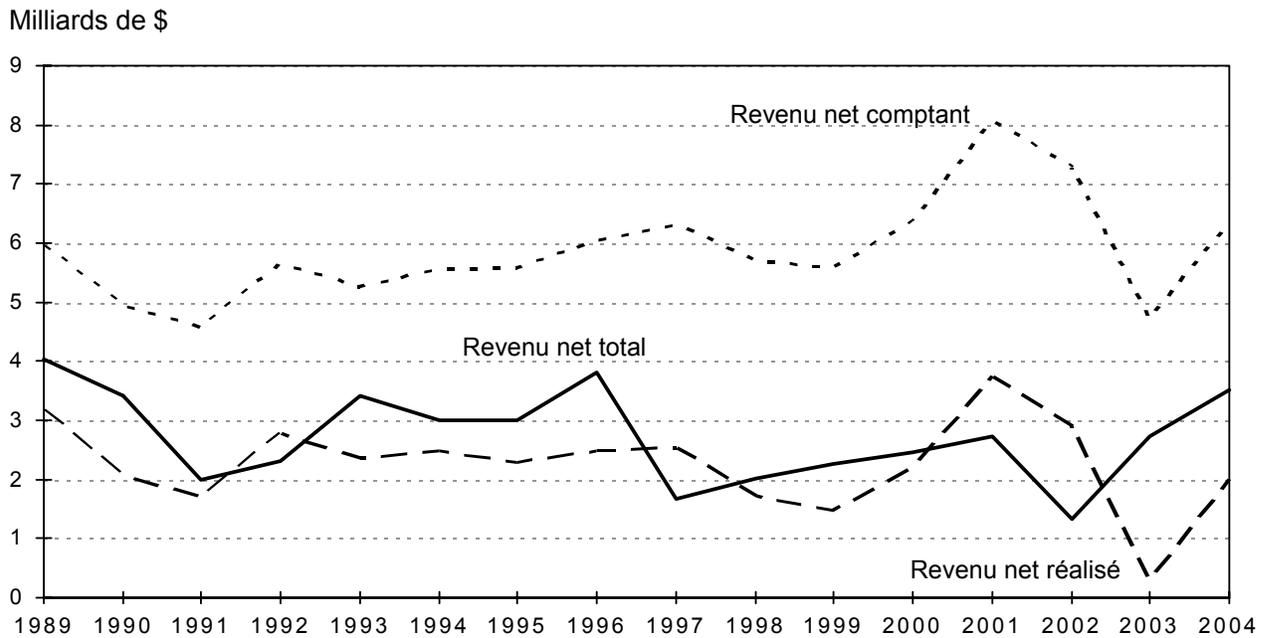
Source : Statistique Canada, nos. 21-010-XIF et 21-011-XIF au catalogue, *Statistiques économiques agricoles*, mai 2005.

Tableau A.1 : Recettes, dépenses et revenus agricoles, Canada et provinces, 1996-2004 (suite)

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
- millions de \$ -											
Dépenses d'expl. nettes											
1996	64	248	298	262	3 640	5 555	2 263	4 377	4 876	1 440	23 021
1997	61	252	309	281	3 662	5 708	2 346	4 314	5 132	1 455	23 520
1998	64	259	305	289	3 740	5 849	2 381	4 289	5 285	1 519	23 980
1999	64	271	312	297	3 902	5 999	2 376	4 277	5 722	1 566	24 787
2000	67	282	330	320	4 228	6 402	2 563	4 573	6 157	1 680	26 603
2001	71	291	350	341	4 469	6 963	2 790	4 770	6 441	1 769	28 255
2002	74	312	368	358	4 605	7 227	2 928	4 803	6 309	1 901	28 885
2003	78	319	382	366	4 896	7 371	3 060	4 998	6 320	1 953	29 743
2004	81	329	391	376	5 010	7 520	3 145	5 089	6 315	1 951	30 207
Revenu net comptant											
1996	13	46	82	53	1 052	1 131	525	1 234	1 653	266	6 054
1997	15	31	67	40	1 108	1 145	691	1 609	1 330	283	6 318
1998	10	66	72	62	1 084	1 131	557	1 262	1 168	295	5 707
1999	11	78	81	81	1 198	1 187	532	1 263	799	340	5 570
2000	8	41	85	49	1 194	1 470	587	1 150	1 406	368	6 357
2001	8	45	70	72	1 285	1 590	912	1 721	1 909	456	8 066
2002	6	52	37	66	918	1 285	925	1 659	2 048	296	7 292
2003	3	35	43	42	1 074	1 113	509	816	749	331	4 715
2004	5	19	61	44	1 298	1 114	761	854	1 729	452	6 336
Revenu net réalisé											
1996	10	16	47	24	679	314	192	384	745	79	2 491
1997	11	0	30	10	711	270	344	724	357	81	2 536
1998	5	32	33	32	661	217	189	330	146	85	1 729
1999	7	45	40	47	745	244	152	328	-260	125	1 471
2000	3	5	39	12	702	483	209	239	336	147	2 176
2001	3	9	22	32	759	577	522	788	803	233	3 748
2002	1	18	-11	25	384	205	536	758	943	46	2 905
2003	-2	1	-5	2	514	51	106	-86	-368	82	294
2004	0	-17	12	2	760	82	368	-54	635	199	1 985
Revenu net total											
1996	10	24	48	33	803	450	489	1 146	759	57	3 819
1997	11	13	24	17	693	277	224	60	297	54	1 670
1998	6	19	34	30	659	234	244	353	306	120	2 006
1999	9	42	36	36	762	231	126	659	238	128	2 268
2000	4	22	37	22	634	302	384	530	375	150	2 461
2001	4	-58	20	27	847	472	457	159	543	252	2 723
2002	1	97	-11	43	403	356	509	7	-142	64	1 328
2003	-2	-1	-5	0	635	127	507	783	553	122	2 720
2004	0	-15	12	-14	878	275	307	758	1 146	168	3 516

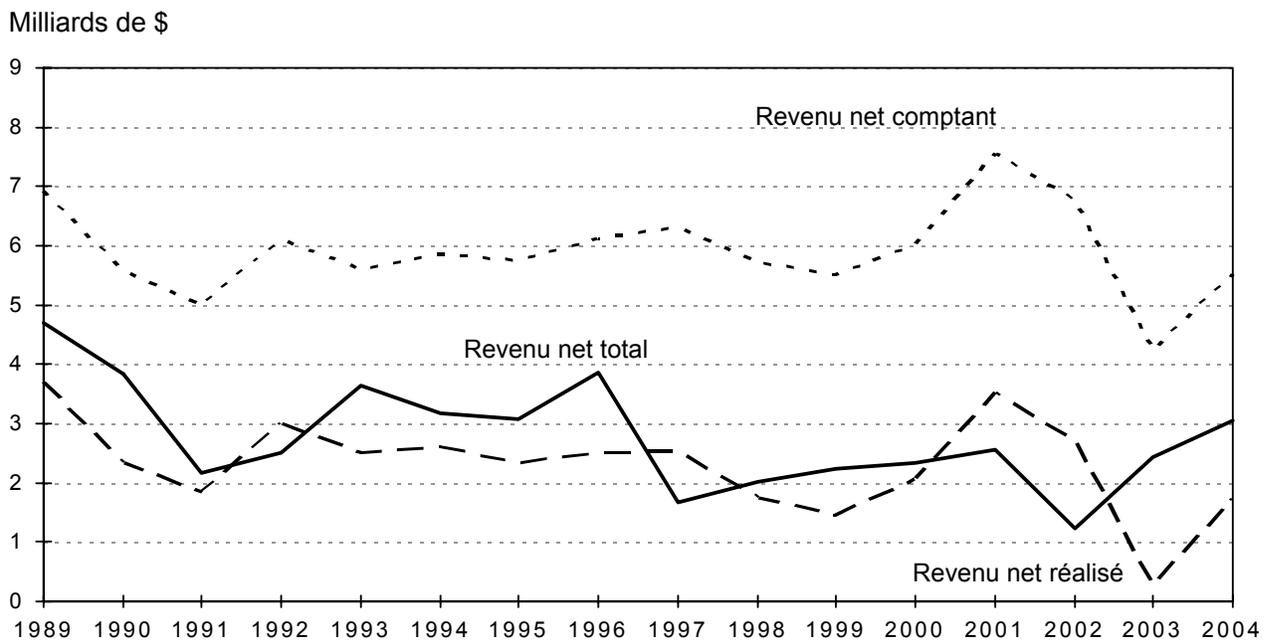
Source : Statistique Canada, nos. 21-010-XIF et 21-011-XIF au catalogue, *Statistiques économiques agricoles*, mai 2005.

Graphique A.1(a) : Revenu agricole au Canada (dollars courants)



Source : Données historiques, Statistique Canada, n° 21-010-XIF au catalogue, *Statistiques économiques agricoles*, mai 2005.

Graphique A.1(b) : Revenu agricole au Canada (en dollars de 1997)



Source : Calculs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à partir des données de Statistique Canada et de celles du Conference Board du Canada pour le déflateur du PIB.

Tableau A.2 : Paiements directs bruts des programmes et primes des producteurs, Canada et provinces, 1999-2004

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	- millions de \$ -										
1999											
Assurance-récolte (1)	0	1	1	1	17	51	40	95	103	8	318
CSRN	0	5	2	1	4	76	30	105	38	9	269
Subventions laitières	0	2	3	2	55	47	4	3	8	8	132
RARB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Stabilisation provinciale	0	1	8	0	499	0	0	0	0	0	508
Autres paiements (2)	0	3	0	1	18	26	18	32	86	9	195
Paiements totaux	0	11	14	6	593	201	92	235	235	34	1 422
Rabais sur intrants	0	0	3	0	68	8	0	35	5	0	119
Total	0	11	17	6	661	209	92	270	240	34	1 541
Primes des producteurs	0	1	1	1	127	40	59	171	92	2	493
2000											
Assurance-récolte (1)	0	3	0	1	80	72	54	117	116	8	451
CSRN	0	6	2	1	8	110	62	187	72	9	456
Subventions laitières	0	1	2	1	30	26	2	2	4	4	73
Aide-désastre au revenu	0	6	2	1	5	87	45	109	155	11	422
Stabilisation provinciale	0	1	1	0	410	0	0	0	0	0	411
Autres paiements (2)	0	0	6	0	8	128	124	363	360	5	995
Paiements totaux	0	17	12	6	541	422	287	777	708	39	2 809
Rabais sur intrants	0	0	0	0	79	6	0	36	9	0	131
Total	0	17	12	6	621	428	287	812	716	39	2 939
Primes des producteurs	0	1	1	0	180	32	46	135	63	2	460
2001											
Assurance-récolte (1)	0	7	1	1	75	219	86	297	222	10	918
CSRN	0	7	3	2	8	122	59	167	66	8	442
Subventions laitières	0	1	1	1	17	15	1	1	3	3	42
Aide-désastre au revenu	0	6	4	3	5	109	118	237	129	16	627
Stabilisation provinciale	0	0	0	0	516	0	0	0	0	0	516
Autres paiements (2)	0	37	9	0	2	313	118	319	400	23	1 222
Paiements totaux	1	59	18	6	624	777	382	1 020	819	60	3 766
Rabais sur intrants	0	0	0	0	87	5	0	31	19	0	142
Total	1	59	18	7	711	782	382	1 051	838	60	3 908
Primes des producteurs	0	1	0	0	157	38	47	148	82	3	477

Source : Statistique Canada, n° 21-015-XIF au catalogue, Statistiques économiques agricoles, mai 2005.

(1) Excluant l'assurance privée contre la grêle. Depuis le 1er avril 2003, le programme d'assurance-récolte a été remplacé par le programme d'assurance production

(2) Les autres paiements comprennent les programmes tels que l'assurance-grêle privée ainsi que le programme de redressement de l'industrie dans le sillage de l'encéphalopathie spongiforme bovine et sous forme d'aide spéciale.

Tableau A.2 : Paiements directs bruts des programmes et primes des producteurs, Canada et provinces, 1999-2004 (suite)

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
- millions de \$ -											
2002											
Assurance-récolte (1)	0	6	0	1	42	219	77	580	477	5	1 407
CSRN	0	9	6	4	11	170	78	216	110	12	616
Subventions laitières	0	0	0	0	4	3	0	0	1	0	9
Aide-désastre au revenu	0	9	2	1	6	58	46	138	114	11	387
Stabilisation provinciale	0	0	0	0	395	0	0	0	0	0	396
Autres paiements (2)	1	0	2	2	10	174	18	69	336	2	615
Paiements totaux	1	24	11	8	468	623	219	1 004	1 039	31	3 429
Rabais sur intrants	0	0	0	0	79	13	0	17	11	0	119
Total	1	24	11	8	547	636	219	1 020	1 050	31	3 548
Primes des producteurs	0	2	0	0	82	46	52	176	123	3	485
2003											
Assurance-récolte (1)	0	1	1	1	47	119	86	929	519	4	1 707
CSRN	0	7	8	6	15	191	87	246	148	16	723
Aide-désastre au revenu	0	6	1	1	4	40	27	141	204	17	440
Stabilisation provinciale	0	0	0	0	711	0	0	0	0	0	711
Autres paiements (2)	0	8	7	5	98	236	109	285	492	22	1 261
Paiements totaux	1	23	16	12	875	585	308	1 601	1 362	59	4 843
Rabais sur intrants	0	0	0	0	83	6	0	1	12	0	101
Total	1	23	16	12	958	591	308	1 602	1 374	59	4 944
Primes des producteurs	0	2	0	0	206	61	65	221	168	3	727
2004											
Assurance production (1)	0	4	1	3	63	82	112	280	230	10	785
PCSRA	0	11	6	14	7	108	79	222	305	25	777
CSRN	0	11	8	11	16	223	125	298	220	22	934
Aide-désastre au revenu	0	3	2	1	1	16	14	94	99	8	237
Stabilisation provinciale	0	0	0	0	626	0	0	0	0	0	626
Autres paiements (2)	1	10	9	7	122	246	129	296	579	122	1 521
Paiements totaux	1	39	25	36	835	674	459	1 190	1 433	188	4 880
Rabais sur intrants	0	0	0	0	86	5	1	0	19	0	111
Total	1	39	25	36	921	680	460	1 190	1 452	188	4 991
Primes des producteurs	0	3	0	0	196	54	81	207	156	3	700

Source : Statistique Canada, n° 21-015-XIF au catalogue, Statistiques économiques agricoles, mai 2005.

(1) Excluant l'assurance privée contre la grêle. Depuis le 1er avril 2003, le programme d'assurance-récolte a été remplacé par le programme d'assurance production

(2) Les autres paiements comprennent les programmes tels que l'assurance-grêle privée ainsi que le programme de redressement de l'industrie dans le sillage de l'encéphalopathie spongiforme bovine et sous forme d'aide spéciale.

Tableau A.3 : Revenus d'exploitation, dépenses d'exploitation et bénéfice net d'exploitation, moyenne par ferme, Canada et provinces, 2001-2003

Province	2001	2002	2003	03/02
	- Dollars par ferme -			
Terre-Neuve				
Revenus d'exploitation	294 773	322 771	342 936	6 %
Dépenses d'exploitation	273 453	309 648	317 597	3 %
Bénéfice net d'exploitation	21 320	13 123	25 340	93 %
Île-du-Prince-Édouard				
Revenus d'exploitation	262 990	275 372	296 904	8 %
Dépenses d'exploitation	228 066	245 961	260 624	6 %
Bénéfice net d'exploitation	36 450	31 084	36 279	17 %
Nouvelle-Écosse				
Revenus d'exploitation	208 134	219 701	221 516	1 %
Dépenses d'exploitation	177 827	191 251	193 937	1 %
Bénéfice net d'exploitation	30 307	28 449	27 578	-3 %
Nouveau-Brunswick				
Revenus d'exploitation	262 399	280 226	288 734	3 %
Dépenses d'exploitation	220 618	231 847	244 023	5 %
Bénéfice net d'exploitation	41 781	48 379	44 711	-8 %
Québec				
Revenus d'exploitation	245 732	251 368	264 537	5 %
Dépenses d'exploitation	206 604	215 421	226 546	5 %
Bénéfice net d'exploitation	39 462	36 646	37 991	4 %
Ontario				
Revenus d'exploitation	208 748	216 352	224 922	4 %
Dépenses d'exploitation	183 579	188 660	198 180	5 %
Bénéfice net d'exploitation	25 592	27 812	26 742	-4 %
Manitoba				
Revenus d'exploitation	197 469	212 784	229 327	8 %
Dépenses d'exploitation	165 000	177 726	197 286	11 %
Bénéfice net d'exploitation	32 820	35 671	32 041	-10 %
Saskatchewan				
Revenus d'exploitation	123 249	127 625	130 878	3 %
Dépenses d'exploitation	97 332	101 250	111 735	10 %
Bénéfice net d'exploitation	26 368	26 600	19 143	-28 %
Alberta				
Revenus d'exploitation	213 774	224 003	215 338	-4 %
Dépenses d'exploitation	185 035	193 135	194 775	1 %
Bénéfice net d'exploitation	28 858	31 267	20 564	-34 %
Colombie-Britannique				
Revenus d'exploitation	224 703	240 747	248 176	3 %
Dépenses d'exploitation	204 282	216 497	222 762	3 %
Bénéfice net d'exploitation	20 810	24 977	25 414	2 %
Canada				
Revenus d'exploitation	193 329	202 654	207 689	2 %
Dépenses d'exploitation	164 730	172 760	182 122	5 %
Bénéfice net d'exploitation	28 998	30 250	25 567	-15 %

Source : Statistique Canada, Projet de données complètes sur les fermes, Programmes des données fiscales et Compte de stabilisation du revenu net (PDF/CSRN).

Points d'importance

- Les exploitants de fermes du Canada ont déclaré en 2003 une augmentation moyenne de 2 p. 100 de leur revenu d'exploitation, ce qui n'a pas été suffisant pour compenser l'augmentation de 5 p. 100 des dépenses d'exploitation. Cet état de fait s'est traduit par une baisse de 15 p. 100 du revenu d'exploitation net comparativement à l'année antérieure.
- Le revenu d'exploitation net des fermes de l'Alberta et de la Saskatchewan a chuté de 34 p. 100 et de 28 p. 100 respectivement par rapport à l'année antérieure, principalement à cause de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) de 2003 et des années de sécheresse consécutives.
- Le revenu d'exploitation net des fermes de Terre Neuve et Labrador et de l'Île du-Prince Édouard a augmenté considérablement en 2003, soit une hausse de 93 p. 100 et de 17 p. 100 respectivement par rapport à l'année précédente.
- Comme dans les années passées, le revenu d'exploitation net des fermes du Nouveau Brunswick a été le plus élevé de toutes les provinces, soit de 44 711 \$, suivi de celui des fermes du Québec (37 991 \$), de l'Î.-P.-É (36 279 \$) et du Manitoba (32 041 \$).

Tableau A.4 : Revenus d'exploitation, dépenses d'exploitation et bénéfice net d'exploitation, moyenne par ferme et par type de ferme, Canada, 2001-2003

Type de ferme	2001	2002	2003	03/02
	- Dollars par ferme -			
Élevage de bovins laitiers et production laitière				
Revenus d'exploitation	286 049	299 244	322 523	8 %
Dépenses d'exploitation	216 758	229 245	248 738	9 %
Bénéfice net d'exploitation	69 291	69 999	73 785	5 %
Élevage de bovins de boucherie				
Revenus d'exploitation	173 753	181 816	170 433	-6 %
Dépenses d'exploitation	158 825	166 989	163 731	-2 %
Bénéfice net d'exploitation	14 928	14 827	6 702	-55 %
Élevage de porcs				
Revenus d'exploitation	718 761	720 330	793 886	10 %
Dépenses d'exploitation	622 608	666 444	754 752	13 %
Bénéfice net d'exploitation	96 153	53 886	39 134	-27 %
Élevage de volailles et production d'oeufs				
Revenus d'exploitation	733 133	722 630	743 932	3 %
Dépenses d'exploitation	652 817	641 468	663 735	3 %
Bénéfice net d'exploitation	80 316	81 163	80 197	-1 %
Culture de plantes oléagineuses et de céréales				
Revenus d'exploitation	123 614	131 891	138 173	5 %
Dépenses d'exploitation	95 375	100 338	111 751	11 %
Bénéfice net d'exploitation	28 239	31 553	26 422	-16 %
Culture de pommes de terre				
Revenus d'exploitation	542 408	620 995	598 228	-4 %
Dépenses d'exploitation	453 513	501 150	495 261	-1 %
Bénéfice net d'exploitation	88 895	119 845	102 967	-14 %
Culture de fruits et de noix				
Revenus d'exploitation	135 017	142 574	154 587	8 %
Dépenses d'exploitation	120 499	124 016	132 883	7 %
Bénéfice net d'exploitation	14 518	18 558	21 704	17 %
Autres cultures de légumes et de melons				
Revenus d'exploitation	263 605	292 599	285 750	-2 %
Dépenses d'exploitation	223 918	248 236	243 854	-2 %
Bénéfice net d'exploitation	39 687	44 363	41 896	-6 %
Culture en serre et en pépinière et floriculture				
Revenus d'exploitation	632 348	683 518	729 241	7 %
Dépenses d'exploitation	589 607	615 728	661 523	7 %
Bénéfice net d'exploitation	42 740	67 791	67 718	0 %
Tous les types de fermes				
Revenus d'exploitation	193 329	202 654	207 689	2 %
Dépenses d'exploitation	164 730	172 760	182 122	5 %
Bénéfice net d'exploitation	28 998	30 250	25 567	-15 %

Source : Statistique Canada, Projet de données complètes sur les fermes, Programmes des données fiscales et Compte de stabilisation du revenu net (PDF/CSRN).

Points d'importance

- Les fermes productrices de pommes de terre ont enregistré la moyenne la plus élevée au titre du revenu net d'exploitation comparativement à tous les autres types d'exploitation en 2003, soit 102 967 \$. Sont venues ensuite les exploitations avicoles à 80 197 \$ et les exploitations laitières à 73 785 \$.
- Les serres, les pépinières et les exploitations de floriculture ont aussi rapporté un revenu net d'exploitation relativement élevé en 2003, soit 67 718 \$, ce qui les a placées au quatrième rang parmi les types d'exploitations.
- Le revenu net d'exploitation était à la baisse dans tous les types d'exploitations, sauf dans les exploitations productrices de fruits et de noix (en hausse de 17 p. 100) et les exploitations laitières (en hausse de 5 p. 100).
- Le revenu net d'exploitation des élevages de bovins de boucherie a diminué de 55 p. 100 en 2003 comparativement à l'année précédente, principalement à cause de la fermeture de la frontière des États-Unis au bœuf canadien en mai 2003.

Tableau A.5 : Revenu agricole familial moyen selon la source et la tranche de revenu¹, fermes non constituées en société, Canada, 2002

Revenu de la famille agricole (avant amortissement)	Nombre de familles		Revenus d'un travail hors-ferme ²	Revenus de placement	Revenus de pensions	Autres revenus hors-ferme ³	Revenus hors-ferme total	Revenus nets d'exploitation	Total des revenus de la famille
	Nombre	% du total							
Toutes les fermes									
Moins de 10 000 \$ ⁴	6 630	4,6	9 564	2 177	3 404	3 972	19 118	-45 465	-26 347
10 000 \$ - 19 999 \$	6 360	4,4	7 816	1 528	5 443	3 935	18 723	-3 074	15 649
20 000 \$ - 29 999 \$	12 110	8,4	9 693	2 210	7 547	3 504	22 954	2 546	25 500
30 000 \$ - 39 999 \$	14 600	10,1	13 668	2 632	8 238	3 599	28 137	7 682	35 819
40 000 \$ - 49 999 \$	15 510	10,7	19 227	2 488	7 695	4 470	33 879	11 809	45 688
50 000 \$ - 99 999 \$	56 790	39,3	36 583	4 075	7 352	4 550	52 560	20 337	72 897
100 000 \$ +	32 330	22,4	84 924	10 741	6 795	6 461	108 921	52 185	161 107
TOTAL	144 350	100	38 461	4 895	7 105	4 732	55 193	19 722	74 914
Petites exploitations (recettes agricoles de 10 000 \$ à 49 999 \$)									
Moins de 10 000 \$ ⁴	2 930	4,4	8 291	1 557	4 154	2 396	16 398	-26 568	-10 169
10 000 \$ - 19 999 \$	3 990	5,9	6 839	1 603	6 738	3 532	18 711	-2 999	15 713
20 000 \$ - 29 999 \$	8 320	12,4	9 617	2 272	9 400	3 117	24 406	921	25 327
30 000 \$ - 39 999 \$	8 290	12,4	15 265	3 109	11 209	3 076	32 659	2 558	35 217
40 000 \$ - 49 999 \$	7 880	11,7	24 363	2 996	10 746	4 294	42 399	2 551	44 950
50 000 \$ - 99 999 \$	24 290	36,2	49 168	5 325	10 578	3 751	68 823	2 005	70 828
100 000 \$ +	11 400	17,0	123 719	13 072	9 784	5 456	152 030	214	152 243
TOTAL	67 090	100	45 530	5 330	9 887	3 870	64 617	155	64 772
Exploitations moyennes (recettes agricoles de 50 000 \$ à 99 999 \$)									
Moins de 10 000 \$ ⁴	1 360	4,9	10 794	1 793	3 177	3 865	19 630	-30 972	-11 342
10 000 \$ - 19 999 \$	1 260	4,6	8 082	1 359	4 600	4 228	18 270	-2 414	15 856
20 000 \$ - 29 999 \$	1 970	7,2	10 323	2 300	4 518	3 827	20 968	4 520	25 488
30 000 \$ - 39 999 \$	3 200	11,6	12 238	2 261	5 965	3 622	24 086	11 667	35 753
40 000 \$ - 49 999 \$	3 620	13,1	15 670	2 496	6 728	3 979	28 872	17 474	46 346
50 000 \$ - 99 999 \$	11 580	42,0	37 036	3 979	7 535	4 670	53 220	18 669	71 889
100 000 \$ +	4 550	16,5	101 674	12 819	7 923	6 247	128 663	19 895	148 557
TOTAL	27 550	100	37 497	4 698	6 745	4 598	53 537	13 468	67 005
Grandes exploitations (recettes agricoles de 100 000 \$ et plus)									
Moins de 10 000 \$ ⁴	2 340	4,7	10 440	3 176	2 599	6 005	22 221	-77 895	-55 674
10 000 \$ - 19 999 \$	1 110	2,2	11 019	1 454	1 759	5 050	19 283	-4 096	15 186
20 000 \$ - 29 999 \$	1 830	3,7	9 358	1 831	2 356	4 915	18 460	7 780	26 240
30 000 \$ - 39 999 \$	3 100	6,2	10 880	1 740	2 644	4 976	20 240	17 324	37 564
40 000 \$ - 49 999 \$	4 020	8,1	12 366	1 484	2 588	5 255	21 693	24 771	46 464
50 000 \$ - 99 999 \$	20 930	42,1	21 727	2 677	3 507	5 412	33 323	42 534	75 857
100 000 \$ +	16 370	32,9	53 247	8 539	4 400	7 221	73 406	97 372	170 778
TOTAL	49 710	100	29 452	4 418	3 549	5 970	43 389	49 595	92 983

Source : Statistique Canada. Projet de données complètes sur les fermes. Programmes des données fiscales.

1 Basé sur le revenu de la famille provenant de toutes les sources : revenu agricole (bénéfice net d'exploitation) et revenu hors ferme.

2 Le revenu d'un travail hors ferme inclut les « salaires et traitements » et les « revenus nets d'un travail indépendant non agricole ».

3 Autres revenus hors ferme incluent les « transferts sociaux gouvernementaux et les REER ».

4 Comprend les pertes.

- La famille agricole moyenne a eu un revenu de 74 914 \$ en 2002, dont 26 p. 100 tiré de l'exploitation agricole et 74 p. 100, de sources extérieures à la ferme.
- Près de 62 p. 100 des familles agricoles canadiennes ont déclaré un revenu familial global d'au moins 50 000 \$.
- La proportion de familles qui ont perçu un revenu familial total de moins de 10 000 \$ a augmenté par rapport à l'année précédente pour atteindre 4,6 p. 100. Cependant, le montant net des pertes au titre de l'exploitation a diminué de 1 855 \$, en moyenne, pour ce groupe.

Méthodologie sur le revenu agricole

Tableau A.1 : Recettes, dépenses et revenus agricoles, Canada et provinces

Le *revenu net comptant* (revenus bruts moins les charges d'exploitation) est une mesure des liquidités dont disposent les producteurs agricoles. Il représente les sommes disponibles pour le remboursement des dettes, les investissements ou les retraits par le propriétaire. Le *revenu net réalisé* mesure les flux financiers tant monétaires (revenu comptant) que non monétaires (amortissement et revenu en nature) des exploitations agricoles. Il représente le revenu agricole net d'une année donnée, peu importe l'année à laquelle les denrées ont été produites. Le *revenu net total* mesure les flux financiers et les variations de stocks des exploitations agricoles. Il évalue la production économique agricole de l'année au cours de laquelle les biens agricoles ont été produits. Il représente le revenu provenant du capital du propriétaire, de la main-d'œuvre impayée, de la gestion et du risque.

Les recettes tirées des cultures et du bétail ne comprennent que les recettes provenant des ventes de produits agricoles par les filières commerciales et exclut les ventes directes entre producteurs à l'intérieur d'une même province.

Les paiements des programmes comprennent les paiements bruts versés directement aux producteurs dans le cadre de programmes fédéraux, provinciaux et municipaux. Les paiements représentent les montants effectivement reçus par les producteurs au cours d'une année civile, sauf certains programmes de la catégorie Autres paiements qui correspondent à une année financière ou à une année-récolte. Les paiements sont répartis sur l'année pendant laquelle ils sont effectivement reçus par les producteurs.

Les paiements du CSRN ne représentent que les retraits des producteurs du Fonds 2 (Fonds gouvernemental). Les gros montants accumulés dans le Fonds 1 (Fonds des producteurs) et les facteurs de déclenchement non réalisés dans le Fonds 2 ne sont pas compris. À cause de sa conception (régime agro-global et individuel) et du fait que les producteurs ne sont pas tenus de retirer les paiements déclenchés du compte, il est très difficile de prévoir les paiements du CSRN.

Les dépenses d'exploitation comprennent des paiements d'aide du gouvernement tels que les programmes de crédits provinciaux et autres pouvant réduire le coût des intrants. Les primes payées par les producteurs pour bénéficier des divers programmes d'assurance font aussi partie des dépenses.

Les dépenses d'exploitation comprennent tous les frais occasionnés par l'achat de biens et de services à l'extérieur du secteur agricole de chaque province, dans le cadre de la production de marchandises agricoles.

Graphique A.1(a) et (b) : Revenu agricole au Canada en dollars courants et en dollars de 1997

Les revenus réels sont exprimés en dollars de 1997. L'indice implicite des prix du produit intérieur brut (indice du PIB, 1997 = 100) est utilisé comme déflateur.

Tableau A.2 : Paiements directs bruts des programmes et primes des producteurs

Les paiements des programmes englobent les paiements bruts/indemnités versés directement aux producteurs dans le cadre de programmes législatifs comme le CSRN, de même que les programmes provinciaux de stabilisation du revenu et d'autres programmes spéciaux d'aide au revenu comme l'aide spéciale accordée aux victimes de la sécheresse. Les paiements versés en vertu du CSRN représentent les retraits du Fonds 2 (Fonds gouvernemental).

Les indemnités d'assurance production comprennent uniquement celles des programmes publics; les indemnités de l'assurance-grêle privée sont exclues. Ces dernières sont comprises dans la catégorie « autres paiements ».

Par les primes qu'ils paient, les producteurs contribuent aussi aux programmes gouvernementaux tels que l'assurance production et certains programmes provinciaux de stabilisation du revenu.

Tableau A.3 et Tableau A.4 : Revenus d'exploitation, dépenses d'exploitation et bénéfice net d'exploitation, par ferme, par province (A.3) et par type de ferme (A.4)

Les estimations du revenu agricole du Programme des données fiscales et Compte de Stabilisation du revenu net (PDF/CSRN) sont calculées à partir d'un échantillon de déclarants dont le revenu agricole brut était positif ou dont le revenu agricole net était différent de zéro, selon la déclaration d'impôt sur le revenu (Revenu Canada, T1, général), ainsi que d'un échantillon de sociétés agricoles déclarant des ventes totales (recettes brutes plus les recettes de coentreprises) de 25 000 \$ et plus et qui sont classées comme exploitation agricole conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Selon le SCIAN les exploitations agricoles sont celles dont 50 p. 100 ou plus des ventes proviennent d'activités agricoles. Aux fins des tableaux statistiques, on a exclu les fermes non constituées en société dont les recettes agricoles étaient inférieures à 10 000 \$.

Les estimations de revenu du PDF/CSRN diffèrent des données officielles sur les recettes et les dépenses publiées dans les Statistiques économiques agricoles de Statistique Canada (n° 21-011 et n° 21-012 catalogue). On trouvera l'explication de certaines de ces différences dans "Pour comprendre des mesures du revenu agricole" de Statistique Canada (n° 21-525 au catalogue).

Par revenus d'exploitation, on entend les recettes tirées de la vente des produits agricoles ainsi que les paiements de programmes et les indemnités d'assurance du gouvernement. Les recettes provenant de la vente des produits de la forêt et les autres revenus agricoles sont également inclus.

Par dépenses d'exploitation, on entend les dépenses d'entreprises avant amortissement, et engagées par les exploitants agricoles pour l'achat de biens et de services utilisés dans la production de denrées agricoles.

Tant dans les recettes agricoles que dans les dépenses d'exploitation, les ventes et les achats entre fermes sont pris en compte.

Le type d'exploitation a été déterminé en se fondant sur le pourcentage que représente les ventes de produits agricoles. Ainsi, c'est le produit

ou groupe de produits que représente au moins 50 p. 100 des ventes de la ferme qui détermine l'activité principale de l'exploitation. On se sert maintenant du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour le classement des fermes.

Pour une description détaillée de la méthodologie utilisée, prière de se reporter à *Base de données complètes sur les exploitations agricoles, Manuel de référence*, de Statistique Canada (n° 21F0005GPF au catalogue).

Tableau A.5 : Revenu familial moyen selon la source et la tranche de revenu, fermes non constituées en société

Le revenu familial total est calculé à partir des dossiers d'impôt personnel de chacun des membres de la famille. Les familles agricoles sont identifiées en vérifiant deux dossiers sources : l'échantillon des personnes exploitant une ferme non constituée en société du Programme des données fiscales et du Compte de stabilisation du revenu net (PDF/CSRN) et le fichier d'impôt des familles (T1FF), qui renferme les unités familiales constituées par la Division des données régionales et administratives (DDRA) de Statistiques Canada.

Les particuliers et les familles qui suivent sont exclus :

- 1) particulier n'appartenant pas à une famille de type conventionnel ou à une famille monoparentale;
- 2) familles dont les membres tirent la totalité de leurs revenus de sources non agricoles;
- 3) familles dont les membres exploitent plus d'une ferme;
- 4) familles qui exploitent une ferme déclarant des recettes d'exploitation brutes inférieures à 10 000 \$.

Pour établir les estimations du revenu non agricole, on additionne les postes de revenus non agricoles des membres de la famille et on applique la pondération appropriée à chaque enregistrement correspondant à une famille.

Pour une description plus complète de cette méthodologie, consulter *Statistiques sur les revenus des familles agricoles*, Statistique Canada, n° 21-207-X1F au catalogue.

SECTION B

Situation financière des exploitations agricoles

SOMMAIRE

- En 2004, la dette agricole totale a augmenté d'un peu moins de 5 p. 100, soit l'augmentation la moins marquée des dernières années. Chaque province a connu une augmentation de sa dette agricole totale. Les gouvernements provinciaux sont les seuls prêteurs dont la dette totale a diminué en 2004. La part de la dette agricole totale que détient le gouvernement fédéral s'est accrue de 11 p. 100 en 2004. Le secteur privé, notamment les banques commerciales, les caisses populaires et autres créanciers privés, financent encore une grande part de la dette.

- En 2004, cinq exploitations agricoles de plus que l'année précédente ont fait faillite au pays. Le nombre de faillites a augmenté en Ontario, en Saskatchewan et en Alberta.

- Pour l'exercice 2004-2005, Financement agricole Canada a déclaré une augmentation de 3 000 encours de prêts par rapport à l'exercice précédent. Ces données montrent une croissance soutenue des avoirs en portefeuille. Le nombre de prêts approuvés au cours de l'exercice 2004-2005 montre également une croissance soutenue.

- Alors que le montant moyen des nouveaux prêts approuvés aux termes de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC) a augmenté, le nombre de nouveaux prêts approuvés a diminué.

- L'actif moyen et la valeur nette des fermes agricoles au Canada se sont appréciés entre 2001 et 2003.

- Sur tous les marchés étudiés, les prix des engrais étaient plus élevés à l'été 2005 qu'à l'automne 2004. Les faibles stocks internationaux et la demande internationale croissante pour ces produits sont les principales causes de l'augmentation des prix. En juin 2005, les prix de presque tous les engrais vendus en Ontario se sont rapprochés des prix de ces mêmes engrais vendus aux États-Unis.

Taux d'intérêt hypothécaire de FAC

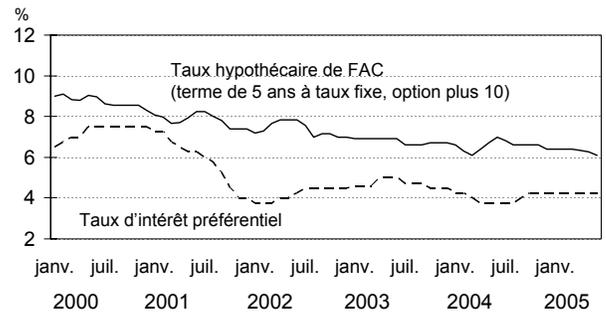
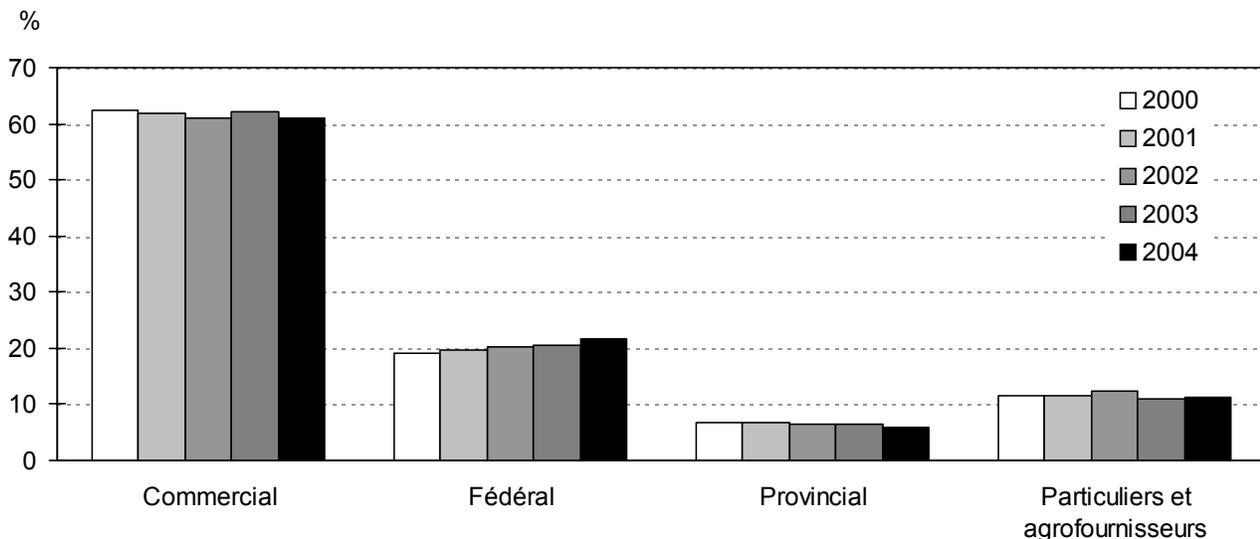


Tableau B.1 : Dette agricole, Canada et provinces, 1995-2004

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Canada
	- millions de \$ -										
1995	40	311	309	272	4 403	5 457	2 427	4 518	6 633	1 373	25 742
1996	43	333	327	301	4 868	5 967	2 588	4 811	6 894	1 483	27 615
1997	41	377	365	331	5 435	6 866	2 820	5 171	7 611	1 652	30 671
1998	44	420	401	358	6 097	7 635	3 151	5 584	8 219	1 859	33 768
1999	49	443	422	383	6 845	8 206	3 510	5 810	8 685	2 073	36 425
2000	47	472	465	427	7 611	9 097	3 715	5 962	9 128	2 156	39 078
2001	54	508	491	472	8 133	9 692	3 948	6 061	9 485	2 217	41 060
2002	67	551	549	520	9 285	11 104	4 249	6 070	9 775	2 327	44 497
2003	64	604	551	556	9 430	11 418	4 711	6 557	10 342	2 431	46 664
2004	76	677	617	585	9 983	12 092	5 030	6 783	10 423	2 680	48 944

Source : Statistique Canada, n° 21-014-XIF au catalogue, Statistiques économiques agricoles.

Graphique B.1 : Pourcentage de la dette agricole par type de prêteurs, Canada, au 31 décembre, 2000-2004

Source : Statistique Canada, n° 21-014-XIF au catalogue, Statistiques économiques agricoles.

Points d'importance

- En 2004, la dette agricole totale a augmenté de près de 5 p. 100 par rapport à l'année précédente. Ce chiffre représente une réduction du taux de croissance de l'endettement agricole.
- Les prêteurs commerciaux, y compris les banques, les caisses populaires et d'autres institutions financières privées, continuent de détenir plus de 60 p. 100 de la dette agricole totale.
- La part provinciale de la dette agricole a diminué d'environ 4 p. 100, tandis que la part fédérale s'est accrue d'environ 6 p. 100. La portion fédérale de la dette comprend le Programme de paiements anticipés, qui facilite l'obtention de prêts auprès de prêteurs commerciaux.
- La dette agricole détenue par les institutions du secteur privé, y compris par les banques commerciales, les caisses populaires, les sociétés d'assurances, les sociétés de fiducie, les particuliers et d'autres sources, a augmenté dans tous les cas.

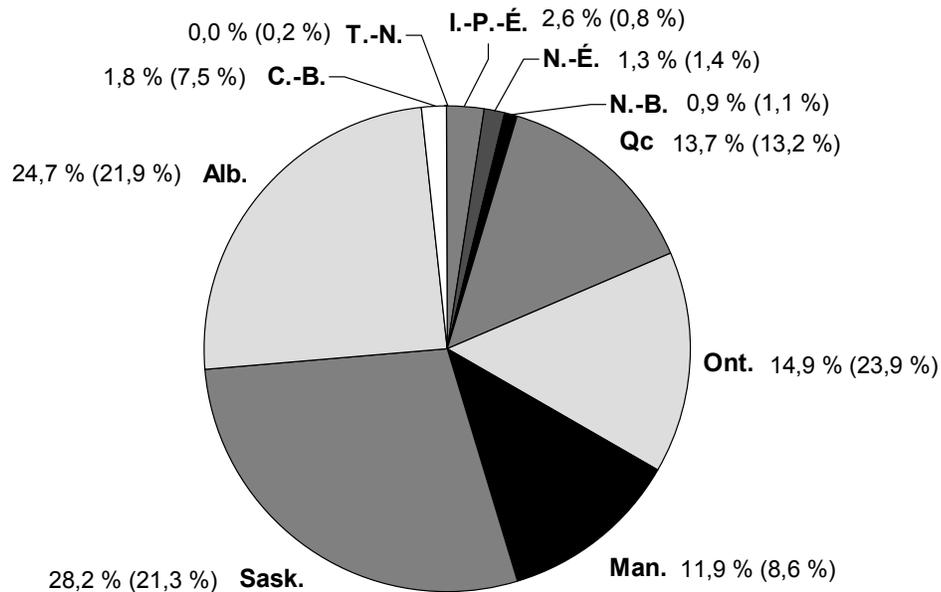
Tableau B.2 : Nombre de faillites agricoles par province, 1991-2004

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.-O./ Yn	Canada
1991	0	3	3	7	82	15	21	224	71	15	0	441
1992	0	2	5	3	63	21	15	191	73	10	0	383
1993	1	7	4	2	49	22	13	166	80	5	0	349
1994	0	3	2	3	67	15	7	132	68	11	0	308
1995	1	0	8	5	33	23	10	94	87	12	0	273
1996	0	0	5	4	54	17	24	95	75	1	0	275
1997	0	4	6	4	54	15	19	76	61	4	0	243
1998	0	1	4	1	47	12	27	92	55	5	0	244
1999	0	1	2	2	42	17	29	99	45	6	0	243
2000	0	1	4	2	40	20	18	76	38	14	0	213
2001	1	2	4	0	57	23	19	64	44	6	0	220
2002	0	2	1	4	28	30	41	50	32	9	0	197
2003	0	1	4	1	46	22	28	59	46	15	0	222
2004	0	6	3	2	31	34	27	64	56	4	0	227
2003*	0	3	1	2	10	6	14	25	24	1	0	86
2004*	0	3	0	0	13	7	4	28	26	0	0	81

Source : Bureau du surintendant des faillites.

Note: À compter de 2004, les statistiques seront fondées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord plutôt que sur la Classification type des industries.

* 1^{er} janvier au 31 décembre. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

Graphique B.2 : Répartition des faillites agricoles par province, 2004

Sources : Bureau du surintendant des faillites et Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2001.

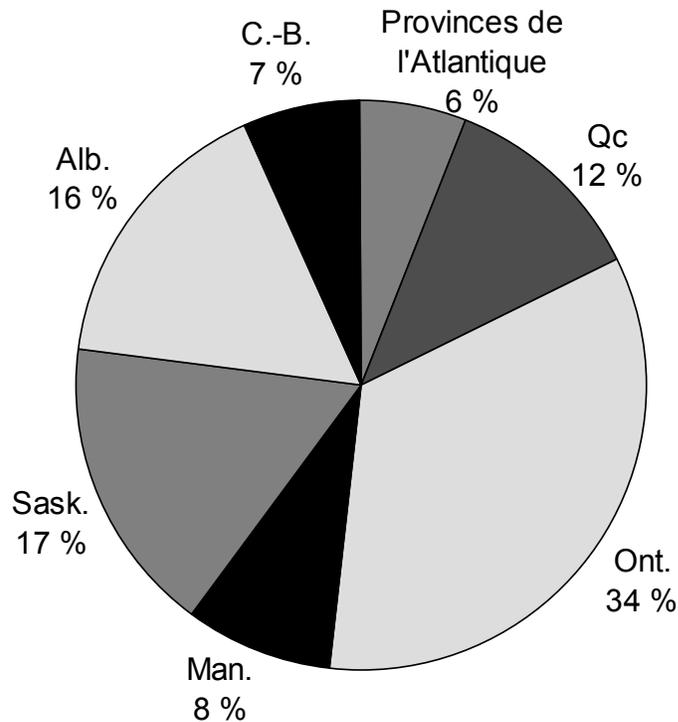
Note : La répartition en pourcentage du nombre total d'exploitations agricoles par province, pour 2001, est indiquée entre parenthèses. Elle est tirée du Recensement de l'agriculture, 2001.

Tableau B.3 : Portefeuille de prêts de Financement agricole Canada (FAC), 1999-2000 à 2004-2005

	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Nombre total de prêts	73 686	75 202	75 888	78 442	82 551	85 650
Montant total des prêts (en millions de \$)	6 304	6 904	7 709	8 804	10 039	11 150
Nombre de prêts approuvés	14 201	14 471	16 753	25 133	26 529	27 948
Montant des prêts approuvés (en millions de \$)	1 612	1 668	2 102	2 561	2 862	3 067
Montant moyen des prêts approuvés (\$)	113 500	115 230	125 470	101 914	107 871	109 747

Source : Financement agricole Canada.

Graphique B.3 : Répartition provinciale du montant du portefeuille de prêts de FAC, par province, au 31 mars 2005



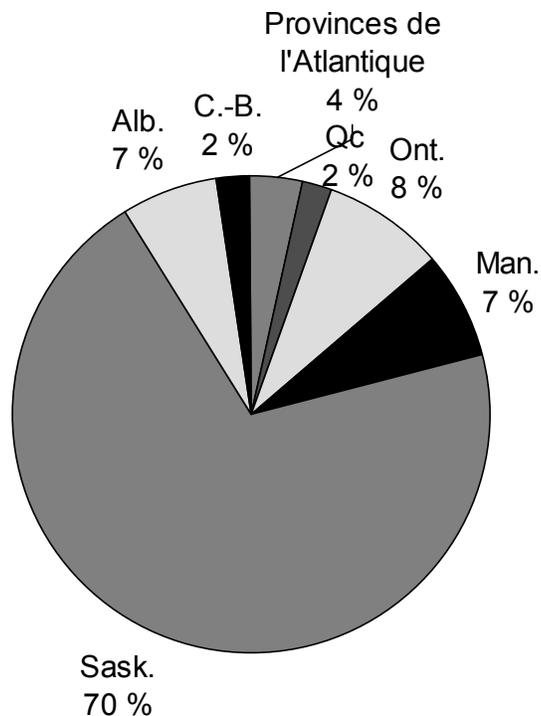
Source : Financement agricole Canada.

Tableau B.4 : Nouveaux prêts enregistrés selon la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC), 1997-1998 à 2004-2005

	1997-1998	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Nombre de nouveaux prêts enregistrés	15 946	8 641	7 628	6 304	5 659	4 722	3 155	2 829
Montant des nouveaux prêts enregistrés (en milliers de \$)	516 885	259 174	215 998	189 087	178 732	160 425	105 601	105 095
Montant moyen des nouveaux prêts enregistrés (\$)	32 415	29 994	28 316	29 995	31 584	33 974	33 471	37 149

Source : Pour 1997-1998 à 2002-2003, rapport de rendement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Pour 2003-2004 et 2004-2005, Division des programmes de commercialisation nationaux de l'Administration de la LPAACFC; Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Graphique B.4 : Répartition provinciale du montant des nouveaux prêts enregistrés selon la LPAACFC, 2004-2005



Source : Administration de la LPAACFC, Division des programmes nationaux de commercialisation, Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Tableau B.5 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, moyenne par ferme et par type de ferme, Canada et provinces, 2001, 2002 et 2003

	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Volaille	Fruits et légumes	Pommes de terre	Céréales	Toutes les fermes
CANADA								
Actif agricole								
- 2001	1 982 297	805 174	1 642 247	2 192 178	855 723	1 920 845	900 800	1 038 917
- 2002	2 119 152	807 753	1 619 940	2 405 028	925 904	1 912 010	993 447	1 091 658
- 2003	2 288 011	778 808	1 691 423	2 692 468	966 131	2 232 459	997 756	1 097 875
Passif agricole								
- 2001	433 651	124 564	489 773	423 039	177 602	519 282	149 949	195 044
- 2002	482 205	132 045	534 579	452 083	181 828	535 118	160 166	209 563
- 2003	558 330	141 729	526 409	519 654	189 561	666 600	175 630	223 569
Avoir net								
- 2001	1 548 647	680 610	1 152 475	1 769 139	678 122	1 401 563	750 852	843 874
- 2002	1 636 946	675 708	1 085 360	1 952 945	744 075	1 376 892	833 281	882 095
- 2003	1 729 680	637 080	1 165 014	2 172 814	776 570	1 565 859	822 120	874 310
Nouveaux investissements (nets)								
- 2001	76 382	19 971	108 845	64 607	28 691	83 075	29 317	36 335
- 2002	93 378	18 203	92 960	76 727	27 285	122 919	31 715	37 804
- 2003	106 289	13 115	65 816	57 848	34 118	132 038	37 607	37 633

Points d'importance

- La valeur nette des exploitations avicoles et ovicoles était la plus élevée en 2003 (2 172 800 \$).
- La valeur nette des exploitations de produits laitiers et de pommes de terre était également élevée (1 729 700 \$ et 1 565 900 \$ respectivement).
- L'investissement moyen en capital net pour tous les types de fermes était de 37 630 \$ en 2003, essentiellement pareil à celui de 2002 (37 800 \$).
- L'investissement a varié considérablement selon le type de ferme.
- Les exploitations de pommes de terre ont enregistré l'investissement en capital net le plus élevé en 2003 (132 000 \$), soit trois fois et demie supérieur à la moyenne canadienne.
- Les exploitations de produits laitiers se classent au deuxième rang de l'investissement moyen en capital net (106 300 \$).

	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Volaille	Fruits et légumes	Pommes de terre	Céréales	Toutes les fermes
PROVINCES DE L'ATLANTIQUE								
Actif agricole								
- 2001	1 954 542	483 838	1 042 360	1 610 093	599 942	2 003 794	624 298	1 068 610
- 2002	2 274 215	438 301	875 021	1 524 444	466 742	2 095 776	787 583	1 007 458
- 2003	2 323 662	454 244	861 069	1 533 936	484 374	2 166 628	556 691	1 077 743
Passif agricole								
- 2001	400 445	66 112	406 717	316 052	123 808	503 075	105 187	227 882
- 2002	427 730	51 106	339 008	320 390	84 127	611 409	161 192	217 534
- 2003	548 025	59 036	347 473	365 486	87 211	662 778	88 323	259 565
Avoir net								
- 2001	1 554 097	417 726	635 642	1 294 040	476 134	1 500 718	519 111	840 728
- 2002	1 846 484	387 194	536 014	1 204 054	382 616	1 484 367	626 391	789 923
- 2003	1 775 636	395 208	513 596	1 168 450	397 163	1 503 850	468 368	818 178
Nouveaux investissements (nets)								
- 2001	58 081	13 069	56 318	71 586	21 530	83 378	10 171	37 775
- 2002	79 069	1 638	44 963	61 173	16 768	115 028	27 840	37 257
- 2003	107 669	10 314	10 909	43 746	23 922	128 586	16 862	45 063

Points d'importance

- Terre-Neuve a signalé la plus importante augmentation proportionnelle de biens en 2003 (21 p. 100).
- Le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont signalé une augmentation de 9,5 p. 100 de la valeur des biens.
- L'Île-du-Prince-Édouard avait le passif le plus élevé par ferme (355 000 \$).
- Terre-Neuve a déclaré l'investissement moyen en capital net le plus élevé (57 100 \$).

Source : Statistique Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada, Enquête financière sur les fermes.

Tableau B.5 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, moyenne par ferme et par type de ferme, Canada et provinces, 2001, 2002 et 2003 (suite)

	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Volaille	Fruits et légumes	Pommes de terre	Céréales	Toutes les fermes
QUÉBEC								
Actif agricole								
- 2001	1 657 209	498 733	1 161 878	2 099 658	624 890	941 227	1 102 797	1 071 458
- 2002	1 693 240	517 195	1 227 277	2 171 247	843 065	1 309 206	1 164 813	1 123 020
- 2003	1 856 339	523 571	1 295 863	2 892 060	865 895	1 160 563	1 032 909	1 169 751
Passif agricole								
- 2001	397 416	83 610	479 613	326 605	143 665	290 503	262 788	258 137
- 2002	457 269	114 289	553 577	367 878	246 353	297 175	301 367	302 736
- 2003	510 611	131 363	560 322	519 161	214 374	306 757	243 806	317 346
Avoir net								
- 2001	1 259 793	415 123	682 265	1 773 053	481 225	650 724	840 009	813 321
- 2002	1 233 971	1 402 306	674 300	1 804 369	596 712	1 012 031	863 452	820 272
- 2003	1 345 727	392 208	735 541	2 372 898	651 521	853 806	789 103	852 405
Nouveaux investissements (nets)								
- 2001	75 961	15 820	92 569	72 997	26 544	30 652	32 497	47 299
- 2002	89 910	5 772	74 462	84 990	40 111	107 815	47 871	52 318
- 2003	100 012	17 653	53 116	103 276	30 917	49 937	31 788	52 641

Points d'importance

- Le Québec a signalé une augmentation de 4,2 p. 100 de ses biens moyens en 2003.
- Le Québec avait le plus haut taux de dettes par ferme (317 300 \$).
- Le Québec s'est classé au deuxième rang de l'investissement moyen en capital net (52 640 \$).

	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Volaille	Fruits et légumes	Pommes de terre	Céréales	Toutes les fermes
ONTARIO								
Actif agricole								
- 2001	2 093 896	680 930	1 340 784	2 449 284	1 112 139	2 253 638	939 304	1 172 999
- 2002	2 310 357	675 226	1 480 847	2 805 345	1 083 423	1 706 426	996 190	1 215 235
- 2003	2 487 419	685 238	1 617 208	2 936 091	1 151 871	2 722 231	1 018 461	1 250 706
Passif agricole								
- 2001	388 909	89 989	406 700	480 454	199 442	858 357	146 807	213 366
- 2002	443 365	100 009	513 403	515 614	178 616	459 308	149 141	229 344
- 2003	524 611	99 016	526 339	550 889	200 708	634 584	171 562	241 601
Avoir net								
- 2001	1 704 987	590 941	934 085	1 968 830	912 697	1 395 281	792 497	959 633
- 2002	1 866 992	575 216	967 443	2 289 731	904 807	1 247 117	847 050	985 890
- 2003	1 962 808	586 223	1 090 869	2 385 202	951 163	2 087 647	846 899	1 009 105
Nouveaux investissements (nets)								
- 2001	57 482	6 838	63 942	54 339	39 812	104 532	20 709	34 147
- 2002	90 541	16 695	100 837	83 356	20 826	96 455	21 425	41 181
- 2003	106 143	-3 662	46 887	40 031	33 230	154 384	26 622	33 547

Points d'importance

- En Ontario, l'actif agricole moyen s'élève à 1 250 000 \$.
- En Ontario, le passif agricole moyen est de 241 600 \$.
- En Ontario, la valeur nette de la ferme moyenne est supérieure à 1 000 000 \$.

Source : Statistique Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada, Enquête financière sur les fermes.

Tableau B.5 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, moyenne par ferme et par type de ferme, Canada et provinces, 2001, 2002 et 2003 (suite)

	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Volaille	Fruits et légumes	Pommes de terre	Céréales	Toutes les fermes
MANITOBA								
Actif agricole								
- 2001	1 917 040	577 568	1 965 092	1 859 125	..	2 730 398	902 967	893 471
- 2002	2 120 932	578 996	2 289 811	1 837 103	..	3 075 221	1 066 429	1 003 570
- 2003	2 323 273	559 137	1 904 976	1 673 881	..	4 921 225	1 108 437	997 259
Passif agricole								
- 2001	445 960	98 371	496 653	254 332	..	736 651	181 467	179 999
- 2002	528 152	100 426	585 694	392 518	..	986 382	197 402	198 660
- 2003	604 851	115 817	532 328	389 394	..	1 372 016	225 729	217 669
Avoir net								
- 2001	1 471 080	479 197	1 468 439	1 604 793	..	1 993 747	721 500	713 472
- 2002	1 592 780	478 570	1 704 117	1 444 585	..	2 088 839	869 026	804 910
- 2003	1 718 422	443 320	1 372 648	1 284 487	..	3 549 210	882 708	779 590
Nouveaux investissements (nets)								
- 2001	104 798	21 401	119 032	92 358	..	162 754	28 567	35 545
- 2002	71 408	9 269	125 168	55 135	..	217 145	42 512	36 595
- 2003	98 583	10 992	94 534	65 826	..	403 230	49 970	40 909

Points d'importance

- Le Manitoba a enregistré une baisse de 1 p. 100 de la valeur de l'actif.
- La valeur nette moyenne a chuté de 3 p. 100 au Manitoba.
- Les exploitations de pommes de terre du Manitoba ont déclaré l'actif moyen le plus élevé (4 921 000 \$).

	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Volaille	Fruits et légumes	Pommes de terre	Céréales	Toutes les fermes
SASKATCHEWAN								
Actif agricole								
- 2001	1 995 301	632 788	4 200 863	775 861	774 325
- 2002	2 348 134	641 131	1 783 536	822 679	793 529
- 2003	2 648 786	601 462	3 271 365	840 659	784 558
Passif agricole								
- 2001	785 100	101 784	1 197 718	128 337	137 093
- 2002	563 312	96 833	361 042	131 211	128 181
- 2003	543 883	120 307	523 924	150 521	143 347
Avoir net								
- 2001	1 210 200	531 004	3 003 145	647 525	637 232
- 2002	1 784 822	544 298	1 422 494	691 468	665 348
- 2003	2 104 903	481 155	2 747 440	690 138	641 211
Nouveaux investissements (nets)								
- 2001	239 208	17 243	653 555	30 940	33 674
- 2002	184 996	17 499	91 857	25 147	25 277
- 2003	22 883	13 561	245 590	33 267	28 393

Points d'importance

- La Saskatchewan a signalé une baisse de 1 p. 100 de la valeur des biens.
- La Saskatchewan a enregistré le passif le moins élevé par ferme (143 000 \$).
- En 2003, la Saskatchewan se classait à l'avant-dernier rang de la valeur nette (641 000 \$).
- La valeur nette moyenne a chuté de 4 p. 100 en Saskatchewan.
- En 2003, l'investissement en capital net de la Saskatchewan était le moins élevé (28 400 \$).

Source : Statistique Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada, Enquête financière sur les fermes.

Tableau B.5 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements, moyenne par ferme et par type de ferme, Canada et provinces, 2001, 2002 et 2003 (suite)

	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Volaille	Fruits et légumes	Pommes de terre	Céréales	Toutes les fermes
ALBERTA								
Actif agricole								
- 2001	4 137 684	1 072 566	2 795 747	1 572 509	..	2 784 428	1 120 808	1 162 363
- 2002	3 389 947	1 119 126	2 495 619	2 276 315	..	2 670 314	1 250 892	1 236 454
- 2003	3 633 425	1 070 605	2 782 866	1 948 459	..	2 747 907	1 271 892	1 202 022
Passif agricole								
- 2001	866 058	174 152	554 863	335 982	..	687 531	157 098	188 132
- 2002	855 067	191 708	640 893	471 517	..	857 544	169 863	206 965
- 2003	994 499	198 499	513 120	416 782	..	1 138 509	187 474	212 835
Avoir net								
- 2001	3 271 626	898 414	2 240 884	1 236 527	..	2 096 897	963 710	974 231
- 2002	2 534 880	927 419	1 854 726	1 804 798	..	1 812 770	1 081 029	1 029 489
- 2003	2 638 926	872 106	2 269 746	1 531 677	..	1 609 398	1 084 418	989 187
Nouveaux investissements (nets)								
- 2001	131 836	28 634	125 389	5 745	..	112 175	33 840	35 209
- 2002	92 314	25 934	102 924	83 152	..	210 840	44 148	37 373
- 2003	152 755	22 183	91 615	63 061	..	138 150	53 054	38 594

Points d'importance

- L'Alberta a enregistré une chute de 3 p. 100 de son actif en 2003 comparativement à 2002.
- La valeur nette moyenne a chuté de 4 p. 100 en Alberta (989 000 \$).
- L'investissement moyen en Alberta s'est accru de 3,3 p. 100 (38 600 \$).

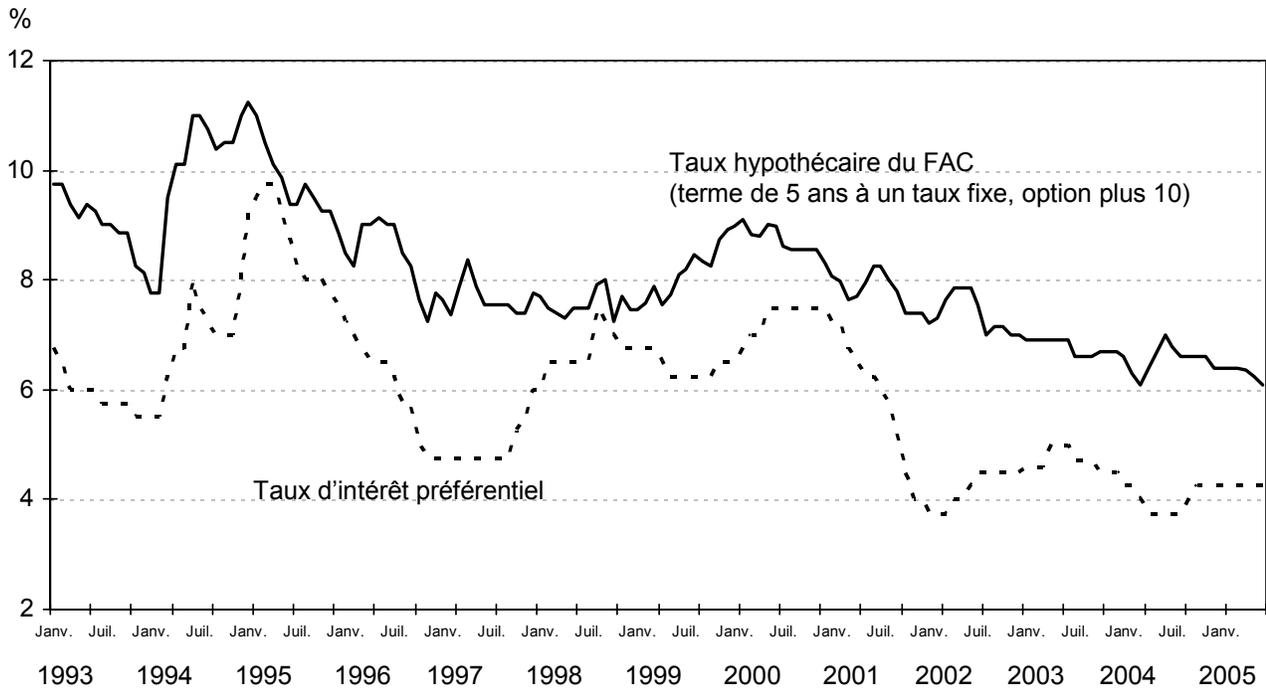
	Produits laitiers	Bovins	Porcs	Volaille	Fruits et légumes	Pommes de terre	Céréales	Toutes les fermes
COLOMBIE-BRITANNIQUE								
Actif agricole								
- 2001	3 462 048	1 008 746	1 433 501	2 449 193	923 890	1 934 574	1 054 486	1 320 323
- 2002	3 702 146	1 013 127	1 441 966	2 343 048	1 063 402	1 411 424	1 312 031	1 335 705
- 2003	4 061 588	910 749	914 546	3 229 244	1 093 369	3 338 976	857 375	1 419 411
Passif agricole								
- 2001	742 143	112 934	485 695	530 056	192 768	220 423	181 916	249 279
- 2002	713 112	124 964	522 762	439 508	192 417	94 052	192 169	238 167
- 2003	951 167	119 407	262 578	635 579	219 912	415 448	122 885	279 227
Avoir net								
- 2001	2 719 906	895 812	947 806	1 919 137	731 121	1 714 151	872 570	1 071 043
- 2002	2 989 034	888 163	919 204	1 903 540	870 984	1 317 371	1 119 862	1 097 539
- 2003	3 110 421	791 342	651 968	2 593 665	873 456	2 923 528	734 491	1 140 184
Nouveaux investissements (nets)								
- 2001	95 018	24 273	52 611	65 015	10 326	73 371	18 037	32 241
- 2002	152 673	22 897	40 583	65 297	29 410	30 831	45 148	40 606
- 2003	159 396	14 829	2 229	69 070	44 253	267 607	23 886	41 404

Points d'importance

- La Colombie-Britannique avait le plus d'actif en 2003 (1 419 000 \$ en moyenne).
- La Colombie-Britannique s'est classé au deuxième rang de la valeur nette moyenne (1 140 000 \$).

Source : Statistique Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada, Enquête financière sur les fermes.

Graphique B.5 : Taux hypothécaire du FAC et taux d'intérêt préférentiel, 1993-2005



Sources : Financement agricole Canada (FAC) et Revue de la Banque du Canada.

Tableau B.6 : Comparaison entre le Manitoba et Minnesota/Dakota du Nord du prix moyen des engrais et des carburants sélectionnés, 2004 et 2005

	Manitoba		Minnesota/Dakota du Nord	
	été 2005	automne 2004	été 2005	automne 2004
Azote (\$CAN/tonne)				
Anhydre d'ammoniaque (82-0-0)	632	577	509	517
Urée (46-0-0)	418	408	417	349
Phosphate (\$CAN/tonne)				
Phosphate mono-ammoniacal (11-52-0)	414	402	404	365
Potasse (\$CAN/tonne)				
Potasse (0-0-60)	265	232	301	215
Carburant (\$CAN/litre)				
Diesel	70	63	59	n.d.
Essence (ordinaire sans plomb)	77	69	67	n.d.

Source : La Corporation Thomsen.

Tableau B.7 : Comparaison entre l'Ontario et Michigan/Ohio/Indiana du prix moyen des engrais et des carburants sélectionnés, 2004 et 2005

	Ontario		Michigan/Ohio/Indiana	
	juin 2005	oct. 2004	juin 2005	oct. 2004
Azote (\$CAN/tonne)				
Anhydre d'ammoniaque (82-0-0)	678	643	667	599
Urée (46-0-0)	455	431	481	428
Solution d'azote 28	306	286	322	270
Nitrate d'ammonium	404	393	452	568
Phosphate (\$CAN/tonne)				
Phosphate mono-ammoniacal (11-52-0)	458	447	430	418
Phosphate dibasique d'ammonium (18-46-0)	456	449	425	396
Superphosphate triple (0-46-0)	452	445	401	386
Potasse (\$CAN/tonne)				
Potasse (0-0-60)	335	292	331	283
Carburant (\$CAN/litre)				
Diesel	75	68	66	59
Essence (ordinaire sans plomb)	85	82	70	67

Source : Collège Ridgeway, Université de Guelph.

Tableau B.8 : Intrants agricoles, Canada, 2000-2004

	2000	2001	2002	2003	2004
	(000 \$)				
Dépenses liées à la machinerie	3 469 013	3 548 803	3 456 889	3 585 287	3 831 820
Aliments achetés	3 788 765	4 343 432	5 100 539	5 020 528	5 041 139
Salaires	3 284 549	3 498 851	3 665 555	3 763 267	3 831 004
Engrais et chaux	2 067 308	2 333 899	2 260 171	2 511 406	2 527 859
Intérêts	2 536 214	2 498 844	2 365 925	2 312 588	2 261 537
Loyer	1 182 363	1 207 785	1 314 563	1 379 676	1 424 900
Pesticides	1 549 620	1 589 727	1 525 201	1 630 999	1 641 460
Achats de bétail	1 687 919	1 785 899	1 450 517	1 157 969	1 085 023
Semences	917 820	973 248	1 075 999	1 129 628	1 157 812
Réparations des bâtiments et clôtures	657 675	683 617	670 426	693 986	711 530
Électricité	610 367	645 094	680 937	692 628	714 847
Impôts fonciers	517 976	512 280	544 851	579 207	595 561
Assurance-récolte et grêle	299 442	340 015	429 032	545 071	525 527
Assurance commerciale	517 802	536 252	571 589	616 061	658 546
Insémination et vétérinaire	572 908	613 125	641 157	654 435	672 064
Autres*	2 943 677	3 143 924	3 131 559	3 470 076	3 526 179
Amortissement	4 330 416	4 455 851	4 520 971	4 551 180	4 491 786
Dépenses totales	30 933 834	32 710 646	33 405 881	34 293 992	34 698 594

Source : Statistique Canada, no. 21-012-XIF au catalogue, *Statistiques économiques agricoles, mai 2005*.

Note : Les montants des dépenses tiennent compte des remises du gouvernement.

*Inclus : Primes de stabilisation, combustibles pour le chauffage, fils et contenants, téléphone, irrigation, travail à forfait et autres dépenses.

Méthodologie sur la situation financière des exploitations agricoles

Tableau B.1 : Dette agricole et Graphique B.1 : Pourcentage de la dette agricole par type de prêteur

Les renseignements concernant la dette agricole et les sources de crédit proviennent de données publiées par la Division de l'agriculture de Statistique Canada, n° 21-014-XIF au catalogue, *Statistiques économiques agricoles*.

Tableau B.2 : Nombre de faillites agricoles et Graphique B.2 : Répartition des faillites agricoles

Les faillites ne représentent qu'une seule forme d'échec financier, et les statistiques sur les faillites ne rendent compte que d'une petite partie du nombre total d'agriculteurs qui abandonnent l'agriculture en raison de difficultés financières. Les données sur les faillites sont compilées et diffusées chaque mois par le Bureau du Surintendant des faillites.

Tableau B.3 : Portefeuille de prêts de Financement agricole Canada (FAC) et Graphique B.3 : Répartition du montant du portefeuille de prêt de FAC

Les données de Financement agricole Canada (FAC) sur le total des prêts en cours et des prêts approuvés sont tirées du rapport annuel de FAC 2004-2005. Les renseignements sur la répartition provinciale du total des prêts en cours proviennent de FAC.

Tableau B.4 : Nouveaux prêts enregistrés selon la LPAACFC et Graphique B.4 : Répartition du montant des nouveaux prêts enregistrés selon la LPAACFC

Les données sur les nouveaux prêts enregistrés selon la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC) proviennent des rapports sur le rendement du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du

Canada portant sur les années 1997-1998 à 2002-2003 et du rapport de l'Administration de la LPAACFC de 2003-2004 et 2004-2005. Les données sur la répartition du montant des nouveaux prêts enregistrés selon la LPAACFC, par province, ont été fournies par l'Administration de la LPAACFC.

Tableau B.5 : Actif, passif, avoir net et nouveaux investissements nets, par type de ferme

Les renseignements sur la valeur moyenne de l'actif agricole, de la dette, des nouveaux investissements nets de même que sur l'avoir net par type de ferme proviennent de l'Enquête financière sur les fermes de 2002, 2003 et 2004. L'Enquête financière sur les fermes est réalisée environ tous les deux ans par Statistique Canada pour Agriculture et Agroalimentaire Canada. On y trouve des données recueillies auprès d'un échantillon de fermes dont les revenus agricoles bruts sont de plus de 10 000 \$.

Les nouveaux investissements nets sont les achats de biens en immobilisation desquels on soustrait les ventes de biens en immobilisation. Le revenu net d'exploitation est le revenu agricole brut moins les dépenses.

Graphique B.5 : Taux hypothécaire de FAC et taux d'intérêt préférentiel

Le taux d'intérêt préférentiel du Canada est publié dans la *Revue de la Banque du Canada* (dont l'adresse électronique est www.bank-banque-canada.ca). Le taux hypothécaire de Financement agricole Canada (FAC) est établi pour un terme de cinq ans à un taux fixe plus dix.

Tableaux B.6 et B.7 : Prix moyens des engrais et des carburants sélectionnés

Les données sur les prix des engrais sont fournies à propos du Manitoba et de l'Ontario avec des comparaisons avec les États américains

attendants, par des consultants privés en vertu d'un contrat passé avec Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Tableau B.8 : Intrants agricoles

Les dépenses au titre des intrants agricoles tiennent compte des remises du gouvernement. Les remises réduisent certains coûts reliés aux intrants. Les achats entre fermes sont exclus.

Pour une description plus détaillée de la méthodologie empruntée, se référer à la publication de Statistique Canada, n° 21-012-XIF au catalogue, *Statistiques économiques agricoles*.

SECTION C

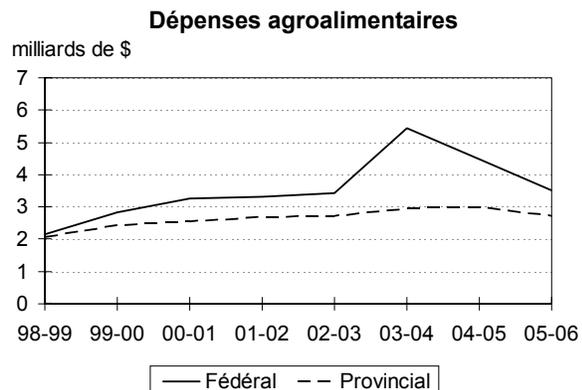
Dépenses publiques de soutien au secteur agroalimentaire

SOMMAIRE

- Les dépenses publiques sont constituées de toutes les sommes liées au secteur agroalimentaire qui entrent dans le calcul du déficit ou du surplus annuel des gouvernements fédéral et provinciaux. Ces dépenses comprennent les frais d'exploitation et d'immobilisations de même que les paiements ou les contributions versés au titre des programmes gouvernementaux.

- Les dépenses fédérales et provinciales pour 2003-2004, ainsi que pour les années antérieures, sont les données réelles provenant des comptes publics. Les dépenses fédérales et provinciales pour 2004-2005 sont des prévisions et incluent les budgets supplémentaires, dont les budgets supplémentaires des dépenses A et B pour les dépenses fédérales. Les dépenses fédérales et provinciales pour 2005-2006 sont des estimations budgétaires.

- Dans les faits saillants présentés ci-dessous, on fait référence aux dépenses publiques nettes, c'est-à-dire après déduction des recouvrements, à moins d'indication contraire.



Prévisions des dépenses fédérales en 2004-2005

- En 2004-2005, les dépenses fédérales devraient totaliser 4,5 milliards de dollars, soit un niveau de dépenses nettement supérieur à celui de la moyenne quinquennale de 1999-2000 à 2003-2004. Il s'agit toutefois d'une baisse de 17,8 p. 100 par rapport au niveau quasi-record atteint en 2003-2004 et justifié par une conjoncture exceptionnelle. Cette baisse s'explique par la diminution des dépenses des programmes dont celles associées à la catégorie "soutien et stabilisation du revenu". Les dépenses de programmes dans leur ensemble devraient

atteindre 3,15 milliards de dollars, un niveau élevé par rapport à la moyenne quinquennale de 1999-2000 à 2003-2004.

- Les dépenses au titre des paiements de programmes représentent 51,9 p. 100 de l'aide fédérale au secteur agroalimentaire en 2004-2005. La recherche et l'inspection représentent pour 21,4 p. 100 tandis que les catégories liées au développement régional, au commerce et à l'environnement comptent ensemble pour 8,7 p. 100 de l'aide fédérale.

Prévisions des dépenses provinciales en 2004-2005

- Les dépenses de l'ensemble des gouvernements provinciaux devraient atteindre 3 milliards de dollars en 2004-2005, soit une hausse de 1,7 p. 100. La plupart des provinces devraient afficher une hausse de leurs dépenses. Toutefois, on prévoit un certain recul dans les dépenses provinciales en Saskatchewan, en Ontario et à Terre-Neuve-Labrador.

- À Terre-Neuve-Labrador, les dépenses totales devraient reculer de 25,5 p. 100 par rapport à l'année précédente pour s'établir à 10,6 millions de dollars. Cette baisse s'explique principalement par une réduction des dépenses de programmes, dont celles associées à la catégorie "aide au financement".

- À l'Île-du-Prince-Édouard, les dépenses totales devraient augmenter de 17,4 p. 100 par rapport à l'année précédente pour s'établir à 40,5 millions de dollars. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des dépenses de fonctionnement et des dépenses de programmes, dont celles associées à la catégorie "soutien et stabilisation du revenu".

- En Nouvelle-Écosse, les dépenses totales devraient augmenter de 15,0 p. 100 par rapport à l'année précédente pour s'établir à 49,4 millions de dollars. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des dépenses de programmes dans les catégories "aide spéciale et réduction des coûts", "inspection des aliments" et "marketing et commercialisation".

- Au Nouveau-Brunswick, les dépenses totales devraient augmenter de 37,5 p. 100 par rapport à l'année précédente pour s'établir à 31,9 millions de dollars. Cette hausse s'explique principalement par

une augmentation des dépenses de programmes comme celles dans la catégorie "soutien et stabilisation du revenu".

- Au Québec, les dépenses totales devraient s'établir à 708 millions de dollars, ce qui correspond à un niveau similaire à celui de l'année précédente. Il est à noter que seules les dépenses de programmes dans leur ensemble affichent une légère baisse par rapport à l'année précédente. Les dépenses de fonctionnement et les dépenses fiscales affichent les hausses les plus significatives tandis que les dépenses associées aux catégories "aide spéciale et réduction des coûts" et "recherche" affichent les réductions les plus marquées.

- En Ontario, les dépenses totales devraient s'établir à 354,5 millions de dollars, en baisse de 22,1 p. 100 par rapport à l'année précédente. Il est à noter que seules les dépenses de programmes affichent une baisse et, parmi celles-ci, les plus significatives sont celles associées aux catégories "soutien et stabilisation du revenu", "aide spéciale et réduction des coûts", "inspection des aliments", "développement régional et rural" et "environnement".

- Au Manitoba, on prévoit que les dépenses totales se maintiendront à 197 millions de dollars, soit au même niveau que l'année précédente. Au niveau des dépenses de programmes, les baisses les plus importantes se retrouvent dans les catégories "assurance production" et "développement régional et rural". Les hausses les plus significatives se retrouvent dans les catégories "inspection des aliments" et "marketing et commercialisation".

- En Saskatchewan, les dépenses totales devraient s'établir à 388,8 millions de dollars, en baisse de 9,9 p. 100 par rapport à l'année précédente. On observe une baisse dans chacun des grands postes de dépenses : fonctionnement, capital, programmes et dépenses fiscales. Les dépenses des programmes sont celles qui ont le plus reculé, en particulier dans les catégories "aide spéciale et réduction des coûts", "assurance production" et "aide au financement".

- En Alberta, les dépenses brutes totales devraient s'établir à 1,2 milliard de dollars, accusant une légère baisse par rapport à l'année précédente. Toutefois, les dépenses provinciales nettes totales affichent hausse de 16,3 p. 100 au cours de la même période; cette hausse résulte du

niveau beaucoup plus faible des recouvrements. Il est à noter que les recouvrements ont été exceptionnellement élevés en 2003-2004.

- En Colombie-Britannique, les dépenses totales devraient s'établir à 87,3 millions de dollars, en hausse de 15,1 p. 100 par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation des dépenses de programmes dont celles allouées aux catégories "aide spéciale et réduction des coûts", "recherche" et "inspection des aliments".

Budget des dépenses fédérales et provinciales en 2005-2006

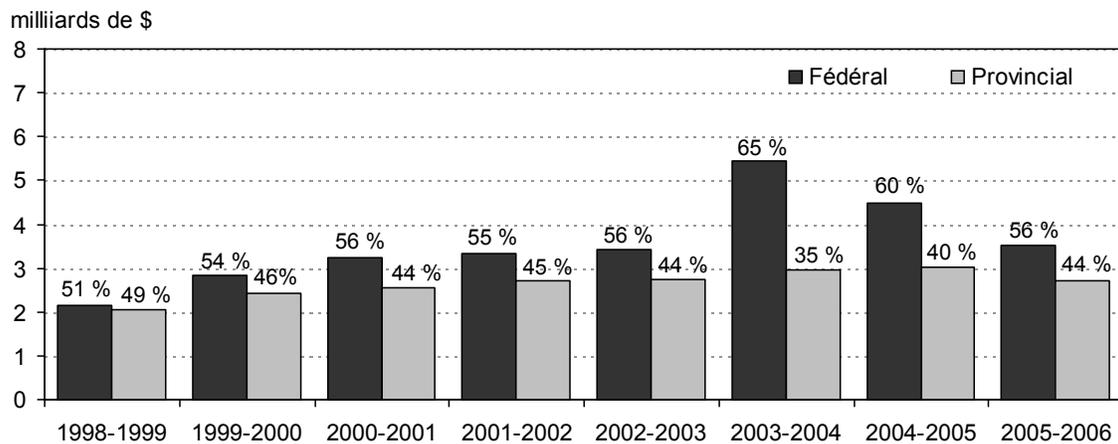
- Selon l'information provenant des budgets, les dépenses fédérales totales en 2005-2006 sont estimées à 3,5 milliards de dollars tandis que les dépenses provinciales totales sont estimées à 2,7 milliards de dollars. Les dépenses des gouvernements fédéral et provinciaux devraient donc accuser une baisse en 2005-2006 par rapport aux années précédentes. Dans l'ensemble, elles se maintiendraient toutefois à un niveau similaire à celui de la moyenne quinquennale de 1999-2000 à 2003-2004. On prévoit donc un retour à la normale dans les dépenses fédérales et provinciales, après deux années caractérisées par des niveaux exceptionnels d'aide pour répondre aux difficultés financières des producteurs affectés par l'ESB ou par des conditions de production défavorables dans les cultures.

- Il faut noter que les résultats pour 2005-2006 sont basés sur des informations préliminaires et le portrait des dépenses fédérales et provinciales pourrait être différent lorsque les données réelles seront disponibles.

Tableau C.1 : Dépenses publiques fédérales et provinciales de soutien au secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 1998-1999 à 2005-2006

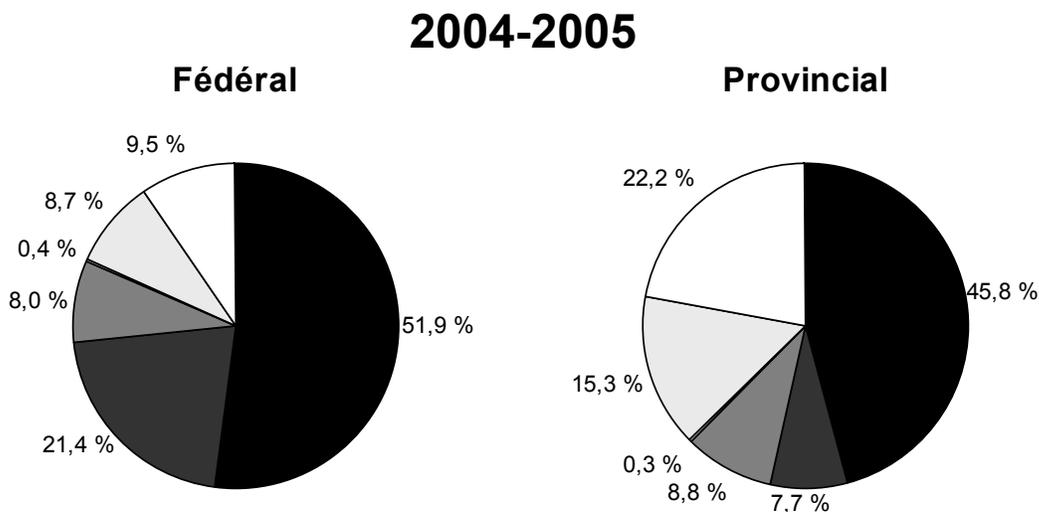
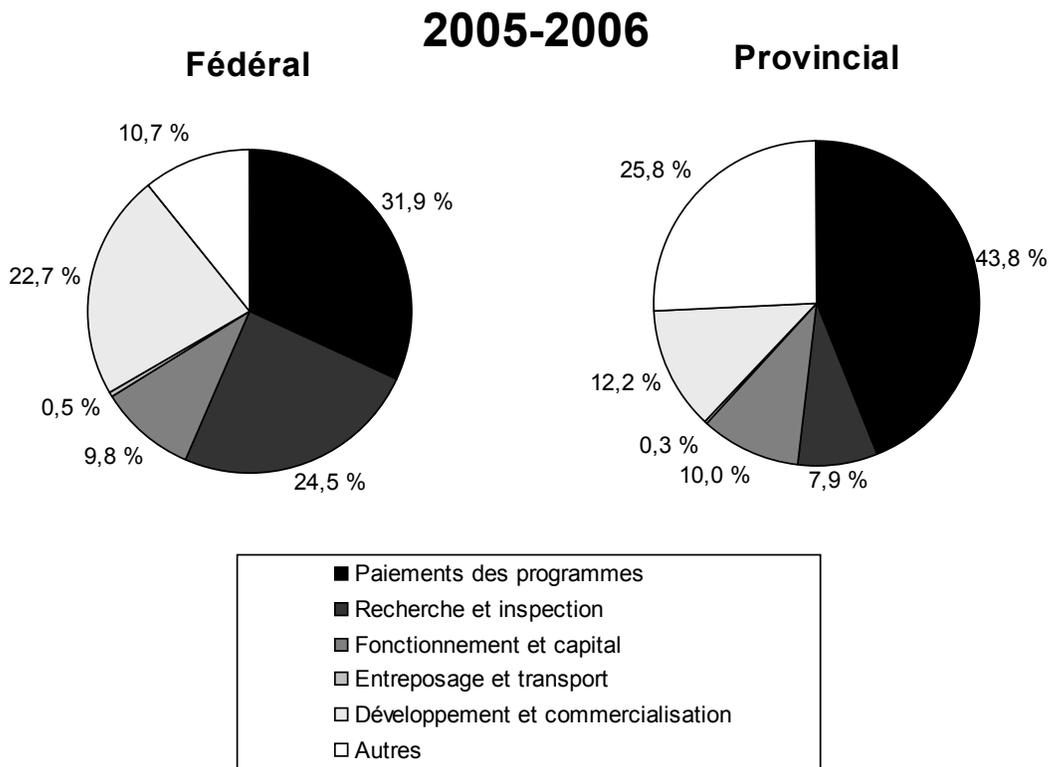
Réparties		1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations
(000 \$)									
T.-N.	Fédéral	6 573	8 424	4 561	7 693	8 239	6 941	8 819	5 373
	Provincial	10 425	9 626	10 247	9 351	10 532	14 229	10 607	15 000
	% Féd.	38,7	46,7	30,8	45,1	43,9	32,8	45,4	26,4
Î.-P.-É.	Fédéral	26 534	26 941	33 480	39 538	45 996	40 360	46 836	24 545
	Provincial	18 202	23 556	36 396	29 558	29 804	34 463	40 456	31 341
	% Féd.	59,3	53,4	47,9	57,2	60,7	53,9	53,7	43,9
N.-É.	Fédéral	23 908	24 905	22 049	35 613	31 159	41 360	32 660	22 806
	Provincial	38 922	39 247	39 774	44 789	40 672	42 934	49 380	42 759
	% Féd.	38,1	38,8	35,7	44,3	43,4	49,1	39,8	34,8
N.-B.	Fédéral	27 537	24 655	24 964	40 724	30 608	48 187	45 531	25 260
	Provincial	21 597	32 316	24 109	20 814	22 722	23 201	31 905	30 711
	% Féd.	56,0	43,3	50,9	66,2	57,4	67,5	58,8	45,1
Qc	Fédéral	265 036	392 172	448 436	346 784	330 421	591 420	545 526	376 069
	Provincial	539 308	527 309	732 815	591 705	670 114	704 003	707 981	739 390
	% Féd.	33,0	42,7	38,0	37,0	33,0	45,7	43,5	33,7
Ont.	Fédéral	355 969	421 156	457 696	581 353	588 096	847 129	713 878	553 215
	Provincial	324 654	363 029	451 528	372 421	424 849	455 240	354 524	334 484
	% Féd.	52,3	53,7	50,3	61,0	58,1	65,0	66,8	62,3
Man.	Fédéral	232 345	351 272	431 952	320 400	387 957	512 214	479 017	414 072
	Provincial	141 458	222 186	204 801	165 555	179 213	197 341	197 044	221 262
	% Féd.	62,2	61,3	67,8	65,9	68,4	72,2	70,9	65,2
Sask.	Fédéral	453 814	860 051	935 063	881 161	834 315	1 269 014	1 000 247	821 828
	Provincial	463 101	450 605	334 387	501 300	393 007	431 678	388 804	453 542
	% Féd.	49,5	65,6	73,7	63,7	68,0	74,6	72,0	64,4
Alb.	Fédéral	395 292	479 936	508 864	675 079	744 945	1 494 122	924 638	741 366
	Provincial	440 445	702 307	646 228	895 355	886 312	980 528	1 140 430	787 652
	% Féd.	47,3	40,6	44,1	43,0	45,7	60,4	44,8	48,5
C.-B.	Fédéral	87 053	91 485	95 515	126 092	101 636	200 102	252 569	144 709
	Provincial	69 219	63 694	78 703	73 007	75 983	75 855	87 295	49 668
	% Féd.	55,7	59,0	54,8	63,3	57,2	72,5	74,3	74,4
Autres	Fédéral	288 243	142 319	284 334	270 146	320 697	392 503	425 294	378 241
	Provincial	-	-	-	-	-	-	-	-
	% Féd.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Canada	Fédéral	2 162 305	2 823 315	3 246 914	3 324 582	3 424 068	5 443 353	4 475 015	3 507 484
	Provincial	2 067 332	2 433 874	2 558 987	2 703 856	2 733 208	2 959 473	3 008 426	2 705 811
	% Féd.	51,1	53,7	55,9	55,1	55,6	64,8	59,8	56,5

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Graphique C.1 : Dépenses publiques fédérales et provinciales de soutien au secteur agroalimentaire, Canada, 1998-1999 à 2005-2006

% = % des dépenses agroalimentaires totales

Graphique C.2 : Dépenses publiques fédérales et provinciales par catégorie principale



Paielements des programmes. Comprend le soutien et la stabilisation du revenu, l'aide spéciale et la réduction des coûts, l'assurance production et l'aide au financement.

Recherche et inspection. Comprend les dépenses d'administration (p. ex., les salaires) et de capital ainsi que les subventions et les contributions.

Fonctionnement et capital. Comprend les dépenses générales en administration et en gestion, en politiques, en information et en soutien statistique.

Entreposage et transport. Comprend les paiements des programmes d'entreposage et de transport.

Programmes de commercialisation et de développement. Comprend les dépenses d'administration et de capital ainsi que les subventions et les contributions pour le développement régional, la commercialisation et l'environnement.

Autres. Comprend les paiements pour l'aide alimentaire et internationale, la vulgarisation, l'enseignement, les programmes sociaux et les dépenses fiscales.

Tableau C.2 : Dépenses publiques de soutien au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2002-2003 à 2005-2006

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations
	(000 \$)							
CANADA								
A. Dépenses de fonctionnement	612 653	688 146	696 113	675 371	1 162 289	1 246 174	1 313 461	1 210 480
B. Dépenses de capital	131 348	54 295	66 822	73 401	50 613	45 824	64 819	45 505
C. Dépenses de programmes	1 774 454	2 162 598	1 970 684	1 660 671	2 483 621	4 443 296	3 150 635	2 290 299
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	1 026 175	718 484	711 722	753 124	1 504 210	2 895 519	812 332	463 684
c.2 Aide spéciale et réduction de coûts	24 159	678 158	419 972	162 822	6 915	497 014	1 164 265	196 018
c.3 Assurance production (1)	244 715	265 813	257 199	278 197	213 406	346 336	342 546	346 210
c.4 Aide au financement	70 749	65 531	48 334	51 932	42 655	35 071	31 998	126 432
c.5 Entreposage et transport	7 872	8 574	8 408	8 414	16 045	12 913	16 967	16 967
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	17 028	15 792	16 291	24 432	5 364	2 794	545	864
c.7 Recherche	79 313	84 037	74 473	68 324	16 490	12 122	11 222	18 770
c.8 Inspection des aliments	54 770	48 358	46 978	36 310	10 273	19 682	82 757	42 180
c.9 Aide alimentaire	-	142	-	-	318 178	390 982	424 014	377 005
c.10 Marketing et commercialisation	22 287	31 612	106 164	29 638	119 366	109 378	113 136	497 932
c.11 Développement rural et régional	83 334	77 861	118 145	63 782	92 764	81 635	90 384	84 626
c.12 Environnement	22 059	45 249	43 639	59 440	19 588	35 410	54 977	116 633
c.13 Enseignement	98 761	102 296	99 224	101 896	113 000	522	25	56
c.14 Vulgarisation	23 233	20 692	20 136	22 360	5 367	3 917	5 468	2 921
D. Dépenses fiscales	364 559	394 860	404 949	434 234	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	2 883 014	3 299 899	3 138 568	2 843 677	3 696 523	5 735 294	4 528 915	3 546 284
Recouvrements	(149 807)	(340 426)	(130 142)	(137 866)	(272 456)	(291 941)	(53 900)	(38 800)
Total, dépenses nettes	2 733 208	2 959 473	3 008 426	2 705 811	3 424 068	5 443 353	4 475 015	3 507 484
TERRE-NEUVE								
A. Dépenses de fonctionnement	6 302	6 679	6 194	6 965	2 714	3 035	3 356	3 129
B. Dépenses de capital	506	511	683	2 283	123	116	170	119
C. Dépenses de programmes	3 724	7 039	3 730	5 753	6 064	4 526	5 435	2 227
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	438	646	115	209	747	2 687	4 084	665
c.2 Aide spéciale et réduction de coûts	50	154	1 262	1 572	1	186	479	37
c.3 Assurance production (1)	62	52	33	36	137	86	70	71
c.4 Aide au financement	2 155	4 500	-	-	131	0	(0)	0
c.5 Entreposage et transport	-	-	250	250	-	-	-	-
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	-	-	-	-	2 827	398	1	2
c.7 Recherche	-	317	518	1 238	7	7	5	31
c.8 Inspection des aliments	-	-	-	-	9	25	14	99
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	205	330	411	699	34	76	56	81
c.11 Développement rural et régional	-	-	-	-	2 146	1 037	652	963
c.12 Environnement	-	206	337	805	6	15	31	270
c.13 Enseignement	543	620	680	820	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	270	213	123	123	20	9	43	7
D. Dépenses fiscales	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	10 532	14 229	10 607	15 000	8 901	7 677	8 961	5 475
Recouvrements	-	-	-	-	(662)	(736)	(141)	(102)
Total, dépenses nettes	10 532	14 229	10 607	15 000	8 239	6 941	8 819	5 373

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

(1) Depuis le 1er avril 2003, le programme d'assurance-récolte a été remplacé par le programme d'assurance production.

Tableau C.2 : Dépenses publiques de soutien au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2002-2003 à 2005-2006 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations
(000 \$)								
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD								
A. Dépenses de fonctionnement	10 321	9 903	12 690	11 127	10 870	12 266	13 301	12 386
B. Dépenses de capital	35	1 500	-	-	490	460	669	469
C. Dépenses de programmes	17 480	22 378	27 240	20 212	37 272	30 565	33 422	12 090
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	5 803	4 087	11 835	8 109	12 459	19 150	17 801	3 036
c.2 Aide spéciale et réduction de coûts	1 087	4 561	518	519	2	3 060	8 624	476
c.3 Assurance production (1)	1 668	1 399	2 311	2 279	1 677	2 177	2 751	2 780
c.4 Aide au financement	1 051	2 428	3 200	-	534	564	432	1 820
c.5 Entreposage et transport	9	13	12	11	-	-	-	-
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	-	-	-	-	10	9	6	9
c.7 Recherche	2 271	2 406	2 218	2 298	24	225	153	223
c.8 Inspection des aliments	153	528	422	368	46	1 057	951	661
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	388	1 199	776	733	181	315	396	346
c.11 Développement rural et régional	141	145	85	-	4 193	2 606	762	871
c.12 Environnement	1 512	1 932	1 226	1 772	35	1 363	1 491	1 843
c.13 Enseignement	3 207	3 461	3 243	3 304	18 030	-	-	-
c.14 Vulgarisation	189	219	1 394	820	81	38	56	26
D. Dépenses fiscales	1 968	1 968	1 968	1 968	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	29 804	35 749	41 899	33 307	48 632	43 290	47 392	24 945
Recouvrements	-	(1 286)	(1 443)	(1 966)	(2 636)	(2 930)	(556)	(400)
Total, dépenses nettes	29 804	34 463	40 456	31 341	45 996	40 360	46 836	24 545
NOUVELLE-ÉCOSSE								
A. Dépenses de fonctionnement	10 560	9 098	10 878	10 981	14 009	15 683	16 540	15 396
B. Dépenses de capital	521	543	503	545	635	579	846	594
C. Dépenses de programmes	28 080	31 690	36 495	29 694	19 934	28 790	15 977	7 322
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	7 126	8 231	3 915	4 021	12 254	20 148	5 194	1 727
c.2 Aide spéciale et réduction de coûts	13	355	7 373	235	22	1 619	6 625	537
c.3 Assurance production (1)	186	216	178	215	210	388	285	288
c.4 Aide au financement	617	401	884	600	326	63	251	915
c.5 Entreposage et transport	138	143	89	97	-	-	-	-
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	-	-	-	-	13	12	7	11
c.7 Recherche	1 000	1 000	1 011	1 000	1 571	987	25	153
c.8 Inspection des aliments	1 849	3 207	4 347	3 467	45	127	88	499
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	1 910	2 121	3 277	2 660	615	1 160	2 220	406
c.11 Développement rural et régional	-	-	-	-	4 574	4 140	985	1 346
c.12 Environnement	3 347	3 312	2 622	3 043	113	49	148	1 344
c.13 Enseignement	9 568	10 443	10 524	12 130	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	2 327	2 262	2 273	2 226	190	97	149	98
D. Dépenses fiscales	1 511	1 603	1 504	1 540	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	40 672	42 934	49 380	42 759	34 578	45 052	33 363	23 313
Recouvrements	-	-	-	-	(3 420)	(3 692)	(703)	(506)
Total, dépenses nettes	40 672	42 934	49 380	42 759	31 159	41 360	32 660	22 806

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

(1) Depuis le 1er avril 2003, le programme d'assurance-récolte a été remplacé par le programme d'assurance production.

Tableau C.2 : Dépenses publiques de soutien au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2002-2003 à 2005-2006 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations
	(000 \$)							
NOUVEAU-BRUNSWICK								
A. Dépenses de fonctionnement	11 669	11 776	12 242	12 225	13 929	15 389	16 283	15 175
B. Dépenses de capital	638	496	519	670	629	588	822	577
C. Dépenses de programmes	9 401	9 408	17 715	16 331	19 435	35 954	29 110	10 000
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	2 314	3 580	11 764	11 020	12 304	24 232	18 674	2 409
c.2 Aide spéciale et réduction de coûts	111	731	647	-	3	1 839	6 275	559
c.3 Assurance production (1)	748	547	526	669	755	843	839	848
c.4 Aide au financement	-	-	-	-	383	529	156	1 426
c.5 Entreposage et transport	-	330	-	-	-	-	-	-
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	112	170	599	591	208	40	7	11
c.7 Recherche	1 973	254	530	315	32	1 303	1 253	1 105
c.8 Inspection des aliments	226	224	165	392	73	158	68	489
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	-	-	-	-	197	391	330	408
c.11 Développement rural et régional	98	453	209	172	5 303	5 428	841	1 037
c.12 Environnement	1 196	579	1 353	980	38	1 143	583	1 674
c.13 Enseignement	2 169	2 058	1 567	1 572	-	-	-	-
c.14 Vulgarisation	454	482	356	620	140	48	85	32
D. Dépenses fiscales	1 465	1 597	1 461	1 497	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	23 172	23 277	31 937	30 722	33 992	51 931	46 214	25 752
Recouvrements	(450)	(76)	(31)	(11)	(3 384)	(3 744)	(684)	(492)
Total, dépenses nettes	22 722	23 201	31 905	30 711	30 608	48 187	45 531	25 260
QUÉBEC								
A. Dépenses de fonctionnement	193 763	199 669	210 669	212 599	181 678	198 843	215 660	200 285
B. Dépenses de capital	19 416	1 258	2 344	1 279	7 988	7 395	10 739	7 539
C. Dépenses de programmes	371 867	408 292	384 289	406 172	183 758	432 298	328 057	174 673
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	219 121	221 772	237 569	260 505	115 146	248 078	97 335	44 862
c.2 Aide spéciale et réduction de coûts	60	46 211	7 729	1	36	143 010	171 629	57 599
c.3 Assurance production (1)	13 359	9 086	12 710	10 774	11 847	14 086	18 818	19 019
c.4 Aide au financement	25 290	28 078	23 247	27 800	4 559	6 399	3 626	16 146
c.5 Entreposage et transport	-	-	-	-	-	-	-	-
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	841	510	510	350	676	501	90	143
c.7 Recherche	16 114	22 414	9 933	10 081	451	486	375	2 014
c.8 Inspection des aliments	34 793	19 763	17 358	17 500	2 001	2 919	1 062	6 453
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	13 505	11 827	12 682	18 277	3 030	4 486	5 566	5 096
c.11 Développement rural et régional	5 348	4 000	10 113	3 076	8 459	11 064	12 417	5 831
c.12 Environnement	8 941	14 449	22 812	26 442	1 294	662	16 275	17 062
c.13 Enseignement	20 239	18 227	18 291	17 785	35 460	-	-	-
c.14 Vulgarisation	14 257	11 955	11 336	13 583	800	606	864	448
D. Dépenses fiscales	85 069	94 783	110 680	119 340	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	670 114	704 003	707 981	739 390	373 424	638 536	554 456	382 497
Recouvrements	-	-	-	-	(43 003)	(47 116)	(8 930)	(6 428)
Total, dépenses nettes	670 114	704 003	707 981	739 390	330 421	591 420	545 526	376 069

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

(1) Depuis le 1er avril 2003, le programme d'assurance-récolte a été remplacé par le programme d'assurance production.

Tableau C.2 : Dépenses publiques de soutien au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2002-2003 à 2005-2006 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations
	(000 \$)							
ONTARIO								
A. Dépenses de fonctionnement	118 088	113 636	145 302	118 692	272 574	300 134	322 874	298 119
B. Dépenses de capital	43 402	194	6 120	9 900	12 256	11 398	16 386	11 503
C. Dépenses de programmes	285 607	333 324	201 510	210 746	369 243	608 215	388 244	253 401
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	169 901	142 706	85 000	74 100	263 096	485 944	101 547	103 636
c.2 Aide spéciale et réduction de coûts	774	68 196	15 376	19 739	6 676	76 393	201 760	33 408
c.3 Assurance production (1)	25 983	24 980	30 000	32 500	27 056	29 216	55 023	55 612
c.4 Aide au financement	3 694	2 724	76	76	4 385	(4 603)	4 003	3 946
c.5 Entreposage et transport	-	-	-	-	-	-	-	-
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	8 335	1 247	2 099	2 099	833	1 002	138	218
c.7 Recherche	38 690	38 620	38 540	37 650	8 760	1 181	989	3 007
c.8 Inspection des aliments	10 885	18 808	9 520	9 500	3 461	2 777	5 668	9 800
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	1 829	10 640	1 869	1 869	3 444	5 342	6 582	8 046
c.11 Développement rural et régional	17 071	8 173	5 523	9 056	11 636	8 671	10 677	9 050
c.12 Environnement	125	8 913	4 492	14 892	1 468	1 007	314	26 043
c.13 Enseignement	8 200	8 200	8 900	8 900	37 270	345	-	-
c.14 Vulgarisation	120	115	115	365	1 159	941	1 543	634
D. Dépenses fiscales	23 380	23 275	23 471	23 445	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	470 477	470 428	376 402	362 782	654 073	919 747	727 504	563 023
Recouvrements	(45 628)	(15 188)	(21 877)	(28 298)	(65 977)	(72 618)	(13 625)	(9 808)
Total, dépenses nettes	424 849	455 240	354 524	334 484	588 096	847 129	713 878	553 215
MANITOBA								
A. Dépenses de fonctionnement	42 368	43 797	45 657	65 981	120 798	134 396	146 123	133 585
B. Dépenses de capital	1 120	849	5 155	6 040	5 205	4 930	7 099	4 983
C. Dépenses de programmes	102 583	116 985	108 909	93 340	289 973	404 294	331 699	279 752
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	43 853	53 993	52 596	52 501	202 643	282 733	117 796	65 437
c.2 Aide spéciale et réduction de coûts	1 170	1 200	1 358	1 183	23	22 659	131 070	8 600
c.3 Assurance production (1)	27 978	31 694	21 673	23 098	35 907	48 934	32 727	33 077
c.4 Aide au financement	1 353	1 266	1 520	1 802	8 225	6 643	5 656	27 526
c.5 Entreposage et transport	-	-	-	-	2 833	2 692	3 538	4 164
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	399	364	365	368	105	100	60	95
c.7 Recherche	1 101	1 101	1 101	1 201	880	4 664	5 697	5 505
c.8 Inspection des aliments	1 978	2 347	5 031	2 589	717	1 374	649	4 162
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	700	1 000	5 613	2 000	18 975	19 604	19 003	106 731
c.11 Développement rural et régional	16 296	15 496	11 172	(864)	13 520	9 040	10 124	12 636
c.12 Environnement	674	1 075	1 357	1 657	5 639	5 411	4 846	11 569
c.13 Enseignement	7 040	7 405	7 081	7 806	-	33	-	-
c.14 Vulgarisation	43	43	44	-	505	407	534	249
D. Dépenses fiscales	36 678	38 268	40 279	58 408	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	182 749	199 898	200 000	223 770	415 976	543 620	484 920	418 321
Recouvrements	(3 537)	(2 558)	(2 956)	(2 507)	(28 020)	(31 407)	(5 903)	(4 249)
Total, dépenses nettes	179 213	197 341	197 044	221 262	387 957	512 214	479 017	414 072

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

(1) Depuis le 1er avril 2003, le programme d'assurance-récolte a été remplacé par le programme d'assurance production.

Tableau C.2 : Dépenses publiques de soutien au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2002-2003 à 2005-2006 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations
	(000 \$)							
SASKATCHEWAN								
A. Dépenses de fonctionnement	45 555	47 159	42 699	46 093	207 176	209 327	212 882	193 800
B. Dépenses de capital	1 590	3 571	10	225	8 417	7 265	9 986	7 010
C. Dépenses de programmes	287 606	311 341	284 222	343 094	664 033	1 098 708	785 682	626 996
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	106 298	98 776	101 526	199 976	462 941	813 840	284 090	152 397
c.2 Aide spéciale et réduction de coûts	-	46 304	39 957	555	50	40 098	286 347	20 055
c.3 Assurance production (1)	98 462	89 645	80 224	77 955	64 445	136 393	115 277	116 510
c.4 Aide au financement	23 887	15 916	11 365	13 548	16 492	17 356	12 206	49 987
c.5 Entreposage et transport	7 725	8 089	8 057	8 056	8 556	6 718	8 828	7 872
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	64	1 368	74	74	169	148	84	133
c.7 Recherche	15 944	15 223	12 725	12 416	2 248	2 277	2 086	3 484
c.8 Inspection des aliments	4 466	3 411	2 386	2 444	1 551	2 643	1 239	6 531
c.9 Aide alimentaire	-	142	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	140	418	245	298	54 895	46 660	39 139	221 510
c.11 Développement rural et régional	23 156	27 687	27 174	27 175	24 739	24 171	28 347	31 988
c.12 Environnement	6 206	3 547	-	-	4 920	7 742	7 230	15 879
c.13 Enseignement	85	63	-	-	22 240	55	25	56
c.14 Vulgarisation	1 173	752	490	596	787	608	785	595
D. Dépenses fiscales	104 700	116 400	107 520	110 424	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	439 451	478 471	434 451	499 836	879 627	1 315 301	1 008 551	827 806
Recouvrements	(46 444)	(46 793)	(45 647)	(46 294)	(45 312)	(46 288)	(8 304)	(5 978)
Total, dépenses nettes	393 007	431 678	388 804	453 542	834 315	1 269 014	1 000 247	821 828
ALBERTA								
A. Dépenses de fonctionnement	145 862	214 363	186 051	167 677	264 995	274 731	277 634	255 976
B. Dépenses de capital	62 577	44 601	50 547	51 070	11 507	9 922	13 534	9 501
C. Dépenses de programmes	628 826	886 063	850 859	517 028	530 388	1 272 684	644 725	483 990
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	458 013	161 118	184 076	130 469	396 336	890 568	138 782	73 083
c.2 Aide spéciale et réduction de coûts	3 577	503 914	335 147	139 017	89	197 871	313 845	68 787
c.3 Assurance production (1)	69 715	103 812	104 221	125 271	63 476	106 470	109 389	110 559
c.4 Aide au financement	12 701	10 217	8 042	8 106	6 673	7 832	5 349	23 055
c.5 Entreposage et transport	-	-	-	-	4 544	3 393	4 458	4 739
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	7 024	12 133	12 350	20 950	349	207	114	180
c.7 Recherche	1 658	1 980	676	1 487	786	592	513	2 437
c.8 Inspection des aliments	-	-	-	-	1 930	5 392	1 670	8 253
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	2 985	3 622	80 189	3 103	35 219	28 863	30 249	144 788
c.11 Développement rural et régional	21 225	21 906	63 870	25 168	14 352	13 246	21 782	17 058
c.12 Environnement	-	11 235	9 441	9 849	5 272	17 329	17 507	30 397
c.13 Enseignement	47 710	51 818	48 937	49 579	-	70	-	-
c.14 Vulgarisation	4 218	4 307	3 910	4 029	1 361	851	1 067	652
D. Dépenses fiscales	102 795	110 028	111 161	110 667	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	940 060	1 255 054	1 198 618	846 442	806 891	1 557 337	935 892	749 467
Recouvrements	(53 748)	(274 526)	(58 188)	(58 790)	(61 946)	(63 215)	(11 254)	(8 101)
Total, dépenses nettes	886 312	980 528	1 140 430	787 652	744 945	1 494 122	924 638	741 366

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

(1) Depuis le 1er avril 2003, le programme d'assurance-récolte a été remplacé par le programme d'assurance production.

Tableau C.2 : Dépenses publiques de soutien au secteur agroalimentaire, par catégorie, Canada et provinces, 2002-2003 à 2005-2006 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations
	(000 \$)							
COLOMBIE-BRITANNIQUE								
A. Dépenses de fonctionnement	28 166	32 068	23 732	23 031	73 546	82 369	88 808	82 630
B. Dépenses de capital	1 543	772	943	1 389	3 362	3 170	4 570	3 208
C. Dépenses de programmes	39 280	36 078	55 715	18 303	42 824	134 759	162 990	61 607
c.1 Soutien et stabilisation du revenu	13 308	23 575	23 327	12 214	25 990	107 500	27 019	16 432
c.2 Aide spéciale et réduction de coûts	17 317	6 531	10 605	-	15	10 279	36 960	5 958
c.3 Assurance production (1)	6 554	4 381	5 322	5 400	7 897	7 743	7 368	7 446
c.4 Aide au financement	-	-	-	-	946	288	318	1 610
c.5 Entreposage et transport	-	-	-	-	111	110	144	193
c.6 Sociaux et main-d'oeuvre	253	0	295	-	68	378	38	61
c.7 Recherche	562	721	7 221	639	1 388	178	126	811
c.8 Inspection des aliments	420	72	7 749	50	441	3 210	71 350	5 234
c.9 Aide alimentaire	-	-	-	-	-	-	-	-
c.10 Marketing et commercialisation	626	454	1 101	-	2 776	2 480	9 594	10 521
c.11 Développement rural et régional	-	-	-	-	2 528	2 022	3 181	2 610
c.12 Environnement	58	-	-	-	340	289	6 550	10 551
c.13 Enseignement	-	-	-	-	-	20	-	-
c.14 Vulgarisation	181	345	96	-	324	262	342	180
D. Dépenses fiscales	6 994	6 937	6 905	6 945	-	-	-	-
Total partiel, dépenses brutes	75 983	75 855	87 295	49 668	119 733	220 298	256 369	147 445
Recouvrements	-	-	-	-	(18 097)	(20 196)	(3 800)	(2 735)
Total, dépenses nettes	75 983	75 855	87 295	49 668	101 636	200 102	252 569	144 709

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

(1) Depuis le 1er avril 2003, le programme d'assurance-récolte a été remplacé par le programme d'assurance production.

Tableau C.3 : Recherche et inspection au soutien du secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2002-2003 à 2005-2006

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations
	(000 \$)							
CANADA								
Dépenses de recherche								
- fonctionnement	44 754	45 437	32 475	26 702	282 136	315 494	303 738	295 228
- capital	1 949	3 288	9 131	12 116	32 524	14 846	10 202	14 751
- programme	79 313	84 037	74 473	68 324	16 490	12 122	11 222	18 770
Total, Recherche	126 016	132 762	116 079	107 142	331 150	342 462	325 162	328 749
Dépenses d'inspection								
- fonctionnement	58 079	64 822	76 597	80 278	493 332	487 067	534 634	481 376
- capital	2 264	423	1 044	293	6 254	6 606	28 319	14 874
- programme	54 770	48 358	46 978	36 310	10 273	19 682	82 757	42 180
Total, Inspection	115 112	113 603	124 618	116 880	509 859	513 355	645 710	538 430
TERRE-NEUVE								
Dépenses de recherche								
- fonctionnement	-	-	-	-	686	795	797	775
- capital	22	6	7	8	79	37	27	39
- programme	-	317	518	1 238	7	7	5	31
Total, Recherche	22	323	526	1 247	772	840	828	844
Dépenses d'inspection								
- fonctionnement	932	752	1 049	1 056	1 126	1 156	1 345	1 249
- capital	44	4	8	-	15	17	74	39
- programme	-	-	-	-	9	25	14	99
Total, Inspection	976	756	1 056	1 056	1 149	1 198	1 433	1 387
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD								
Dépenses de recherche								
- fonctionnement	386	366	306	328	2 729	3 166	3 134	3 046
- capital	-	1 500	-	-	315	149	105	152
- programme	2 271	2 406	2 218	2 298	24	225	153	223
Total, Recherche	2 657	4 273	2 524	2 626	3 068	3 541	3 392	3 421
Dépenses d'inspection								
- fonctionnement	3 391	2 813	2 973	2 750	4 521	4 641	5 317	4 917
- capital	-	-	-	-	61	66	292	153
- programme	153	528	422	368	46	1 057	951	661
Total, Inspection	3 545	3 340	3 395	3 118	4 627	5 764	6 560	5 731

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Tableau C.3 : Recherche et inspection au soutien du secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2002-2003 à 2005-2006 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations
(000 \$)								
NOUVELLE-ÉCOSSE								
Dépenses de recherche								
- fonctionnement	-	-	-	-	3 541	3 990	3 964	3 853
- capital	-	-	-	-	408	188	133	193
- programme	1 000	1 000	1 011	1 000	1 571	987	25	153
Total, Recherche	1 000	1 000	1 011	1 000	5 521	5 164	4 122	4 198
Dépenses d'inspection								
- fonctionnement	1 163	1 211	1 264	1 323	5 827	5 818	6 706	6 215
- capital	-	-	-	-	78	84	370	194
- programme	1 849	3 207	4 347	3 467	45	127	88	499
Total, Inspection	3 011	4 418	5 611	4 790	5 951	6 029	7 164	6 907
NOUVEAU-BRUNSWICK								
Dépenses de recherche								
- fonctionnement	638	621	734	585	3 505	4 046	3 852	3 744
- capital	-	-	4	3	404	190	129	187
- programme	1 973	254	530	315	32	1 303	1 253	1 105
Total, Recherche	2 611	875	1 268	902	3 941	5 539	5 235	5 037
Dépenses d'inspection								
- fonctionnement	2 408	2 310	2 588	2 514	5 773	5 900	6 515	6 039
- capital	83	88	60	93	78	85	359	189
- programme	226	224	165	392	73	158	68	489
Total, Inspection	2 717	2 622	2 813	2 998	5 923	6 143	6 942	6 717
QUÉBEC								
Dépenses de recherche								
- fonctionnement	6 835	6 092	7 191	7 296	44 531	50 917	50 321	48 911
- capital	321	-	-	-	5 133	2 396	1 690	2 444
- programme	16 114	22 414	9 933	10 081	451	486	375	2 014
Total, Recherche	23 270	28 506	17 123	17 377	50 116	53 799	52 386	53 369
Dépenses d'inspection								
- fonctionnement	26 992	28 132	27 821	25 022	74 740	75 696	86 341	79 196
- capital	1 827	-	667	-	987	1 066	4 692	2 464
- programme	34 793	19 763	17 358	17 500	2 001	2 919	1 062	6 453
Total, Inspection	63 612	47 895	45 846	42 522	77 728	79 681	92 095	88 113

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Tableau C.3 : Recherche et inspection au soutien du secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2002-2003 à 2005-2006 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations
	(000 \$)							
ONTARIO								
Dépenses de recherche								
- fonctionnement	-	-	-	-	68 321	78 477	76 782	74 631
- capital	-	194	6 120	9 900	7 876	3 693	2 579	3 729
- programme	38 690	38 620	38 540	37 650	8 760	1 181	989	3 007
Total, Recherche	38 690	38 814	44 660	47 550	84 957	83 350	80 350	81 366
Dépenses d'inspection								
- fonctionnement	-	-	-	-	116 698	118 740	133 339	121 237
- capital	-	-	-	-	1 514	1 643	7 159	3 760
- programme	10 885	18 808	9 520	9 500	3 461	2 777	5 668	9 800
Total, Inspection	10 885	18 808	9 520	9 500	121 673	123 159	146 166	134 797
MANITOBA								
Dépenses de recherche								
- fonctionnement	-	-	-	-	29 015	33 940	33 263	32 331
- capital	-	-	-	-	3 345	1 597	1 117	1 615
- programme	1 101	1 101	1 101	1 201	880	4 664	5 697	5 505
Total, Recherche	1 101	1 101	1 101	1 201	33 240	40 201	40 078	39 452
Dépenses d'inspection								
- fonctionnement	3 001	3 117	3 154	6 096	52 580	54 494	60 234	53 136
- capital	300	300	300	200	643	711	3 101	1 629
- programme	1 978	2 347	5 031	2 589	717	1 374	649	4 162
Total, Inspection	5 279	5 764	8 485	8 885	53 940	56 579	63 984	58 927
SASKATCHEWAN								
Dépenses de recherche								
- fonctionnement	892	1 129	1 195	1 161	46 921	50 022	46 794	45 483
- capital	5	2	-	-	5 409	2 354	1 572	2 273
- programme	15 944	15 223	12 725	12 416	2 248	2 277	2 086	3 484
Total, Recherche	16 841	16 355	13 920	13 577	54 579	54 653	50 451	51 239
Dépenses d'inspection								
- fonctionnement	1 583	3 381	2 887	3 387	88 870	83 307	86 720	75 243
- capital	9	8	-	-	1 040	1 047	4 363	2 291
- programme	4 466	3 411	2 386	2 444	1 551	2 643	1 239	6 531
Total, Inspection	6 058	6 799	5 273	5 831	91 461	86 997	92 322	84 065

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Tableau C.3 : Recherche et inspection au soutien du secteur agroalimentaire, Canada et provinces, 2002-2003 à 2005-2006 (suite)

	PROVINCIAL				FÉDÉRAL			
	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations
(000 \$)								
ALBERTA								
Dépenses de recherche								
- fonctionnement	35 509	36 814	22 635	16 891	64 147	68 315	63 417	61 641
- capital	1 408	1 295	2 709	1 946	7 395	3 215	2 130	3 080
- programme	1 658	1 980	676	1 487	786	592	513	2 437
Total, Recherche	38 575	40 089	26 020	20 324	72 328	72 122	66 060	67 157
Dépenses d'inspection								
- fonctionnement	14 252	17 794	32 308	35 235	112 299	105 472	111 900	100 574
- capital	-	23	9	-	1 422	1 430	5 913	3 106
- programme	-	-	-	-	1 930	5 392	1 670	8 253
Total, Inspection	14 252	17 817	32 317	35 235	115 651	112 295	119 482	111 933
COLOMBIE-BRITANNIQUE								
Dépenses de recherche								
- fonctionnement	494	415	415	441	18 740	21 825	21 414	20 814
- capital	193	292	292	259	2 160	1 027	719	1 040
- programme	562	721	7 221	639	1 388	178	126	811
Total, Recherche	1 249	1 427	7 927	1 338	22 289	23 031	22 259	22 665
Dépenses d'inspection								
- fonctionnement	4 357	5 312	2 554	2 895	30 898	31 843	36 216	33 571
- capital	-	-	-	-	415	457	1 997	1 049
- programme	420	72	7 749	50	441	3 210	71 350	5 234
Total, Inspection	4 778	5 384	10 303	2 945	31 755	35 510	109 562	39 853

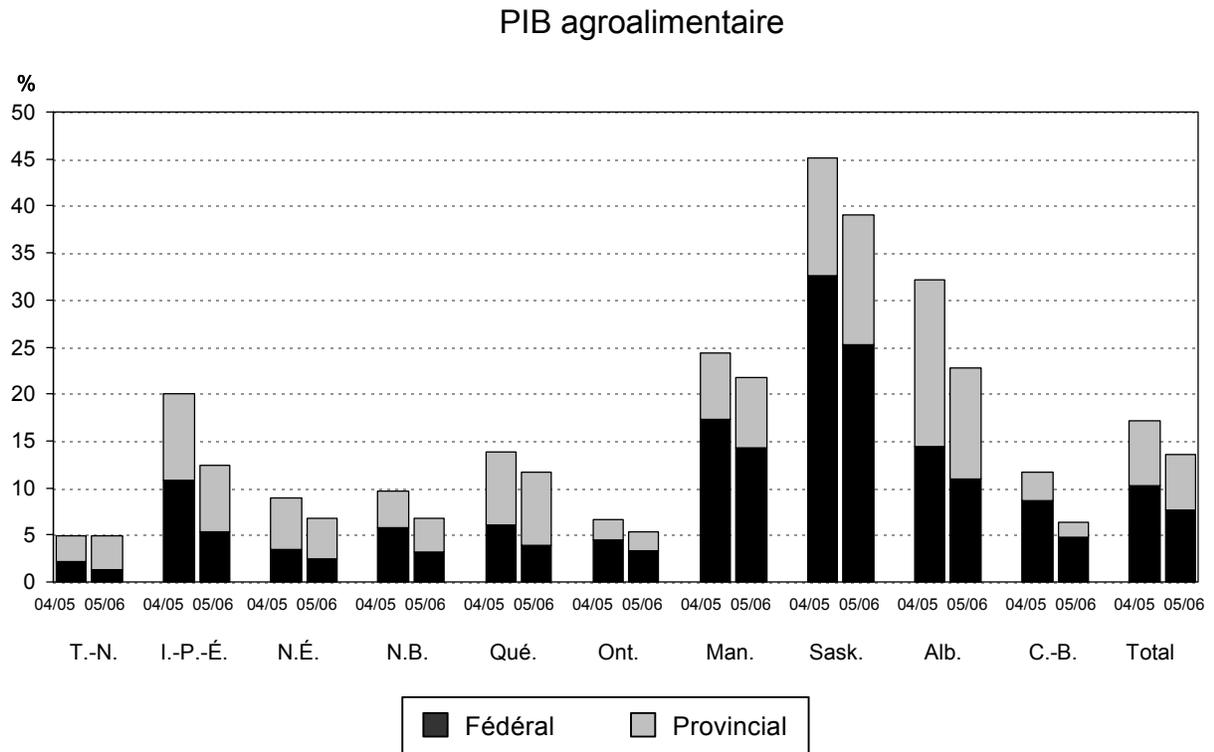
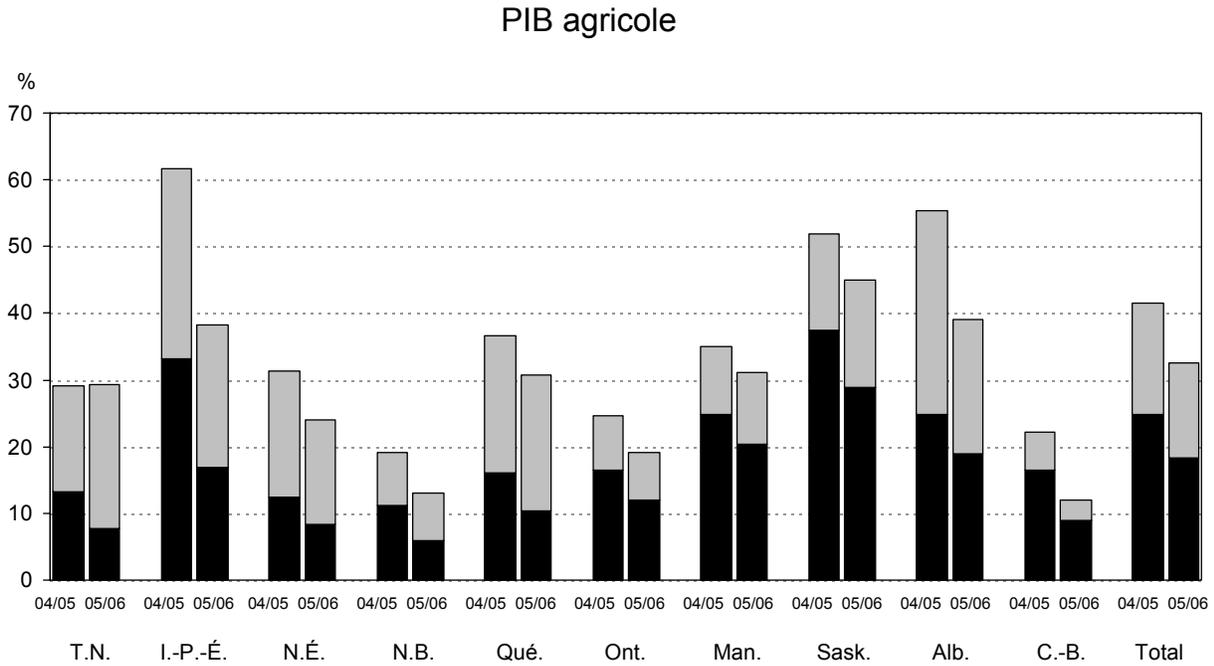
Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques.

Tableau C.4 : Dépenses publiques du secteur agroalimentaire en pourcentage des PIB agricole et agroalimentaire, Canada et provinces, 2002-2003 à 2005-2006

	Agricole				Agroalimentaire			
	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations
TERRE-NEUVE								
PIB provincial (millions de \$)	62,3	61,8	66,5	69,4	358,6	362,6	396,8	414,2
Fédéral (%)	13,2	11,2	13,3	7,7	2,3	1,9	2,2	1,3
Provincial (%)	16,9	23,0	15,9	21,6	2,9	3,9	2,7	3,6
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD								
PIB provincial (millions de \$)	136,6	134,7	141,4	146,0	411,1	405,9	434,2	450,4
Fédéral (%)	33,7	30,0	33,1	16,8	11,2	9,9	10,8	5,4
Provincial (%)	21,8	25,6	28,6	21,5	7,3	8,5	9,3	7,0
NOUVELLE-ÉCOSSE								
PIB provincial (millions de \$)	239,8	249,5	260,9	273,1	846,0	874,0	922,5	962,1
Fédéral (%)	13,0	16,6	12,5	8,4	3,7	4,7	3,5	2,4
Provincial (%)	17,0	17,2	18,9	15,7	4,8	4,9	5,4	4,4
NOUVEAU-BRUNSWICK								
PIB provincial (millions de \$)	392,2	392,6	405,7	424,6	748,2	757,8	792,5	827,7
Fédéral (%)	7,8	12,3	11,2	5,9	4,1	6,4	5,7	3,1
Provincial (%)	5,8	5,9	7,9	7,2	3,0	3,1	4,0	3,7
QUÉBEC								
PIB provincial (millions de \$)	2 900,5	3 178,5	3 419,9	3 623,9	8 106,4	8 449,9	9 072,9	9 534,4
Fédéral (%)	11,4	18,6	16,0	10,4	4,1	7,0	6,0	3,9
Provincial (%)	23,1	22,1	20,7	20,4	8,3	8,3	7,8	7,8
ONTARIO								
PIB provincial (millions de \$)	4 046,7	4 161,7	4 336,9	4 621,3	15 236,7	15 371,8	16 104,6	17 016,9
Fédéral (%)	14,5	20,4	16,5	12,0	3,9	5,5	4,4	3,3
Provincial (%)	10,5	10,9	8,2	7,2	2,8	3,0	2,2	2,0
MANITOBA								
PIB provincial (millions de \$)	1 690,8	1 894,8	1 924,7	2 038,7	2 477,4	2 692,3	2 770,0	2 922,1
Fédéral (%)	22,9	27,0	24,9	20,3	15,7	19,0	17,3	14,2
Provincial (%)	10,6	10,4	10,2	10,9	7,2	7,3	7,1	7,6
SASKATCHEWAN								
PIB provincial (millions de \$)	1 873,0	2 461,6	2 676,2	2 840,5	2 242,7	2 833,5	3 079,9	3 261,1
Fédéral (%)	44,5	51,6	37,4	28,9	37,2	44,8	32,5	25,2
Provincial (%)	21,0	17,5	14,5	16,0	17,5	15,2	12,6	13,9
ALBERTA								
PIB provincial (millions de \$)	2 703,0	3 469,9	3 734,1	3 915,9	4 954,0	5 891,1	6 433,6	6 714,4
Fédéral (%)	27,6	43,1	24,8	18,9	15,0	25,4	14,4	11,0
Provincial (%)	32,8	28,3	30,5	20,1	17,9	16,6	17,7	11,7
COLOMBIE-BRITANNIQUE								
PIB provincial (millions de \$)	1 376,1	1 473,9	1 528,1	1 599,5	2 635,4	2 757,5	2 902,3	3 037,0
Fédéral (%)	7,4	13,6	16,5	9,0	3,9	7,3	8,7	4,8
Provincial (%)	5,5	5,1	5,7	3,1	2,9	2,8	3,0	1,6
CANADA								
PIB provincial (millions de \$)	15 211,8	17 108,3	18 011,8	19 084,7	38 836,5	41 158,9	43 730,3	46 018,4
Fédéral (%)	22,5	31,8	24,8	18,4	8,8	13,2	10,2	7,6
Provincial (%)	18,0	17,3	16,7	14,2	7,0	7,2	6,9	5,9

Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques et Conference Board du Canada pour les données sur le PIB.

Graphique C.3 : Dépenses publiques du secteur agroalimentaire en pourcentage des PIB agricole et agroalimentaire



Sources : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale des politiques stratégiques et le Conference Board du Canada pour les données sur le PIB.

Tableau C.5 : PIB total et dépenses publiques totales, Canada et provinces, 2002-2003 à 2005-2006

	PIB TOTAL				DÉPENSES TOTALES			
	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations	2002-2003	2003-2004	2004-2005 prévisions	2005-2006 estimations
TERRE-NEUVE								
Total provincial (millions de \$)	15 571	16 726	17 679	18 172	4 415	4 733	4 304	4 540
PIB agroalim. en % du PIB total	2,30	2,17	2,24	2,28				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,24	0,30	0,25	0,33
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD								
Total provincial (millions de \$)	3 406	3 493	3 660	3 745	1 061	1 147	1 094	1 127
PIB agroalim. en % du PIB total	12,07	11,62	11,86	12,03				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					2,81	3,01	3,70	2,78
NOUVELLE-ÉCOSSE								
Total provincial (millions de \$)	25 131	26 262	27 352	28 130	4 905	4 783	5 262	5 521
PIB agroalim. en % du PIB total	3,37	3,33	3,37	3,42				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,83	0,90	0,94	0,77
NOUVEAU-BRUNSWICK								
Total provincial (millions de \$)	19 486	20 351	21 163	21 788	5 371	5 583	5 727	6 105
PIB agroalim. en % du PIB total	3,84	3,72	3,74	3,80				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,42	0,42	0,56	0,50
QUÉBEC								
Total provincial (millions de \$)	229 602	237 765	251 315	260 598	51 032	52 546	53 610	55 402
PIB agroalim. en % du PIB total	3,53	3,55	3,61	3,66				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					1,31	1,34	1,32	1,33
ONTARIO								
Total provincial (millions de \$)	450 166	458 632	480 936	501 151	68 774	73 883	80 130	83 483
PIB agroalim. en % du PIB total	3,38	3,35	3,35	3,40				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,62	0,62	0,44	0,40
MANITOBA								
Total provincial (millions de \$)	34 270	35 243	37 522	38 768	6 944	7 401	7 623	8 129
PIB agroalim. en % du PIB total	7,23	7,64	7,38	7,54				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					2,58	2,67	2,58	2,72
SASKATCHEWAN								
Total provincial (millions de \$)	33 426	35 160	38 362	39 689	8 129	7 747	7 071	7 152
PIB agroalim. en % du PIB total	6,71	8,06	8,03	8,22				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					4,83	5,57	5,50	6,34
ALBERTA								
Total provincial (millions de \$)	149 810	166 759	187 482	194 470	20 529	21 751	24 439	25 826
PIB agroalim. en % du PIB total	3,31	3,53	3,43	3,45				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					4,32	4,51	4,67	3,05
COLOMBIE-BRITANNIQUE								
Total provincial (millions de \$)	128 717	134 456	144 452	149 361	24 991	25 104	26 043	26 836
PIB agroalim. en % du PIB total	2,05	2,05	2,01	2,03				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					0,30	0,30	0,34	0,19
TOTAL - PROVINCIAL								
Total provincial (millions de \$)	1 089 585	1 134 847	1 209 923	1 255 872	196 150	204 678	215 303	224 121
PIB agroalim. en % du PIB total	3,49	3,56	3,55	3,59				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					1,39	1,45	1,40	1,21
CANADA - FÉDÉRAL								
Total fédéral (millions de \$)	1 094 742	1 140 526	1 216 186	1 262 407	183 263	189 464	183 290	185 863
PIB agroalim. en % du PIB total	3,55	3,61	3,60	3,65				
Dép. agroalim. en % des dép. totales					1,87	2,87	2,44	1,89

Sources : Comptes publics / Documents de budget et Conference Board du Canada pour les données sur le PIB.

Méthodologie des dépenses publiques

Définition des dépenses publiques de soutien au secteur agroalimentaire

Les dépenses publiques (DP) permettent d'évaluer ce que les gouvernements consacrent au soutien du secteur agroalimentaire (agriculture primaire, industrie de l'agrofourmiture et transformation des aliments et des boissons mais excluant les dépenses reliées à l'aquaculture et la transformation du poisson) au cours d'un exercice financier. Elles englobent les frais assumés pour l'acquisition de biens et de services et les sommes payées directement ou indirectement à des particuliers, à des organismes ou à d'autres entités du secteur agroalimentaire à titre de paiements de transferts ou dans le cadre de programmes mis sur pied par le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux. Elles tiennent compte aussi des transferts aux sociétés d'État et des transferts effectués entre les ministères et entre les ordres de gouvernement. Les renseignements concernant les dépenses publiques proviennent de documents divers et de données fournies par des agents de différents ministères. Les sources sont les comptes publics, les budgets et/ou les plans de dépenses fédéraux et provinciaux, Statistique Canada ainsi que des rapports internes reliés aux activités agroalimentaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des ministères de l'agriculture.

Comptabilité d'exercice : Depuis l'année financière 2001-2002, les gouvernements fédéral et provinciaux ont adopté la comptabilité d'exercice intégrale, qui est conforme aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) et qui est acceptée à l'échelle mondiale comme un ensemble de normes générales d'enregistrement et de préparation de rapports sur les transactions financières. Elle a aussi l'approbation de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). Ce changement affecte les DP au niveau de la capitalisation des immobilisations. Ainsi, les dépenses en immobilisations tiendront compte des charges d'amortissement des immobilisations au cours de leur vie utile.

Traitement des déficits et des surplus de programmes : Les déficits de programmes ainsi que les remises et les réductions de dettes d'aide alimentaire à l'étranger sont comptabilisés dans la série de dépenses publiques durant l'année où ils sont inscrits aux comptes publics. Les déficits

provenant des programmes et les prêts en défaut qui ne sont pas encore reconnus par un transfert de fonds des gouvernements sont exclus des estimations des dépenses. Lorsque des surplus de caisse provenant de programmes financés par les gouvernements sont retournés aux deux ordres de gouvernement au terme d'un programme, les remises ou les recouvrements sont comptabilisés durant l'année où ils sont inscrits dans les documents officiels.

Traitement des sociétés d'État : Seuls les transferts de fonds des gouvernements vers les sociétés d'État sont inclus dans les estimations des dépenses. Les dépenses, les recettes, les pertes et les déficits courants des sociétés d'État sont exclus.

Dépenses à l'étranger : Les dépenses consacrées à l'aide alimentaire et au soutien d'organisations agricoles internationales ne sont incluses que dans les dépenses fédérales totales et dites «à l'étranger». C'est pourquoi la somme des dépenses fédérales par province diffère du total fédéral. Ces dépenses «à l'étranger» comprennent l'achat de biens agricoles canadiens pour distribution à l'étranger et les fonds versés à des organismes agricoles internationaux.

Traitement des comptes de programmes spéciaux : Dans le cas de programmes gérés par un fonds financé à même les contributions gouvernementales ainsi que celles des producteurs, seules les contributions gouvernementales au fonds et aux frais d'administration sont incluses dans les dépenses. La part des producteurs et les paiements qui leur sont versés ne sont pas inclus. Citons en exemple l'assurance-récolte/production et le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN).

Traitement des prêts et des avances : Les prêts et les avances accordés aux producteurs et aux organismes ne sont pas inclus puisqu'ils finiront par être remboursés. Cependant, les subventions d'intérêts et les non-paiements de prêts sont inclus, tels qu'inscrits aux comptes publics, étant à ce titre considérés comme des coûts assumés par les gouvernements. La méthode de comptabilité d'exercice prévoit également des provisions pour créances douteuses et des provisions pour moins-value qui font partie des estimations des DP. De la même façon, des provisions pour pertes probables sur

des garanties de prêt émises par le gouvernement sont établies chaque fois que le recouvrement est considéré douteux et ces dépréciations font maintenant partie des estimations des DP.

Recouvrement des gouvernements : Les recouvrements des dépenses des gouvernements incluent les droits payés par les utilisateurs pour des services, les licences et les permis, les locations et les crédits-bails, les ventes et les redevances, les ventes de terrains, les transferts d'un ordre de gouvernement à un autre, le remboursement des dépenses d'exercices précédents et les recouvrements d'exercices précédents, y compris la part des gouvernements au titre des surplus de programmes, et des autres recouvrements divers. Ces recouvrements sont imputés aux dépenses des programmes ou aux dépenses totales afin qu'on puisse estimer la valeur nette des dépenses. Les remboursements de prêts et d'avances et les revenus de placement ne sont pas inclus dans les recouvrements.

Traitement des dépenses fiscales : Les dépenses fiscales provinciales se limitent aux rabais et aux exemptions sur la taxe des carburants, ainsi qu'aux rabais sur la taxe foncière. Les taxes de vente et les impôts sur le revenu ne sont pas inclus dans les estimations fédérales et provinciales.

Tableau C.1 et Graphique C.1 : Dépenses publiques fédérales et provinciales de soutien au secteur agroalimentaire

Les chiffres inclus dans ce tableau représentent les dépenses publiques de différents ministères comme Agriculture et Agroalimentaire Canada, Santé Canada, Transports Canada, Industrie Canada et le ministère des Finances.

Répartition des dépenses fédérales

- Les dépenses fédérales par province n'existent que pour certains programmes. Lorsque l'attribution de ces dépenses fédérales doit être effectuée par province, on utilise les méthodes expliquées ci-après.
- Les dépenses au titre des programmes, qui ne sont pas disponibles dans les documents du budget ou des plans de dépenses, sont estimées selon la moyenne de ces dépenses les trois dernières années dans chacune des provinces.

- Les dépenses de fonctionnement et de capital établies au préalable dans les provinces en se fondant sur les centres d'administration ou simplement attribuées à la région de la capitale nationale, ainsi que les transferts effectués aux organismes nationaux, sont répartis entre les provinces comme suit :

- les dépenses de fonctionnement et de capital de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies ainsi que celles de la Direction générale des Services à l'industrie et aux marchés sont réparties par province, au prorata des paiements versés par ces organisations en vertu de leurs programmes respectifs, en supposant que ces dépenses sont proportionnelles à celles des programmes;
 - toutes les autres dépenses de fonctionnement et de capital ainsi que les transferts aux organismes nationaux sont répartis par province en utilisant la moyenne mobile de trois ans de la répartition provinciale des recettes totales du marché (RTM) ou des recettes de marché provenant de productions particulières, lorsque plus approprié. Les niveaux relatifs de RTM sont par conséquent utilisés comme valeur d'approximation des avantages relatifs tirés de ces programmes par chaque province. Par exemple, la distribution provinciale des recettes totales de marché provenant des céréales et des oléagineux est utilisée pour répartir entre les provinces les dépenses de fonctionnement et de capital de la Commission canadienne des grains. Le ratio basé sur les RTM n'est utilisé qu'à partir de l'année 2000-2001 alors que pour les années précédentes, c'est le ratio basé sur les recettes monétaires totales qui est utilisé;
 - à l'exception des dépenses en vertu du Programme d'aide de transition au transport des marchandises dans la région Atlantique, toutes les dépenses reliées au transport sont réparties entre les provinces en se basant sur les volumes expédiés par voie ferroviaire dans chaque province.
- La catégorie Autres inclut les dépenses au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut et à l'étranger pour l'aide alimentaire, de même que les dépenses aux organismes internationaux.

Tableau C.2 : Dépenses publiques de soutien au secteur agroalimentaire par catégorie

Les dépenses de fonctionnement incluent toutes les dépenses associées au fonctionnement quotidien du Ministère, y compris les salaires, les avantages sociaux, les voyages, l'achat de biens et de services ainsi que les frais reliés à l'administration des divers programmes provenant de différents ministères.

Les dépenses de capital incluent les frais d'acquisition, de construction et de rénovation des bâtiments ainsi que l'achat d'éléments d'actif tels que le terrain, la propriété, le gros équipement et l'ameublement. Sont également inclus les coûts d'amortissement des immobilisations répartis sur leur durée de vie utile.

Les dépenses de programmes comprennent les sommes remises directement ou indirectement aux personnes, aux organismes ou à d'autres entités du secteur agricole à titre de paiement de transfert ou dans le cadre de programmes en cours mis sur pied par les ministères fédéraux et/ou provinciaux.

- **Les programmes de soutien et de stabilisation du revenu** comprennent les subventions et les contributions versées dans le cadre de programmes tels que le PCSRA, CSRN, les subventions laitières, les programmes de protection du revenu, la majorité des programmes complémentaires et les programmes provinciaux de stabilisation du revenu.
- **Les programmes d'aide spéciale et de réduction des coûts** comprennent les subventions et les contributions versées dans le cadre de programmes spéciaux tels que celui des Mesures de soutien et d'ajustement en agriculture, ceux de l'aide aux producteurs touchés par la crise liée à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et aux sinistrés des inondations ainsi que ceux d'ajustement et de transition. On y trouve aussi les subventions visant à réduire les coûts de production comme l'aide à l'insémination artificielle et à la location des terres. Les programmes de réduction des coûts compris dans les catégories subséquentes, par exemple les subventions pour rabais d'intérêt, n'en font pas partie.
- **Le programme d'assurance-récolte/production** comprend les primes que les gouvernements versent aux fonds reliés à ce programme.
- **L'aide au financement** comprend la Loi sur les programmes de commercialisation agricole (LPCA) qui est composé du Programme de paiement anticipé (PPA) et du Programme de mise en commun des prix (PMCP). Elle comprend aussi la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (LPAACFC) et les programmes de rabais d'intérêt. Elle comprend également des provisions pour créances douteuses et des provisions pour pertes probables sur les garanties de prêts consenties par le gouvernement.
- **Les programmes d'entreposage et de transport** comprennent les subventions et les contributions versées dans le cadre de programmes d'aide au transport.
- **Les programmes sociaux et de main-d'oeuvre** comprennent les subventions et les contributions versées aux organisations communautaires ainsi que celles versées pour la formation générale, par exemple, le soutien à la main-d'œuvre agricole.
- **Les programmes de recherche** se limitent aux subventions et aux contributions pour les activités de recherche, y compris la recherche visant à améliorer la qualité des produits. Sont toutefois exclus les frais administratifs, par exemple, les salaires des chercheurs. Voir le tableau C.3 pour de plus amples renseignements pour les dépenses consacrées à la recherche et à l'inspection.
- **Les programmes d'inspection des aliments** se limitent aux subventions et aux contributions versées pour la santé animale, les services vétérinaires, les mises à l'essai de produits, la lutte contre les maladies et les ravageurs et la qualité des aliments. Sont toutefois exclus les frais administratifs, par exemple, les salaires des inspecteurs. Voir le tableau C.3 pour de plus amples renseignements sur les dépenses pour la recherche et l'inspection.
- **Les programmes d'aide alimentaire et de développement international** comprennent les subventions et les contributions versées à cet égard à des organismes agricoles

internationaux. Les projets de développement international qui sont considérés sont ceux portant sur l'agriculture, la transformation agricole ainsi que sur l'alimentation. Les remises de dettes des pays en développement contractées par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) font aussi partie de cette catégorie. Cette remise de dette est constituée de prêts ou de lignes de crédit octroyés dans le but de développer l'agriculture et l'agroalimentaire dans ces pays. Elle est maintenant intégrée à la liste de dépenses fédérales depuis 1990-1991.

- **Les programmes de commercialisation et de marketing** comprennent les subventions versées pour des activités liées à la promotion de produits, et au développement de produits et de marchés. Ils tiennent compte aussi des réductions du service de la dette et des réductions de dettes contractées auprès de la Commission canadienne du blé (CCB) suite à l'accord conclu avec le Club de Paris. Les paiements de réduction de dette à la CCB sont maintenant intégrés aux dépenses fédérales depuis 1991-1992. Cette catégorie n'inclut pas les paiements effectués à la Société pour l'expansion des exportations (SEE) en vertu de l'accord conclu avec le Club de Paris, puisque ces derniers ne sont pas des paiements de dette à caractère agricole.
- **Les programmes de développement rural et régional** comprennent les subventions et les contributions versées pour les projets d'irrigation, les pâturages collectifs ainsi que les projets d'ententes fédérales-provinciales sur le développement général.
- **Les programmes d'environnement** comprennent les subventions et les contributions pour les activités liées à la conservation des ressources agricoles et de la faune, et les dépenses ayant trait à l'approvisionnement en eau.
- **Les programmes d'enseignement** comprennent les subventions versées aux établissements d'enseignement agricole.
- **Les programmes de vulgarisation** comprennent les subventions et les contributions versées pour des activités liées à la diffusion d'information, à la formation et à l'offre de services aux agriculteurs telles que celles destinées au Conseil canadien des 4-H et à la gestion des surplus de fumier. Les frais

administratifs, tels que les salaires des employés du gouvernement qui travaillent à la vulgarisation, sont toutefois exclus puisqu'ils font partie des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses fiscales : les dépenses fiscales provinciales incluent les rabais et exemptions sur la taxe des carburants ainsi que les rabais sur la taxe foncière. Les taxes de vente et les impôts sur le revenu ne sont pas inclus dans les estimations fédérales ni provinciales.

Les recouvrements incluent les droits payés par les utilisateurs pour des services, les licences et les permis, les locations et les crédits-bails, les ventes et les redevances, les ventes de terrains, les transferts d'un ordre de gouvernement à un autre, le remboursement des dépenses d'exercices précédents et les recouvrements d'exercices précédents, y compris la part des gouvernements au titre des surplus de programmes, et les autres recouvrements divers. Ces recouvrements sont imputés aux dépenses de programme ou aux dépenses totales afin d'estimer la valeur nette des dépenses. Les remboursements de prêts et d'avances et les revenus de placement ne sont pas inclus dans les recouvrements.

Tableau C.3 : Recherche et inspection au soutien du secteur agroalimentaire

Les dépenses de fonctionnement pour la recherche comprennent, en grande partie, les salaires des chercheurs ainsi que les dépenses liées au fonctionnement quotidien des directions et des centres de recherche servant, par exemple, à améliorer les technologies de production et les caractéristiques des produits afin de soutenir un secteur agroalimentaire concurrentiel.

Les dépenses de fonctionnement pour l'inspection et la réglementation des produits agricoles comprennent les dépenses liées au fonctionnement quotidien des directions et des centres d'inspection et de contrôle, à l'entretien et à la coordination des installations réseaux et, en grande partie, aux salaires des inspecteurs affectés à la prévention, à la vérification et à la certification des produits agroalimentaires du commerce.

Les dépenses en capital consacrées à la recherche incluent les dépenses effectuées pour l'acquisition de biens immobiliers comme les

centres de recherche, l'ameublement et le gros équipement, ainsi que les charges d'amortissement.

Les dépenses en capital consacrées à l'inspection et à la réglementation incluent les dépenses effectuées pour l'acquisition de biens immobiliers comme les établissements d'inspection, l'ameublement et le gros équipement, ainsi que les charges d'amortissement.

Les dépenses attribuables à des programmes de recherche comprennent les subventions et les contributions versées aux universités, aux organismes scientifiques et aux particuliers pour le développement scientifique et technologique du secteur. Elles comprennent également les dépenses liées au Programme de partage des frais pour l'investissement.

Les dépenses reliées aux programmes d'inspection comprennent les subventions, les contributions et les indemnités prévues pour la perte de plantes et d'animaux telles que celles versées en vertu de la Loi sur la santé des animaux et de la Loi sur la protection des végétaux.

Tableau C.4 et Graphique C.3 : Dépenses publiques du secteur agroalimentaire en pourcentage des PIB agricole et agroalimentaire et Tableau C.5 : PIB total et dépenses publiques totales

Le produit intérieur brut, ou PIB, correspond à la valeur totale, sans double compte, des biens et des services produits dans un pays ou une région au cours d'une période donnée.

Les données du PIB en dollars de 1997 proviennent du Conference Board du Canada. Ces données correspondent au PIB au coût des facteurs de Statistique Canada. Ils sont convertis en dollars courants au moyen de l'indice déflateur du PIB (indice implicite de prix) provenant également du Conference Board du Canada. Les données du PIB sont fournies sur une base trimestrielle et sont regroupées en années financières.

Les données du PIB total portent sur tous les secteurs d'activité de l'économie canadienne et sont disponibles pour toutes les provinces et l'ensemble du Canada. Les données du PIB agricole comprennent toutes les industries agricoles et de services connexes. Les données du PIB alimentaire comprennent toutes les industries des aliments faisant partie des industries manufacturières. Les données du PIB des boissons comprennent toutes les industries des boissons faisant partie des industries manufacturières; ces PIB ne sont disponibles que pour le Québec, l'Ontario et l'Alberta en raison de leur caractère confidentiel. Le PIB agroalimentaire est la somme des PIB agricole, alimentaire et des boissons. Il n'inclut pas des secteurs tels que ceux du transport et de l'entreposage, et du commerce de gros et de détail.

Le total canadien inclut, au niveau fédéral, les montants pour les provinces ainsi que pour le Yukon, le Nunavut et les territoires du Nord-Ouest.

SECTION D

Estimations du soutien à l'agriculture

SOMMAIRE

- Selon le document de l'OCDE intitulé "Les politiques agricoles dans les pays de l'OCDE: Suivi et évaluation 2005", globalement au Canada, les transferts des contribuables et des consommateurs liés aux politiques agricoles, calculés sur la base de l'estimation du soutien total (EST), sont évalués à 9,74 milliards de dollars en 2004, soit 0,7 p. 100 du produit intérieur brut (PIB). Ainsi, le soutien total de l'agriculture au Canada, exprimé en pourcentage du PIB, représentait environ la moitié de la moyenne de l'OCDE.

- D'après les estimations de l'OCDE, les transferts aux producteurs canadiens ont diminué de 1,06 milliards de dollars en 2004 par rapport à l'année précédente, faisant passer l'estimation du soutien aux producteurs (ESP) de 25 p. 100 de la valeur de production en 2003 à 21 p. 100 en 2004. Cette diminution des transferts s'explique, d'une part, par la diminution à la fois du soutien des prix du marché et du soutien budgétaire, et d'autre part, par la hausse de la valeur totale de la production. La diminution du soutien budgétaire est expliquée par l'épuisement du fonds de transition en vertu du Cadre stratégique agricole qui a permis de verser 1,2 milliard de dollars au cours des années 2002 et 2003. Malgré cette diminution, le soutien total provenant des deux paliers de gouvernements pour traverser la crise liée à l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a augmenté de 154 millions de dollars en 2004.

- En 2004, pour une troisième année consécutive, l'ESP en pourcentage du Canada (21 p. 100) est supérieure à celle des États-Unis (18 p. 100). Cependant, elle demeure nettement inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE (30 p. 100).

- En 2004, la diminution globale du soutien des prix du marché est reliée principalement à une augmentation du prix de référence mondial dans le cas du lait.

- L'écart entre le prix du marché domestique et le prix du marché mondial a eu pour conséquence d'imposer une taxe implicite supplémentaire aux consommateurs. En 2004, les dépenses de ces derniers ont été supérieures de 19 p. 100 (coefficient nominal de soutien aux consommateurs) en moyenne à ce qu'elles auraient été en l'absence du soutien des prix du marché accordé aux producteurs.

- L'ESP en pourcentage du maïs a augmenté de 12 points en 2004 par rapport à l'année précédente, en raison d'une hausse des paiements associés à cette production et d'une baisse de la valeur de la production ajustée.

- L'ESP en pourcentage pour la catégorie "Autres grains" a augmenté de 6 points en raison d'une baisse de la valeur de production ajustée.

- De 2003 à 2004, l'ESP en pourcentage du lait a diminué de 7 points en raison de la hausse du prix de référence mondial et de la valeur de production ajustée. Le secteur laitier demeure le secteur agricole bénéficiant du plus haut niveau de soutien au Canada comptant pour un tiers de l'ESP total et plus des deux tiers du soutien des prix du marché.

- En 2004, l'ESP en pourcentage des oeufs a augmenté de 22 points en raison de la hausse du prix du marché domestique et de la baisse du prix du marché mondial.

- En 2004, 46 p. 100 du soutien accordé aux producteurs canadiens provenaient du soutien des prix du marché.

- En 2004, les transferts affectés aux services d'intérêt général à l'agriculture ont augmenté légèrement, représentant 24 p. 100 de l'estimation du soutien total comparativement à 21 p. 100 en 2003.

Tableau D.1 : Estimation du soutien à l'agriculture, Canada, 2002 à 2004

	2002	2003	2004
	Préliminaire		
	- millions de \$ -		
Valeur totale de la production (à la sortie de l'exploitation)	32 545	29 359	31 450
dont part de produits SPM (%)	75	73	75
Valeur totale de la consommation (à la sortie de l'exploitation)	24 272	24 118	21 548
Estimation du soutien aux producteurs (ESP)	7 533	8 488	7 428
Soutien des prix du marché	3 696	4 064	3 452
dont produits SPM	2 780	2 984	2 584
Paielements au titre de la production	223	428	383
Paielements au titre de la superficie cultivée/du nombre d'animaux	1 212	427	836
Paielements au titre des droits antérieurs	923	1 405	751
Paielements au titre de l'utilisation d'intrants	380	390	436
Paielements avec contraintes sur les intrants	0	4	10
Paielements au titre du revenu global de l'exploitation	1 017	1 533	1 535
Paielements divers	81	236	24
ESP en pourcentage	21	25	21
Coefficient nominal de soutien (CNS) aux producteurs	1,26	1,34	1,27
Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG)	2 296	2 267	2 309
Recherche et développement	426	478	476
Établissements d'enseignement agricole	350	193	212
Services d'inspection	595	586	670
Infrastructures	418	414	484
Commercialisation et promotion	507	596	466
Stockage public	0	0	0
Divers	0	0	0
Estimation du soutien aux consommateurs (ESC)	-3 661	-3 433	-3 448
Transferts des consommateurs aux producteurs	-3 272	-3 443	-3 298
Autres transferts des consommateurs	-388	-111	-150
Transferts des contribuables aux consommateurs	0	85	0
Surcoût de l'alimentation animale	0	36	0
ESC en pourcentage	-15	-14	-16
Coefficient nominal de soutien (CNS) aux consommateurs	1,18	1,17	1,19
Estimation du soutien total (EST)	9 829	10 841	9 736
Transferts des consommateurs	3 661	3 554	3 448
Transferts des contribuables	6 557	7 398	6 439
Recettes budgétaires	-388	-111	-150

Source: OCDE "Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évolution 2005".

- De 2003 à 2004, l'estimation du soutien total (EST) a diminué de 10,2 p. 100, passant de 10,84 à 9,74 milliards de dollars.
- L'estimation du soutien aux producteurs (ESP) en pourcentage est passée de 25 p. 100 en 2003 à 21 p. 100 en 2004. Ce changement résulte de la diminution du niveau de soutien qui est passé de 8,49 à 7,43 milliards de dollars, et de la hausse de la valeur totale de la production qui est passée de 29,36 à 31,45 milliards de dollars.
- Quant à l'estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG), elle a augmenté légèrement, passant de 2,27 milliards de dollars en 2003 à 2,31 milliards de dollars en 2004.
- Le coefficient nominal de soutien (CNS) aux consommateurs de 2004 indique que ces derniers ont été implicitement taxés et qu'ils ont payés des prix supérieurs de 19 p. 100 en moyenne à ceux qu'ils auraient payés en l'absence de soutien des prix du marché.
- Quant au CNS aux producteurs, il indique que les recettes agricoles brutes (soutien compris) ont dépassé de 27 p. 100 le montant qu'elles auraient atteint en l'absence de soutien.

Tableau D.2 : Estimation du soutien aux producteurs pour certains pays de l'OCDE, 2002 à 2004

	2002	2003	2004 Préliminaire
	(ESP en pourcentage)		
Australie	5	4	4
Canada	21	25	21
Union européenne (1)	34	36	33
Japon	58	59	56
Mexique	26	19	17
Nouvelle-Zélande	2	2	3
États-Unis	18	15	18
OCDE	31	30	30

Source: OCDE "Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évolution 2005".

(1) UE 15 pour 2002 et 2003, UE 25 pour 2004.

- De 2003 à 2004, l'ESP du Canada, exprimée en pourcentage de la valeur de production, a diminué de 4 points pour s'établir à 21 p. 100 alors qu'elle a augmenté de 3 points aux États-Unis pour s'établir à 18 p. 100.
- Cette baisse de l'ESP du Canada est expliquée, entre autres, par la diminution à la fois du soutien des prix du marché et du soutien budgétaire.
- L'ESP en pourcentage du Canada demeure nettement inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE (30 p. 100).
- Parmi les pays de l'OCDE, la Nouvelle-Zélande et l'Australie rapportent les ESP en pourcentage les moins élevées, affichant 3 p. 100 et 4 p. 100 respectivement.

Tableau D.3 : Estimation du soutien aux services d'intérêt général pour certains pays de l'OCDE, 2002 à 2004

	2002	2003	2004 Préliminaire
	(en pourcentage de l'EST)		
Australie	33	39	42
Canada	23	21	24
Union européenne (1)	8	8	8
Japon	20	21	20
Mexique	6	12	13
Nouvelle-Zélande	47	38	35
États-Unis	30	33	31
OCDE	18	18	17

Source: OCDE "Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évolution 2005".

(1) UE 15 pour 2002 et 2003, UE 25 pour 2004.

- Au niveau de l'OCDE dans son ensemble, la part du soutien accordée aux services généraux est demeurée relativement stable, oscillant entre 17 et 18 p. 100 de l'EST entre 2002 et 2004.
- C'est en Nouvelle-Zélande et en Australie que la part du soutien accordé aux services généraux est la plus élevée. Toutefois, la part de la Nouvelle-Zélande a diminué constamment depuis 2002.
- La part de soutien du Canada aux services généraux a augmenté légèrement pour s'établir à 24 p. 100 en 2004. Cette part demeure supérieure à celle observée pour l'ensemble de l'OCDE (17 p. 100), mais inférieure à celle des États-Unis (31 p. 100).

Tableau D.4 : Estimation du soutien aux consommateurs pour certains pays de l'OCDE, 2002 à 2004

	2002	2003	2004 Préliminaire
	(ESC en pourcentage)		
Australie	-2	-2	-2
Canada	-15	-14	-16
Union européenne (1)	-21	-22	-19
Japon	-52	-52	-50
Mexique	-22	-14	-10
Nouvelle-Zélande	-6	-9	-10
États-Unis	4	7	6
OCDE	-22	-21	-20

Source: OCDE "Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évolution 2005".

(1) UE 15 pour 2002 et 2003, UE 25 pour 2004.

- Pour la période de 2002 à 2004, l'estimation du soutien à la consommation (ESC) en pourcentage a varié légèrement pour l'ensemble de l'OCDE.
- L'ESC du Canada demeure inférieure à celle de l'OCDE. Les consommateurs canadiens sont donc moins taxés implicitement que ne le sont en moyenne les consommateurs des pays de l'OCDE dans son ensemble.
- Les Japonais demeurent les consommateurs les plus taxés implicitement. L'ESC du Japon (50 p. 100) correspond à plus du double de celle de l'OCDE et à plus du triple de celle du Canada.
- Les États-Unis sont le seul pays ayant une subvention nette à la consommation. Ceci s'explique principalement par le soutien budgétaire à la consommation alimentaire dans le cadre du Programme de bons d'alimentation.

Tableau D.5 : Estimation du soutien total pour certains pays de l'OCDE, 2002 à 2004

	2002	2003	2004 Préliminaire
	(en pourcentage du PIB)		
Australie	0,4	0,3	0,3
Canada	0,8	0,9	0,7
Union européenne (1)	1,2	1,3	1,2
Japon	1,4	1,4	1,3
Mexique	1,5	1,2	1,0
Nouvelle-Zélande	0,3	0,4	0,4
États-Unis	0,9	0,8	0,9
OCDE	1,2	1,2	1,2

Source: OCDE "Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évolution 2005".

(1) UE 15 pour 2002 et 2003, UE 25 pour 2004.

- L'estimation du soutien total (EST) en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) est relativement stable pour chacun des pays présentés ci-haut, exception faite du Mexique dont l'EST est en baisse constante depuis 2002.
- Le Canada vient au troisième rang parmi les pays ayant la plus faible EST en pourcentage du PIB, après l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Tableau D.6 : Estimation du soutien aux producteurs (ESP en pourcentage) par produit et pour certains pays de l'OCDE, 2002 à 2004

	Blé			Maïs			Autres céréales			Graines oléagineuses			Lait		
	2002	2003	2004p	2002	2003	2004p	2002	2003	2004p	2002	2003	2004p	2002	2003	2004p
Australie	4	4	4	n.c.	n.c.	n.c.	4	3	3	4	3	3	16	15	15
Canada	21	17	13	9	12	24	25	9	15	15	12	16	62	59	52
Union européenne (1)	43	48	39	30	44	43	50	53	48	36	39	35	45	43	30
Japon	85	85	85	n.c.	n.c.	n.c.	81	81	80	56	59	56	78	74	66
Mexique	31	30	24	44	35	25	37	27	24	41	47	57	39	25	29
Nouvelle-Zélande	0	0	0	0	0	0	0	0	0	n.c.	n.c.	n.c.	1	1	1
États-Unis	36	22	32	20	13	27	37	26	39	14	16	24	43	38	39
OCDE	36	36	33	23	21	31	41	40	43	20	21	27	47	43	36

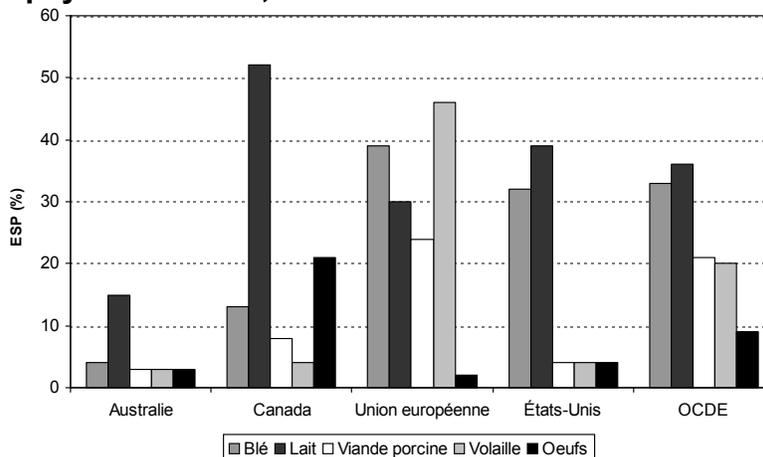
	Viande bovine			Viande porcine			Volaille			Oeufs			Ensemble des produits		
	2002	2003	2004p	2002	2003	2004p	2002	2003	2004p	2002	2003	2004p	2002	2003	2004p
Australie	5	4	3	3	3	3	3	3	3	4	3	3	5	4	4
Canada	12	26	25	6	11	8	3	7	4	14	-1	21	21	25	21
Union européenne (1)	74	76	68	21	26	24	38	35	46	3	2	2	34	36	33
Japon	32	33	31	56	45	39	11	11	11	16	16	16	58	59	56
Mexique	12	10	7	22	12	2	35	19	8	0	2	2	26	19	17
Nouvelle-Zélande	1	1	1	0	0	1	33	57	53	31	21	40	2	2	3
États-Unis	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	18	15	18
OCDE	34	35	34	22	21	21	19	17	20	8	6	9	31	30	30

Source: OCDE "Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évolution 2005".

(1) UE 15 pour 2002 et 2003, UE 25 pour 2004.

p : préliminaire

- Le niveau de soutien, exprimé par l'ESP en pourcentage, varie grandement d'une production à l'autre, et cela pour un même pays. Par exemple, en 2004, l'ESP en pourcentage pour le Canada est de 52 p. 100 pour le lait alors qu'il n'est que de 4 p. 100 pour la volaille.
- L'ESP en pourcentage est aussi très variable d'un pays à l'autre pour une même production. Ainsi, dans le cas du blé, pour l'année 2004, un écart de 85 points sépare le Japon (85 p. 100) de la Nouvelle-Zélande (0 p. 100). La moyenne pour les pays de l'OCDE est de 33 p. 100.
- Dans certains cas, l'ESP en pourcentage pour une production et un pays donné a subi d'importants changements au cours de la période 2002-2004. Par exemple, l'ESP en pourcentage pour le lait au Canada est passée de 62 à 52 p. 100. Dans le cas des graines oléagineuses au Mexique, l'ESP en pourcentage est passée de 41 à 57 p. 100. En Nouvelle-Zélande, l'ESP en pourcentage pour la volaille est passée de 33 à 53 p. 100.

Graphique D.1 : Estimation du soutien aux producteurs par produit et pour certains pays de l'OCDE, 2004

Source: OCDE "Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évolution 2005".

Tableau D.7 : Composition de l'estimation du soutien aux producteurs pour certains pays de l'OCDE, 2002 à 2004

		2002	2003	2004 Préliminaire
		(en pourcentage de l'ESP)		
Australie	Soutien des prix du marché	1	0	1
	Paielements au titre de la production	0	0	0
	Paielements au titre de la superficie cultivée/nombre d'animaux	2	2	3
	Paielements au titre des droits antérieurs	9	11	12
	Paielements au titre de l'utilisation d'intrants	76	77	74
	Paielements avec contraintes sur les intrants	0	0	0
	Paielements au titre du revenu global de l'exploitation	11	9	10
	Paielements divers	0	0	0
Canada	Soutien des prix du marché	49	48	46
	Paielements au titre de la production	3	5	5
	Paielements au titre de la superficie cultivée/nombre d'animaux	16	5	11
	Paielements au titre des droits antérieurs	12	17	10
	Paielements au titre de l'utilisation d'intrants	5	5	6
	Paielements avec contraintes sur les intrants	0	0	0
	Paielements au titre du revenu global de l'exploitation	14	18	21
	Paielements divers	1	3	0
Union européenne (1)	Soutien des prix du marché	56	55	53
	Paielements au titre de la production	4	3	3
	Paielements au titre de la superficie cultivée/nombre d'animaux	27	28	28
	Paielements au titre des droits antérieurs	1	1	2
	Paielements au titre de l'utilisation d'intrants	8	8	9
	Paielements avec contraintes sur les intrants	5	5	5
	Paielements au titre du revenu global de l'exploitation	0	0	0
	Paielements divers	0	0	0
Japon	Soutien des prix du marché	89	90	91
	Paielements au titre de la production	3	3	3
	Paielements au titre de la superficie cultivée/nombre d'animaux	0	0	0
	Paielements au titre des droits antérieurs	1	0	0
	Paielements au titre de l'utilisation d'intrants	4	3	3
	Paielements avec contraintes sur les intrants	3	3	3
	Paielements au titre du revenu global de l'exploitation	0	0	0
	Paielements divers	0	0	0
Mexique	Soutien des prix du marché	69	53	45
	Paielements au titre de la production	4	4	5
	Paielements au titre de la superficie cultivée/nombre d'animaux	1	4	4
	Paielements au titre des droits antérieurs	14	18	22
	Paielements au titre de l'utilisation d'intrants	12	21	24
	Paielements avec contraintes sur les intrants	0	0	0
	Paielements au titre du revenu global de l'exploitation	1	0	0
	Paielements divers	0	0	0
Nouvelle-Zélande	Soutien des prix du marché	77	85	83
	Paielements au titre de la production	0	0	0
	Paielements au titre de la superficie cultivée/nombre d'animaux	0	0	0
	Paielements au titre des droits antérieurs	0	0	0
	Paielements au titre de l'utilisation d'intrants	23	15	15
	Paielements avec contraintes sur les intrants	0	0	0
	Paielements au titre du revenu global de l'exploitation	0	0	1
	Paielements divers	0	0	0

Source: OCDE "Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évolution 2005".

(1) UE 15 pour 2002 et 2003, UE 25 pour 2004.

Tableau D.7 : Composition de l'estimation du soutien aux producteurs pour certains pays de l'OCDE, 2002 à 2004 (suite)

		2002	2003	2004 Préliminaire
		(en pourcentage de l'ESP)		
États-Unis	Soutien des prix du marché	39	32	35
	Paiements au titre de la production	5	9	15
	Paiements au titre de la superficie cultivée/nombre d'animaux	10	6	3
	Paiements au titre des droits antérieurs	14	18	11
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	18	20	16
	Paiements avec contraintes sur les intrants	5	5	4
	Paiements au titre du revenu global de l'exploitation	5	7	4
	Paiements divers	5	2	12
OCDE	Soutien des prix du marché	63	61	60
	Paiements au titre de la production	4	4	5
	Paiements au titre de la superficie cultivée/nombre d'animaux	15	15	17
	Paiements au titre des droits antérieurs	4	5	5
	Paiements au titre de l'utilisation d'intrants	9	9	9
	Paiements avec contraintes sur les intrants	3	4	4
	Paiements au titre du revenu global de l'exploitation	1	2	1
	Paiements divers	0	0	0

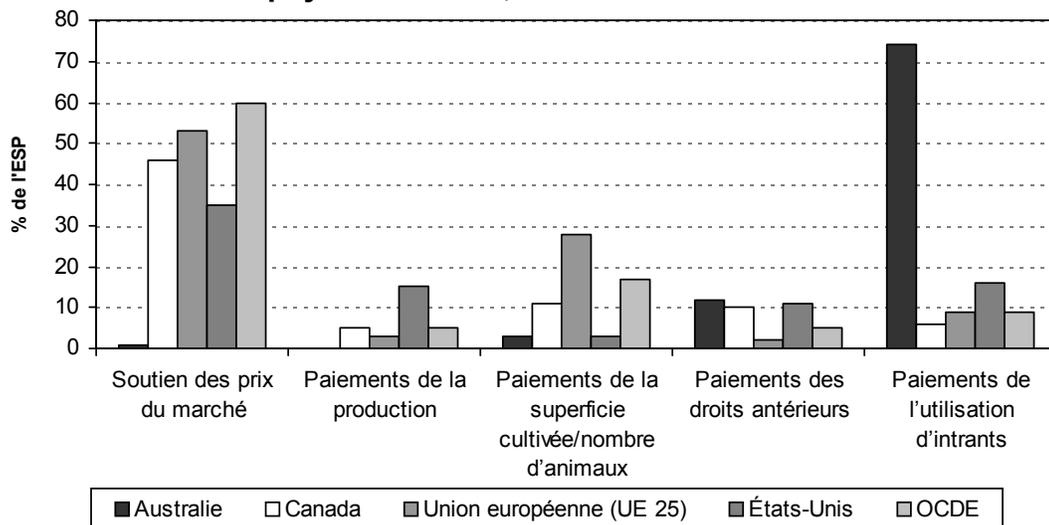
Source: OCDE "Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évolution 2005".

(1) UE 15 pour 2002 et 2003, UE 25 pour 2004.

- La composition du soutien aux producteurs est très différente d'un pays à l'autre. Par exemple, en Nouvelle-Zélande, les transferts proviennent essentiellement du soutien des prix du marché (83 p. 100 de l'ESP). En Australie, une part minime (1 p. 100) des transferts provient du soutien des prix du marché alors que 74 p. 100 des transferts sont associés aux paiements au titre de l'utilisation d'intrants.
- Bien que la composition du soutien ait peu varié pour l'ensemble de l'OCDE au cours des trois dernières

années, certains pays ont modifié de façon significative la composition de leur soutien.

- Aux États-Unis, le soutien basé sur les paiements au titre de la production est passé de 5 à 15 p. 100 de 2002 à 2004. Au cours de la même période, le Mexique a vu son soutien basé sur les paiements au titre de l'utilisation d'intrants passer de 12 à 24 p. 100 alors que les transferts provenant du soutien des prix du marché sont passés de 69 à 45 p. 100.

Graphique D.2 : Composition de l'estimation du soutien aux producteurs pour certains pays de l'OCDE, 2004

Source: OCDE "Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évolution 2005".

Tableau D.8 : Composition de l'estimation du soutien aux services d'intérêt général pour certains pays de l'OCDE, 2002 à 2004

		2002	2003	2004 Préliminaire
		(en pourcentage de l'ESSG)		
Australie	Recherche et développement	68	68	68
	Établissements d'enseignement agricole	0	0	0
	Services d'inspection	10	10	9
	Infrastructures	19	19	20
	Commercialisation et promotion	1	1	1
	Stockage public	0	0	0
	Divers	2	2	2
Canada	Recherche et développement	19	21	21
	Établissements d'enseignement agricole	15	9	9
	Services d'inspection	26	26	29
	Infrastructures	18	18	21
	Commercialisation et promotion	22	26	20
	Stockage public	0	0	0
	Divers	0	0	0
Union européenne (1)	Recherche et développement	16	17	17
	Établissements d'enseignement agricole	9	10	11
	Services d'inspection	5	5	5
	Infrastructures	20	23	26
	Commercialisation et promotion	33	34	30
	Stockage public	15	9	5
	Divers	2	1	6
Japon	Recherche et développement	6	6	7
	Établissements d'enseignement agricole	2	2	1
	Services d'inspection	1	1	1
	Infrastructures	80	80	79
	Commercialisation et promotion	2	2	2
	Stockage public	2	2	2
	Divers	8	8	8
Mexique	Recherche et développement	23	17	17
	Établissements d'enseignement agricole	29	21	24
	Services d'inspection	19	15	13
	Infrastructures	13	13	11
	Commercialisation et promotion	14	34	34
	Stockage public	0	0	0
	Divers	3	1	1
Nouvelle-Zélande	Recherche et développement	52	47	45
	Établissements d'enseignement agricole	3	7	9
	Services d'inspection	30	33	32
	Infrastructures	15	13	14
	Commercialisation et promotion	0	0	0
	Stockage public	0	0	0
	Divers	0	0	1

Source: OCDE "Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évolution 2005".

(1) UE 15 pour 2002 et 2003, UE 25 pour 2004.

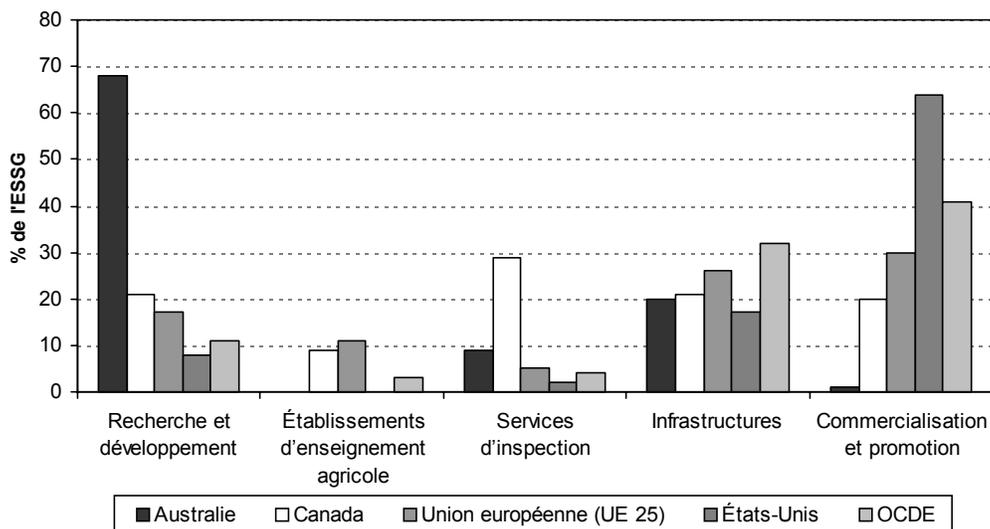
Tableau D.8 : Composition de l'estimation du soutien aux services d'intérêt général pour certains pays de l'OCDE, 2002 à 2004 (suite)

		2002	2003	2004 Préliminaire
		(en pourcentage de l'ESSG)		
États-Unis	Recherche et développement	10	9	8
	Établissements d'enseignement agricole	0	0	0
	Services d'inspection	3	2	2
	Infrastructures	15	16	17
	Commercialisation et promotion	64	65	64
	Stockage public	0	1	1
	Divers	8	7	6
OCDE	Recherche et développement	11	11	11
	Établissements d'enseignement agricole	3	3	3
	Services d'inspection	4	4	4
	Infrastructures	31	32	32
	Commercialisation et promotion	41	41	41
	Stockage public	4	3	3
	Divers	6	6	6

Source: OCDE "Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évolution 2005".

(1) UE 15 pour 2002 et 2003, UE 25 pour 2004.

- Pour la période de 2002 à 2004, la composition du soutien au titre des services d'intérêt général a peu varié pour les pays de l'OCDE considérés dans leur ensemble. La composition du soutien est toutefois très différente d'un pays à l'autre.
- Les États-Unis allouent 64 p. 100 de leur soutien à la catégorie "commercialisation et promotion" en 2004, alors que l'Australie et la Nouvelle-Zélande accordent respectivement 68 p. 100 et 45 p. 100 de leur soutien à la catégorie "recherche et développement".
- Au Canada, les catégories "services d'inspection" et "recherche et développement" comptent respectivement pour 29 et 21 p. 100 du soutien dans la catégorie ESSG en 2004. Quant aux catégories "infrastructures" et "commercialisation et promotion", elles comptent chacune pour 21 et 20 p. 100 respectivement du soutien.

Graphique D.3 : Composition de l'estimation du soutien aux services d'intérêt général pour certains pays de l'OCDE, 2004

Source: OCDE "Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : suivi et évolution 2005"

Méthodologie des indicateurs de soutien de l'OCDE

Depuis 1987, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) mesure le soutien à l'agriculture selon la méthode des Estimations du soutien aux producteurs et des Estimations du soutien aux consommateurs.

Cette méthode permet d'évaluer les programmes gouvernementaux découlant des politiques agricoles des différents pays membres de l'OCDE selon leurs critères de mise en oeuvre et ce indépendamment de leurs objectifs et de leurs effets.

Classification et définitions

La classification actuelle des transferts totaux liés aux politiques agricoles (EST) regroupe les mesures gouvernementales dans trois grandes catégories : transferts aux producteurs (ESP), transferts aux consommateurs (ESC) et transferts aux services d'intérêt général pour l'agriculture (ESSG).

Estimation du soutien aux producteurs (ESP) :

indicateur de la valeur des transferts bruts des consommateurs et des contribuables au titre du soutien aux producteurs agricoles découlant des politiques de soutien à l'agriculture, quels que soient leur nature, leurs objectifs ou leurs incidences sur la production ou le revenu agricoles.

L'ESP mesure le soutien découlant des politiques en faveur de l'agriculture par rapport à la situation qui prévaudrait en l'absence de ces dernières, c'est-à-dire lorsque les producteurs sont soumis uniquement aux politiques nationales à caractère général (politiques économique, sociale, environnementale et fiscale). Ses principales composantes sont décrites dans les paragraphes suivants.

- **Soutien des prix du marché (SPM) :** indicateur de la valeur des transferts bruts des consommateurs et des contribuables aux producteurs agricoles découlant des mesures créant un écart entre le prix du marché intérieur et le prix à la frontière d'un produit agricole donné. Ainsi, le SPM prend la forme d'une majoration du prix perçu par les producteurs et payé par les consommateurs de ce produit. Le montant total du soutien versé est d'autant plus élevé que les volumes produits sont importants. Le SPM est la seule forme de soutien qui ait simultanément une influence sur la production et sur la consommation d'un produit.

- **Paiements au titre de la production :** indicateur de la valeur des transferts bruts des contribuables aux producteurs agricoles découlant des mesures fondées sur la production courante d'un produit agricole spécifique ou d'un groupe spécifique de produits agricoles. Ce type de paiements majore le prix perçu par les producteurs et a, par conséquent, le même impact que le SPM sur la production courante, mais n'influe nullement sur la consommation.
- **Paiements au titre de la superficie/du nombre d'animaux :** indicateur de la valeur des transferts bruts des contribuables aux producteurs agricoles découlant des mesures fondées sur la superficie ou le nombre d'animaux pour un produit spécifique ou un groupe spécifique de produits agricoles. Ce type de paiements est déterminé par rapport aux surfaces ensemencées ou aux effectifs de bétail l'année considérée.
- **Paiements au titre des droits antérieurs :** indicateur de la valeur des transferts bruts des contribuables aux producteurs agricoles découlant des mesures fondées sur un soutien, une superficie, un nombre d'animaux ou une production antérieurs d'un produit spécifique ou d'un groupe spécifique de produits agricoles, sans obligation de poursuivre la culture ou la production de ces produits.
- **Paiements au titre de l'utilisation d'intrants :** indicateur de la valeur des transferts bruts des contribuables aux producteurs agricoles découlant des mesures fondées sur l'utilisation d'un intrant spécifique ou d'un groupe spécifique d'intrants. Ce type de paiements réduit le coût des intrants utilisés par les producteurs.
- **Paiements avec contraintes sur les intrants :** indicateur de la valeur des transferts bruts des contribuables aux producteurs agricoles découlant des mesures fondées sur des contraintes à l'utilisation d'un intrant spécifique ou d'un groupe spécifique d'intrants par limitation du choix des techniques de production. Ce type de paiements est versé sous réserve que les agriculteurs respectent certaines contraintes (réduction, substitution ou suppression) sur l'utilisation d'intrants.

- **Paiements au titre du revenu total de l'exploitation** : indicateur de la valeur des transferts des contribuables aux producteurs agricoles découlant des mesures fondées sur le revenu total (ou les recettes totales) de l'exploitation et n'imposant ni contraintes ni conditions à la production de produits spécifiques ou à l'utilisation d'intrants spécifiques.
- **Paiements divers** : indicateur de la valeur de tous les transferts des contribuables aux producteurs agricoles non susceptibles d'être décomposés et ventilés vers les autres catégories de transferts aux producteurs. Il s'agit de paiements aux producteurs qui ne peuvent pas être décomposés faute d'informations suffisantes.

L'Estimation du soutien aux producteurs (ESP) par pays et par produit peut être exprimée de différentes façons :

- En termes monétaires : **ESP**;
- En proportion de la valeur des recettes agricoles brutes, mesurées par la valeur de production totale incluant le soutien budgétaire: **ESP en pourcentage**;
- Par rapport à la valeur des recettes agricoles brutes, soutien budgétaire inclus, et la production évaluée aux prix mondiaux, soutien budgétaire exclus: **Coefficient nominal de soutien (CNS) aux producteurs**

Estimation du soutien aux services d'intérêt général (ESSG) : indicateur de la valeur des transferts bruts aux services d'intérêt général fournis au secteur agricole. Ces paiements sont destinés au secteur agricole dans son ensemble et non aux exploitations individuelles.

Ils comprennent, entre autres, les transferts concernant l'amélioration de la production agricole (Recherche et développement), l'enseignement et la formation agricoles (Établissements d'enseignement agricole), le contrôle de la qualité et de la sécurité des denrées alimentaires, des intrants agricoles et de l'environnement (Services d'inspection), l'amélioration des infrastructures collectives hors exploitation, y compris les industries d'amont et d'aval (Infrastructures), l'aide à la commercialisation et à la promotion (Commercialisation et promotion), la prise en charge des coûts de dépréciation et d'écoulement des stocks publics de produits agricoles (Stockage public) et les autres services généraux qui ne

peuvent pas être décomposés et ventilés dans les catégories ci-dessus faute d'informations suffisantes (Divers).

Contrairement aux transferts pris en compte dans l'ESP et l'ESC, ces transferts ne sont pas perçus par les producteurs ou consommateurs et ne viennent pas modifier directement les recettes (revenus) agricoles ou les dépenses de consommation, bien qu'ils puissent influencer sur la production et la consommation de produits agricoles.

L'ESSG en pourcentage est définie comme la part du soutien aux services d'intérêt général fournis à l'ensemble du secteur agricole dans le soutien total à l'agriculture (EST).

Estimation du soutien aux consommateurs (ESC) : indicateur de la valeur des transferts bruts aux consommateurs de produits agricoles découlant des mesures de soutien à l'agriculture, indépendamment de leur nature, de leurs objectifs ou de leurs incidences sur la consommation de produits agricoles.

L'ESC est composée des transferts explicites et implicites des consommateurs aux producteurs agricoles liés au soutien des prix du marché pour les produits agricoles produits et consommés à l'intérieur (Transferts des consommateurs aux producteurs), de même que les transferts au budget et/ou aux importateurs pour la part de la consommation concernant les produits importés (Autres transferts des consommateurs).

Cet indicateur est mesuré déduction faite de tout paiement aux consommateurs destiné à compenser leur contribution au soutien des prix du marché d'un produit spécifique (Transferts des contribuables aux consommateurs), ainsi que de la contribution des producteurs (en tant que consommateurs de produits végétaux d'origine intérieure) au soutien des prix du marché des produits utilisés comme aliments du bétail (Surcoût de l'alimentation animale).

Lorsque l'ESC est négative, elle indique des transferts des consommateurs et mesure la taxe implicite à la consommation liée aux politiques en faveur du secteur agricole. Bien que les dépenses de consommation soient majorées/diminuées du montant de la taxe implicite/des paiements, cet indicateur ne constitue pas en soi une estimation de leurs incidences sur les dépenses de consommation.

L'Estimation du soutien aux consommateurs (ESC) par pays et par produit peut être exprimée de différentes façons :

- En termes monétaire : **ESC**;
- En proportion de la valeur des dépenses consacrées à la consommation de produits agricoles produits localement, mesurées par la valeur de la consommation totale incluant le soutien budgétaire aux consommateurs : **ESP en pourcentage**;
- Par rapport à la valeur des dépenses de consommation affectées aux produits agricoles produits localement, soutien aux producteurs inclus, et évalués aux prix mondiaux, soutien budgétaire aux consommateurs exclus : **Coefficient nominal de soutien (CNS) aux consommateurs**.

Estimation du soutien total (EST) : indicateur de la valeur de tous les transferts bruts des contribuables et des consommateurs découlant des mesures de soutien à l'agriculture, déduction faite des recettes budgétaires associées, quels que soient leurs objectifs et leurs incidences sur la production et le revenu agricoles, ou sur la consommation de produits agricoles.

L'EST est la somme des transferts suivants:

- Transferts bruts explicites et implicites des consommateurs de produits agricoles aux producteurs agricoles, déduction faite des contributions financières de ces derniers (qui apparaissent dans le SPM et l'ESC);
- Transferts bruts des contribuables aux producteurs agricoles (dans l'ESP);
- Transferts bruts des contribuables aux services d'intérêt général fournis à l'agriculture (ESSG);
- Transferts bruts des contribuables aux consommateurs de produits agricoles (dans l'ESC).

Les transferts des consommateurs aux producteurs étant pris en compte dans le SPM, l'EST correspond aussi à la somme de l'ESP, de l'ESSG et des transferts des contribuables aux consommateurs (dans l'ESC). Elle mesure le coût global du soutien à l'agriculture à la charge des consommateurs (Transferts des consommateurs) et des contribuables (Transferts des contribuables), déduction faite des recettes à l'importation (Recettes budgétaires).

L'EST en pourcentage est définie comme la part du soutien total à l'agriculture dans le PIB total.

Traitement des taxes et des prélèvements

Telles qu'elles sont définies, l'ESP et l'ESC sont calculées déduction faite des contributions des producteurs au financement des mesures de soutien en leur faveur. De la même façon, les recettes provenant des taxes et prélèvements à la production destinés à financer une mesure donnée sont déduites elles aussi du montant total du paiement octroyé aux producteurs du fait de cette mesure.

Le cas du soutien négatif

La notion d'ESP "brute" permet d'envisager les cas où le soutien est négatif, par exemple lorsque des mesures de politique agricole taxent les producteurs par rapport à ce qui se passerait en l'absence de telles mesures, c'est-à-dire si seules des mesures économiques générales étaient appliquées. L'exemple typique du soutien négatif est une taxe à l'exportation ou toute autre mesure agricole décourageant les exportations et imposant un prix intérieur inférieur au prix mondial.

Signification et interprétation des principaux indicateurs

ESP et CNS aux producteurs

L'ESP est une mesure statique du soutien octroyé aux producteurs agricoles au cours d'une période donnée (une année ou une campagne, par exemple) et défini par les conditions macro-économiques globales dans le cadre des politiques économiques générales.

Ainsi, le soutien à l'agriculture sera nul lorsque seules sont en vigueur des politiques économiques générales, aucune politique spécifique ne venant modifier la transmission des conditions macro-économiques générales au secteur agricole. Dans une telle situation, les recettes agricoles totales courantes seront entièrement obtenues sur le marché en l'absence de tout transfert aux agriculteurs lié aux politiques. Il s'agit là d'une situation extrême.

Donc, une ESP en pourcentage de 60 p. 100, par exemple, représente la part des transferts aux producteurs agricoles dans la valeur totale des recettes agricoles brutes (mesurée par l'ESP), ou la part des recettes agricoles brutes découlant des politiques. Il en ressort que 40 p. 100 environ des recettes agricoles brutes proviennent du marché en l'absence de tout soutien.

Un CNS aux producteurs égal à un signifie que les recettes agricoles brutes sont intégralement tirées du marché sans aucun soutien budgétaire. Il en ressort que plus le CNS aux producteurs est élevé, plus la part des recettes agricoles brutes tirées du marché est faible. Par exemple, un CNS aux producteurs de 2.50 signifie que la valeur des recettes agricoles brutes est deux fois et demie supérieure à ce qu'elle serait si elles étaient entièrement obtenues aux prix mondiaux sans aucun soutien budgétaire.

ESC et CNS aux consommateurs

Une ESC en pourcentage de -60 p. 100 indique que 60 p. 100 des dépenses totales de consommation consacrées aux produits agricoles représentent un transfert des consommateurs aux producteurs, ou la part des dépenses de consommation découlant des politiques.

Un CNS aux consommateurs égal à un signifie que les dépenses totales de consommation consacrées aux produits agricoles sont effectuées aux prix du marché, sans aucun soutien aux producteurs et aux consommateurs. Il en ressort que plus le CNS aux consommateurs est élevé, moins la part des dépenses de consommation reflètent le marché. Par exemple, un CNS aux consommateurs de 2.50 indique que les dépenses des consommateurs sont deux fois et demie supérieures à ce qu'elles seraient si elles étaient entièrement effectuées aux prix mondiaux sans aucun soutien budgétaire aux consommateurs.

Calcul du SPM

Le soutien des prix du marché n'est calculé que lorsqu'il existe des politiques ayant des incidences sur la transmission des conditions macro-économiques générales aux producteurs agricoles et créant un « écart de prix » s'accompagnant de transferts des consommateurs aux producteurs.

ESSG et EST en pourcentage

L'ESSG en pourcentage mesure la part des transferts en faveur des services d'intérêt général fournis à l'agriculture dans le soutien total (EST) et indique donc le poids relatif des transferts relevant de l'ESP et de l'ESSG dans chaque pays.

Toutes choses égales par ailleurs, plus l'ESSG en pourcentage est faible, plus la part des transferts relevant de l'ESP dans le soutien total à l'agriculture est grande et plus les répercussions

afférentes sur la production et les échanges sont importantes.

L'EST en pourcentage mesure la part du soutien total à l'agriculture dans le PIB d'un pays ou la part de la richesse nationale affectée au soutien à l'agriculture. Elle est influencée par l'importance du secteur agricole dans l'économie.

Ainsi, plus l'EST en pourcentage est élevée, plus la part de la richesse nationale consacrée à l'aide au secteur agricole est importante.